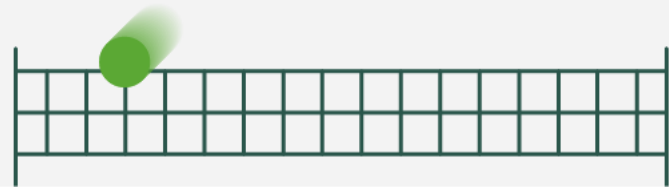


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ITTF



DOCUMENTS DE TRAVAIL

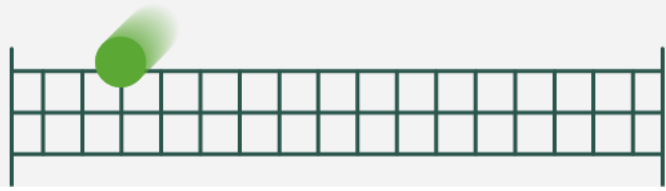


Assemblée Générale Annuelle 2026 – Fédération Internationale de Tennis de Table

L'Assemblée Générale Annuelle 2026 de la Fédération Internationale de Tennis de Table se tiendra à Londres, Royaume-Uni, en format hybride, le dimanche 3 mai 2026, à partir de 09h00 GMT+1 (heure de Greenwich +1).

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et allocution d'ouverture du Président
2. Allocution de bienvenue et d'ouverture de l'hôte
3. L'ITTF en 2026 – Cent ans
4. Appel nominal des Associations présentes
5. Désignation d'un président de séance
6. Confirmation de l'ordre du jour
7. Désignation des scrutateurs
8. Confirmation du procès-verbal de l'AG tenue le 27 mai 2025 à Doha, Qatar, et de la continuation de l'AG tenue en ligne le 15 novembre 2025
9. Adhésions
10. Reconnaissances
11. Rapport général annuel et Plan stratégique
12. Finances
 - 12.1 Rapport du Comité d'Audit et des Finances C-06
 - 12.2 Rapport financier
 - 12.3 États financiers audités 2025 E-01
 - 12.4 Prévisions quadriennales 2026-2029
 - 12.5 Confirmation des auditeurs pour 2026
13. Rapports annuels du Conseil Exécutif
 - 13.1 Présidente : Petra SÖRLING A-01
 - 13.2 Vice-Président : LIU Guoliang A-02
 - 13.3 Vice-Présidente Exécutive - Finances : Virginia SUNG A-03
 - 13.4 Vice-Président Exécutif : Anthony MOORE A-04
 - 13.5 Vice-Président Exécutif : Paul CALLE A-05
 - 13.6 Vice-Présidente Exécutive : S.A.R. Princesse Zeina RASHID A-06
 - 13.7 Vice-Président Exécutif : Wahid Enitan OSHODI A-07
 - 13.8 Vice-Présidente Exécutive : Beatrice ROMANESCU A-08
 - 13.9 Vice-Président Exécutif : Veli Ozan CAKIR A-09
 - 13.10 Co-Présidents Commission Athlètes : LIU Shiwen & Sharath Kamal ACHANTA A-10
14. Rapports annuels des Fédérations Continentales
 - 14.1 Afrique B-01
 - 14.2 Amériques B-02
 - 14.3 Asie B-03
 - 14.4 Europe B-04
 - 14.5 Océanie B-05
15. Rapports annuels du DG, du SG, du Conseil Continental, du Comité d'Intégrité et du Tribunal
 - 15.1 DG du Groupe ITTF C-01
 - 15.2 Secrétaire Général de l'ITTF C-02
 - 15.3 Conseil Continental de l'ITTF C-03
 - 15.4 Comité d'Intégrité de l'ITTF C-04
 - 15.5 Tribunal de l'ITTF C-05
16. Rapports annuels des Comités Permanents
 - 16.1 Comité de l'Équipement D-01
 - 16.2 Comité des Masters D-02



Assemblée Générale Annuelle 2026 – Fédération Internationale de Tennis de Table

L'Assemblée Générale Annuelle 2026 de la Fédération Internationale de Tennis de Table se tiendra à Londres, Royaume-Uni, en format hybride, le dimanche 3 mai 2026, à partir de 09h00 GMT+1 (heure de Greenwich +1).

16.3	Comité des Nominations	D-03
16.4	Comité du Tennis de Table Para	D-04
16.5	Comité des Règles	D-05
16.6	Comité des Sciences et de la Médecine du Sport	D-06
16.7	Comité du Développement Durable	D-07
16.8	Comité des Arbitres et des Juges-arbitres	D-08
17.	Ratification des travaux réalisés par le Conseil de l'ITTF et le Conseil Exécutif	
18.	Propositions et Résolutions	F-01
19.	Revue de l'année 2025	
19.1	Soutien continental et régional de l'ITTF	
19.2	Circuit Para	
19.3	Championnats du Monde	
19.4	Coupes du Monde	
19.5	Mise à jour du Département Développement et Éducation de l'ITTF	
19.6	Mise à jour de WTT	
19.7	Mise à jour de la Fondation de l'ITTF	
20.	Délai pour les candidatures des hôtes des Championnats du Monde de Tennis de Table 2030	
21.	Autres présentations	
21.1	Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026	
21.2	Astana 2027 – Présentation de l'hôte	
21.3	Innovations / eSports	
21.4	Los Angeles 2028	
22.	Prochaine Assemblée Générale	
23.	Divers	
24.	Clôture	

[ESPACE RESERVÉ]

DISTRIBUÉ COMME DOCUMENT DISTINCT



Il y a cent ans, en décembre 1926, les premiers Championnats du Monde de Tennis de Table furent organisés à Londres. La Fédération Internationale de Tennis de Table (ITTF) est née dans cette même ville, cette même année, avec la conviction que ce sport pouvait rassembler les peuples.

Alors que nous nous réunissons à Londres pour l'Assemblée Générale Annuelle de l'ITTF, marquant le centenaire de notre institution, je regarde en arrière vers l'année 2025 avec fierté, gratitude et un sens clair de notre mission.

Il y a des années qui mettent une institution à l'épreuve. Il y a des années qui la définissent. 2025 fut les deux.

Et tout au long de cette période, à son grand mérite, le tennis de table n'est pas resté immobile.

Le sport a continué d'avancer

Les finales des Championnats du Monde de Tennis de Table de l'ITTF sont revenues à Doha, Qatar, 21 ans après leur première visite historique au Moyen-Orient. Pendant neuf jours à la Lusail Sports Arena, les joueurs ont offert une compétition du plus haut niveau.

Les Coupes du Monde masculine et féminine ont eu lieu à Macao, réaffirmant la place de ces événements dans notre calendrier international et leur importance pour nos meilleurs athlètes. La Coupe du Monde par équipes mixtes de l'ITTF, désormais confirmée pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, a continué de s'imposer comme l'un des formats les plus excitants et inclusifs du sport.

Le calendrier WTT a poursuivi sa croissance en portée et en ambition, offrant pour la première fois quatre « Grand Smash » en une seule saison. Les Championnats du Monde Juniors de l'ITTF à Cluj-Napoca, Roumanie, ont mis en valeur l'extraordinaire profondeur de la nouvelle génération, avec des joueurs du monde entier défiant l'ordre établi.

La Fondation de l'ITTF a atteint un nombre record de 102 000 personnes grâce aux célébrations de la Journée Mondiale du Tennis de Table organisées dans 146 pays et territoires, démontrant une fois de plus que le tennis de table est une véritable force pour le bien.

Je remercie sincèrement tous nos hôtes et soutiens pour leur dévouement, leur engagement et leur accueil chaleureux à la famille mondiale du tennis de table.

Nos initiatives de développement sont restées décisives dans notre engagement à faire croître le tennis de table dans le monde entier. Les investissements de développement dirigés vers l'Afrique ont augmenté de 30 % en préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026.

Grâce au programme d'assistance en équipements de l'ITTF, 148 tables avec filets, 130 séparateurs, 1 500 raquettes et plus de 20 000 balles ont été distribués aux associations membres dans le besoin. En seulement trois ans, les activités de développement de l'ITTF ont plus que doublé, avec plus de 13 000 participants engagés dans environ 300 activités à travers le monde. Ces résultats sont le fruit d'un engagement pris au début de mon premier mandat.

Alors que nous entrons dans nos prochains 100 ans, ces réalisations ne sont pas de simples statistiques. Elles sont les fondations sur lesquelles le prochain siècle sera construit.

C'est mon plus grand honneur d'être la Présidente de l'ITTF à une étape aussi importante. Ma réélection en mai s'accompagne d'une responsabilité que je prends très au sérieux.

Le Conseil Exécutif élu en novembre sera mon plus grand soutien pour accomplir cette mission : le Vice-Président Liu Guoliang, et les Vice-Présidents Exécutifs Virginia Sung, Anthony Moore, Paul Calle, S.A.R. Princesse Zeina Rashid, Wahid Oshodi, Beatrice Romanescu et Veli Ozan Cakir. C'est le conseil le plus diversifié, équilibré en termes de genre et le plus jeune jamais élu pour diriger l'ITTF. Il rassemble les perspectives de chaque continent et un engagement collectif à servir nos 227 associations membres. Il reflète exactement la famille mondiale que nous sommes.

Une nouvelle ère pour le Mouvement Olympique

2025 a également marqué un tournant pour le monde du sport en général. L'élection de Kirsty Coventry comme Présidente du CIO, la première femme et la première Africaine à occuper ce poste, annonce un nouveau chapitre du Mouvement Olympique, défini par l'inclusion, la représentation et une vision moderne du rôle du sport dans le monde. Je félicite chaleureusement la Présidente Coventry et me réjouis de renforcer la relation solide entre l'ITTF et le CIO dans cette nouvelle ère.

Pour le tennis de table au sein du Mouvement Olympique, les progrès ont été réels et mesurables. La confirmation de l'épreuve par équipes mixtes pour Los Angeles 2028 ajoute une sixième médaille d'or de tennis de table au programme olympique, le plus grand nombre pour un sport de raquette. Notre engagement dans le processus « Fit for the Future » du CIO continue de renforcer la place de notre sport, et l'ITTF reste active dans les commissions du CIO, pleinement engagée à contribuer à l'évolution du mouvement.

Construire la bonne structure pour l'avenir

En 2025, nous avons collectivement pris des décisions qui façonneront les prochaines décennies de la fédération.

Vous, les membres, avez mandaté une nouvelle constitution, et nous avons tenu cet engagement. Le processus a été inclusif et participatif du début à la fin. C'est votre constitution, façonnée par vos contributions, et conçue pour vous servir ainsi que les générations futures.

Au sein de l'administration, j'ai apporté des changements pour positionner l'ITTF face à ses missions à venir. Steve Dainton est passé au rôle de Directeur Général de WTT, où son attention totale sera consacrée à la croissance commerciale de notre circuit professionnel. Raul Calin, qui a servi l'ITTF durant 21 années avec un dévouement exceptionnel, a achevé son mandat au sein de la fédération. Je les remercie sincèrement pour ce qu'ils ont construit.

Stefan Bergh a été nommé nouveau Secrétaire Général de l'ITTF, le cadre le plus élevé de l'administration, et un Département dédié aux Associations Membres a été créé avec un seul objectif : garantir que l'élan mondial de l'ITTF crée de véritables opportunités équitables au niveau local, pour chaque Association membre, partout.

Ce sont les étapes délibérées d'une fédération qui se prépare, structurellement, commercialement et constitutionnellement, pour les 100 prochaines années.

Notre centenaire est arrivé

Voilà ce que je vois lorsque je repense à 2025, et je ressens un sentiment d'accomplissement, de fierté et une profonde gratitude envers chacun d'entre vous.

Je ne vais pas m'attarder sur les difficultés de 2025, mais je ne prétendrai pas qu'elles n'ont pas existé.

Ce qui a suivi la suspension de l'AG de l'an dernier fut une période d'incertitude qui a mis à l'épreuve la résilience et la confiance de nos membres. Je tiens à vous remercier sincèrement pour cette confiance.

Le processus qui s'est déroulé fut, en fin de compte, un témoignage de la force de nos institutions.

Le Tribunal de l'ITTF, agissant de manière indépendante et avec rigueur, a rejeté intégralement les recours qui cherchaient à contester la validité de l'AG et de ma réélection en tant que Présidente. Le Tribunal a confirmé que la réunion avait été correctement convoquée, régulièrement gouvernée et pleinement conforme aux Statuts de l'ITTF et au droit suisse.

La continuation de l'Assemblée Générale a eu lieu le 15 novembre, et notre fédération est sortie de ce processus avec son intégrité démocratique intacte.

En février 2026, l'ITTF a accueilli favorablement le retrait du recours déposé auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS). Ce chapitre est désormais clos.

Ma priorité depuis lors a été sans ambiguïté : tourner la page, mettre en œuvre nos programmes de 2026 et diriger cette fédération avec unité, professionnalisme et une vision tournée vers l'avenir.

Cent ans après le premier service, le tennis de table est revenu chez lui. Soixante-quatre équipes masculines et soixante-quatre équipes féminines se disputent la suprématie mondiale sur le sol même où cette fédération fut fondée.

Ce moment nous appartient à tous.

Tennis de Table. Pour Tous. Pour la Vie. Pour Toujours !

Petra SÖRLING

Présidente de l'ITTF

Réunions auxquelles j'ai assisté :

Réunion du Conseil Exécutif ITTF n°1 : 11 février 2025

Réunion du Conseil Exécutif ITTF n°2 : 21 mai 2025

Réunion du Conseil Continental ITTF n°1 : 21 mai 2025

Réunion du Conseil ITTF 2025 : 26 mai 2025

Sommet ITTF : 22 – 26 mai 2025

Assemblée Générale Annuelle ITTF 2025 : 27 mai 2025

Réunion du Conseil Exécutif ITTF n°3 : 18 août 2025

Réunion du Conseil Exécutif ITTF n°4 : 21 septembre 2025

Continuation de l'Assemblée Générale Annuelle ITTF 2025 : 15 novembre 2025

Réunion du Conseil Exécutif ITTF n°5 : 16 novembre 2025

Réunion du Conseil Exécutif ITTF n°6 : 8 décembre 2025

L'année 2025 a marqué une période de développement rapide du tennis de table. Grâce aux efforts conjoints de la Fédération Internationale de Tennis de Table et de la famille mondiale du tennis de table, des réalisations remarquables ont été accomplies dans tous les domaines.

De nombreux événements sanctionnés par l'ITTF ont été menés à bien, notamment une série très attendue de Championnats du Monde ITTF, Championnats du Monde Juniors, Coupe du Monde masculine et féminine, ainsi que la Coupe du Monde par équipes mixtes. En outre, plusieurs événements et activités pour les Masters, le tennis de table para et des initiatives du Festival Mondial de la Santé ont été organisés avec succès, offrant des plateformes aux passionnés de tennis de table de tous âges et de toutes capacités physiques pour montrer leurs talents.

Les villes hôtes des Championnats du Monde pour les trois prochaines années ont été confirmées, posant une base solide pour le développement stable de l'événement. Par des procédures démocratiques, les Associations membres ont élu un nouveau Conseil Exécutif ITTF, qui guidera la fédération dans ses efforts continus pour promouvoir la croissance du tennis de table dans le monde entier.

Ces dernières années, l'ITTF a vigoureusement fait progresser le développement d'une structure d'événements complète à tous les niveaux, créant un calendrier de compétitions mondiales qui s'étend sur toute l'année. Cela a non seulement construit des plateformes précieuses d'échanges entre athlètes de différents pays, favorisant la confrontation et l'intégration des techniques et des tactiques, mais a également considérablement renforcé l'influence mondiale du tennis de table.

Le calendrier enrichi des événements a englobé non seulement des compétitions élites de haut niveau pour les seniors, mais s'est également étendu aux jeunes, au para-tennis de table, aux tournois Masters, aux événements en plein air, aux compétitions de masse et à diverses activités promotionnelles « Tennis de Table pour la Santé ». Cela a véritablement permis une couverture complète de toutes les catégories démographiques et tout au long du cycle de vie.

Simultanément, l'ITTF et les fédérations continentales ont activement mené diverses formes de programmes de formation et d'initiatives de développement, allant de l'éducation des entraîneurs et des arbitres à la promotion de base, consolidant continuellement les fondations et alimentant le développement mondial du tennis de table.

Sur le terrain, la poursuite acharnée des joueurs, marquée par la sueur, constitue une expression convaincante de l'esprit sportif. Ils ne sont pas seulement des pratiquants du sport, mais aussi une force essentielle pour lui gagner respect et affection. C'est le double moteur d'une structure

d'événements robuste et de la formation des talents qui revitalise continuellement le tennis de table dans le monde entier, attirant une attention et une participation croissantes.

En 2025, sous le thème continu de la diversité et de l'inclusion, nous avons célébré la Journée Mondiale du Tennis de Table dans davantage de pays et de régions, incitant plus de personnes à s'engager dans ce sport, à partager la joie et à profiter des bienfaits pour la santé que le tennis de table apporte, développant ainsi et promouvant plus efficacement le tennis de table.

Parallèlement, à travers de nombreux événements et activités, nous avons continuellement favorisé la coopération et les échanges culturels au sein de la communauté du tennis de table, organisant des activités éducatives incluant des entraînements conjoints et des forums de formation pour les entraîneurs.

À l'avenir, l'Association Chinoise de Tennis de Table et moi-même continuerons à contribuer notre expertise en matière de haute performance, partageant l'expérience de la croissance du sport en Chine et promouvant son développement parmi la jeunesse ainsi que la durabilité du tennis de table.

Particulièrement remarquable est le fait que, au milieu d'une compétition intense et de processus d'évaluation parmi de nombreux sports, l'épreuve par équipes mixtes de tennis de table, après une sélection et une considération, rigoureuses, a été officiellement incluse dans le programme des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028.

De plus, les doubles masculins et féminins ont fait leur retour au programme olympique. C'est une étape historique pour le tennis de table. Ces décisions ont porté le nombre d'épreuves de tennis de table aux Jeux Olympiques à un niveau record, démontrant non seulement l'influence mondiale et la popularité étendues du sport, mais offrant également aux joueurs de toutes les nations une scène compétitive plus large, plus équitable et plus diversifiée.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude à la Présidente de l'ITTF, Mme Sörling. Son leadership exceptionnel et son dévouement désintéressé constituent un modèle remarquable, tant en interne pour le Conseil Exécutif et tous les niveaux de l'organisation, qu'en externe en tant qu'ambassadrice de l'image internationale de l'ITTF et du tennis de table.

Je souhaite également la bienvenue à nos nouveaux collègues du Conseil Exécutif et au Secrétaire Général, M. Bergh. Je me réjouis de travailler à vos côtés, avec un engagement commun, en apportant sagesse et force à l'innovation, au développement durable et à l'amélioration du système de gouvernance du tennis de table.

Mes remerciements sincères vont également aux Fédérations Continentales et à toutes les Associations Membres pour leur immense soutien. Je suis reconnaissant envers toute l'équipe du Groupe ITTF pour leur travail acharné, leur dévouement et leur collaboration étroite au cours de l'année écoulée.

En 2026, nous célébrerons le centenaire de l'ITTF et des Championnats du Monde de Tennis de Table. L'ITTF avance régulièrement dans des étapes clés telles que la réforme constitutionnelle et la restructuration organisationnelle. Le tennis de table n'a jamais été aussi dynamique ni aussi plein de potentiel qu'aujourd'hui.

Je me réjouis avec une grande anticipation de travailler aux côtés de notre équipe de plus en plus professionnelle et diversifiée, en œuvrant ensemble pour le développement durable mondial du sport que nous aimons, et en continuant à apporter l'expertise chinoise au monde du tennis de table.

LIU Guoliang

Vice-Président de l'ITTF

Introduction

Madame la Présidente, chers membres du Conseil Exécutif, distingués délégués,

C'est un privilège pour moi de présenter ce rapport à l'Assemblée Générale Annuelle en ma qualité de Vice-Présidente Exécutive aux Finances du Conseil Exécutif de l'ITTF. Ce rapport couvre la période de janvier à mars 2026 et expose les principales activités que j'ai menées au nom de la Fédération durant cette période.

Dès mon entrée en fonction, ma priorité immédiate a été d'obtenir une compréhension approfondie de la situation financière de l'ITTF et de WTT. Le travail accompli s'est concentré sur trois axes principaux : (1) Un examen complet des états financiers de l'ITTF et de WTT, en collaboration étroite avec PwC, l'auditeur externe de la Fédération, tout au long du processus d'audit. (2) Une participation active aux discussions concernant de nouveaux investissements dans WTT, y compris le travail avec les conseillers juridiques sur la structure et les conditions de l'investissement proposé. (3) La conversion d'un engagement d'investissement en nature (Value-in-Kind, VIK) en investissement en numéraire afin d'améliorer la trésorerie de WTT.

Examen financier de l'ITTF et de WTT

Au premier trimestre 2026, j'ai mené un examen détaillé des états financiers 2025 pour l'ITTF et le groupe WTT. Cet examen a porté sur les comptes de résultat, bilans, dettes et créances, positions inter-sociétés et adéquation des flux de trésorerie.

Avec la Présidente de l'ITTF et le PDG de WTT, nous avons travaillé en étroite collaboration avec PwC, en examinant les conclusions préliminaires de l'audit, en discutant de la pertinence des provisions et des tests de dépréciation, et en veillant à ce que les états financiers reflètent une image fidèle de la situation de la Fédération.

Cet examen a été mené dans des circonstances difficiles : le Directeur Financier de l'ITTF ayant quitté l'organisation, l'accès aux informations financières a été compliqué. Le nouveau Directeur des Opérations (COO) de l'ITTF a joué un rôle déterminant en facilitant l'accès aux données nécessaires. Je tiens à le remercier pour son soutien.

L'examen a identifié un certain nombre de domaines nécessitant l'attention continue du Conseil. En tant que vos représentants élus, nous avons la responsabilité de tenir les membres informés de la santé financière de la Fédération. Je souhaite partager avec vous les principales conclusions dans un esprit de transparence.

La transparence est un principe fondamental de mon approche en tant que Vice-Présidente Exécutive aux Finances. Les membres élisent le Conseil pour agir dans leur intérêt, et ils méritent d'être tenus informés. Les conclusions résumées ici sont activement prises en charge par le Conseil et la direction, et je m'engage à rendre compte des progrès à chaque occasion.

Les principales conclusions de cet examen, qui nécessitent l'attention continue du Conseil, sont les suivantes :

- Assurer que les rapports financiers de l'ITTF et de WTT reflètent une image fidèle, avec des provisions et dépréciations appropriées.

- Renforcer la gouvernance financière et garantir que le Conseil reçoive des informations financières transparentes et régulières.
- Résoudre en urgence les paiements de prix en attente pour les athlètes.
- Établir un plan financier clair et durable pour WTT, couvrant ses obligations actuelles et sa viabilité à long terme.

Je souhaite assurer les délégués que ces questions sont traitées avec le sérieux qu'elles méritent. Le Conseil est pleinement engagé, et je travaille en étroite collaboration avec la direction ainsi qu'avec PwC, l'auditeur externe de la Fédération, afin de garantir que les mesures appropriées soient prises.

Discussions sur les nouveaux investissements

Une partie de mon travail au cours des trois derniers mois a consisté en une participation active aux discussions concernant de nouveaux investissements dans WTT. Ces discussions sont menées en étroite coordination avec la Présidente de l'ITTF, le Conseil Exécutif et les conseillers juridiques.

L'objectif de ce nouvel investissement est de fournir à WTT le capital nécessaire pour répondre à ses obligations actuelles et établir une base financière durable pour l'avenir. En tant que Vice-Présidente Exécutive aux Finances, mon rôle dans ces discussions a inclus :

- L'examen des accords existants et des conditions financières de l'investissement proposé.
- La collaboration avec des conseillers juridiques pour évaluer les implications légales et de gouvernance.
- La garantie que toute structure d'investissement prenne en compte les positions financières inter-sociétés entre l'ITTF et WTT.

Ces discussions sont en cours. Comme elles impliquent des conditions commerciales sensibles et des négociations, je fournirai une mise à jour plus complète aux membres une fois le processus achevé. Ce que je peux confirmer, c'est que le Conseil est pleinement engagé dans ce processus, et nous sommes déterminés à parvenir à un résultat qui protège les intérêts de la Fédération et de ses 227 Associations membres.

Conversion d'un investissement (VIK) en numéraire

L'un des résultats concrets du travail accompli durant cette période a été la conversion d'un engagement d'investissement en nature (Value-in-Kind, VIK) en investissement en numéraire. Les contributions VIK, bien que précieuses, ne répondent pas directement aux besoins de trésorerie ni à la capacité de respecter les obligations financières telles que les dettes et les prix en argent destinés aux athlètes.

La Présidente de l'ITTF, l'équipe de direction et moi-même avons travaillé avec les parties concernées pour restructurer cet engagement afin qu'il soit reçu sous forme d'investissement en numéraire plutôt qu'en services en nature. Cette conversion est significative car elle améliore directement la position de trésorerie de WTT et sa capacité à honorer ses obligations envers les créanciers et les athlètes.

Priorités pour l'avenir

Mes priorités pour la période à venir sont :

- Mettre en place des procédures financières solides et des contrôles internes pour l'ITTF et WTT.
- Finaliser le processus de nouvel investissement avec toutes les approbations nécessaires.
- Résoudre rapidement les obligations envers les athlètes, considérées comme une priorité financière et morale.
- Instaurer un cadre de reporting financier trimestriel au Conseil.
- Garantir que WTT dispose d'un plan de restructuration crédible vers la viabilité financière.

Conclusion

Les défis financiers auxquels WTT et, par extension, l'ITTF sont confrontés sont importants et urgents. Le travail accompli a permis de dresser un tableau clair de la situation. Il est désormais crucial d'agir rapidement et de manière décisive pour protéger la santé financière de la Fédération et les intérêts de ses 227 Associations membres.

La transparence et la responsabilité guideront mon action en tant que Vice-Présidente Exécutive Finances. Les associations membres doivent être assurées que leurs intérêts sont protégés et que la gouvernance financière de l'ITTF et de WTT répond aux normes les plus élevées.

Je remercie les délégués pour leur confiance et je me réjouis de rendre compte des progrès lors de la prochaine occasion.

Respectueusement soumis,

Virginia SUNG

Vice-Présidente Exécutive Finances – ITTF

Je suis heureux de présenter mon rapport à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) et à nos Associations Membres.

En tant que nouveau Conseil, nous nous sommes réunis trois fois depuis notre élection en novembre 2025. Ayant eu la chance de siéger à plusieurs conseils dans ma carrière professionnelle, je suis à la fois satisfait et impressionné par la rapidité avec laquelle notre groupe s'est constitué. Les Associations Membres doivent savoir qu'il s'agit d'un Conseil qui teste et remet en question les idées et propositions. C'est un Conseil qui encourage le débat constructif. C'est un Conseil qui se concentre clairement sur les meilleurs intérêts du tennis de table et des Associations Membres.

Nous avons beaucoup à accomplir en tant que Conseil Exécutif, et l'agenda de réforme constitutionnelle offre une opportunité unique, en cette année de notre centenaire, de faire progresser notre sport.

C'est un honneur de contribuer à cette avancée.

Lors de mon élection, j'ai accepté avec plaisir les responsabilités de portefeuille concernant l'Intégrité et le Sport Sécurisé, l'Innovation et les eSports, ainsi que le Conseil Continental.

REPRÉSENTATION DE L'ITTF

Depuis novembre 2025, j'ai eu le plaisir de représenter le Conseil Exécutif de l'ITTF lors de la Coupe d'Océanie ITTF à Christchurch, Nouvelle-Zélande. Le budget de l'ITTF Océanie ne me permet pas d'y assister en tant que Président de la Fédération Continentale, et j'ai donc particulièrement apprécié l'opportunité d'y participer.

J'ai également assisté à l'événement ITTF World Para Futures sur la Gold Coast, Queensland. L'événement, organisé par Tennis de Table Australie et soutenu par les agences gouvernementales, a réuni 10 nations et près de 100 compétiteurs, posant une base solide pour les futurs événements du tennis de table para en Australie. Pour information, la Gold Coast se situe à une heure de route de Brisbane, ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2032. Je n'ai aucun doute que la Gold Coast pourrait accueillir un futur Championnat du Monde de Tennis de Table Para.

INTEGRITÉ

Comme l'a rapporté Graham Symons, ancien membre du Conseil Exécutif ITTF, lors de l'AGA de l'an dernier, les fonctions antidopage de l'ITTF, y compris l'éducation lors des événements, continuent d'être externalisées principalement auprès de l'Agence Internationale de Contrôle (ITA). Cet accord a été prolongé de quatre ans en 2025.

L'intégrité est restée un domaine majeur de concentration pour l'ITTF en 2025, une année fortement marquée par les élections et l'AGA. L'Unité d'Intégrité et le Conseil d'Intégrité ont été impliqués dans des activités de gouvernance importantes, notamment un soutien au Comité des Nominations et le lancement d'une enquête indépendante majeure liée aux événements de l'AGA. Parallèlement, la fonction intégrité a poursuivi son mandat plus large couvrant l'éthique, le sport sûr, l'intégrité des paris et l'éducation, dans un environnement de plus en plus complexe et médiatisé.

Enric Ripoll, Président du Conseil d'Intégrité ITTF, a fourni une mise à jour complète dans son rapport.

INTEGRITÉ DES PARIS ET MANIPULATION DE MATCHS

L'intégrité des paris et la manipulation de matchs ont continué de représenter un risque clé pour le tennis de table. L'Unité d'Intégrité a traité un flux accru de renseignements et de rapports concernant des activités de paris suspectes, y compris des affaires nécessitant des enquêtes complexes et intensives en ressources. L'engagement avec les parties prenantes internationales et les activités liées aux événements sont restés essentiels pour gérer ces risques et protéger l'intégrité des compétitions.

SPORT SÛR

Les questions du Sport Sûr ont continué de constituer une part importante du travail de l'Unité d'Intégrité en 2025. L'année a impliqué la gestion d'allégations graves ainsi que de dossiers en cours visant à protéger les participants lors des événements internationaux. Le Sport Sûr reste une priorité centrale, nécessitant des enquêtes minutieuses, des processus disciplinaires appropriés et une insistance continue sur la prévention et l'éducation.

ÉTHIQUE

Les questions liées à l'éthique ont représenté une part substantielle de la charge de travail de l'Unité d'Intégrité. Les plaintes allaient d'allégations graves de mauvaise conduite à des différends interpersonnels de moindre niveau, illustrant l'étendue des problèmes traités dans le cadre éthique. Le volume et la diversité des affaires ont souligné l'importance d'une gestion proportionnée et de processus de résolution efficaces.

RÉVISION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

La révision du cadre réglementaire de l'intégrité de l'ITTF est restée une priorité.

Le Conseil d'Intégrité a noté que les règlements ont évolué au fil du temps à travers différents instruments, entraînant des incohérences et des complexités. Il est jugé essentiel de résoudre ces problèmes afin d'assurer clarté, cohérence et application efficace des règles d'intégrité au sein de l'ITTF.

RESSOURCES

Les contraintes de ressources ont continué de poser un défi pour la fonction intégrité en 2025.

Alors que l'étendue et la complexité du travail augmentaient, les ressources disponibles restaient limitées, exerçant une pression constante sur l'Unité d'Intégrité. Le Conseil d'Intégrité a souligné que le renforcement des ressources, associé à une approche davantage axée sur l'éducation et la prévention, sera crucial pour l'efficacité et la durabilité de la fonction intégrité dans le nouveau cycle du Conseil Exécutif.

INNOVATION ET E-SPORTS

Bien qu'il n'y ait pas de mise à jour sur ces deux portefeuilles, je me réjouis de contribuer à ces domaines au cours du reste de l'année 2026.

Anthony MOORE

Vice-Président Exécutif – ITTF

Ce rapport est structuré en deux périodes : de janvier à novembre sous la direction du Dr. Alaa Meshref, et en décembre sous ma direction. Il présente les principales activités, responsabilités et réalisations liées au développement sportif et à l'éducation durant l'année 2025.

Domaines clés de responsabilité

- Développement et Éducation

Réunions et Représentation

- Réunion du Conseil Exécutif (EB) à Chengdu en décembre 2025 (en présentiel).
- Compte tenu de mon domaine de responsabilité, une réunion avec le département Développement Sportif de l'ITTF a eu lieu. J'y ai reçu un aperçu et les points saillants des activités de développement sportif de l'ITTF en 2025, ainsi que les objectifs, plans et budget proposés pour l'Objectif de Développement du MCA en 2026. Il m'a également été indiqué que des réunions avec les directions continentales étaient prévues début février afin de présenter les propositions pour les programmes de développement continental 2026 et leurs budgets respectifs. Une mise à jour sur les progrès dans le domaine crucial de l'éducation a également été présentée.

Développement Sportif

Sous la direction du Directeur du Développement Sportif de l'ITTF, Mikael Andersson, l'année a connu des avancées importantes dans plusieurs domaines à commencer par la révision du système de catégorisation ITTF, renforçant l'engagement à soutenir les Associations Membres par des parcours de développement adaptés, une planification fondée sur les données et une meilleure cohérence avec la stratégie mondiale de l'ITTF.

Le Programme d'Assistance en Équipements a repris de l'élan avec 26 lots d'équipements livrés en 2025, grâce à des partenariats solides avec les fabricants et les prestataires logistiques. Des projets scolaires longtemps attendus ont été lancés en Afrique et dans les Amériques, avec une expansion mondiale prévue en 2026.

Les Programmes de Participation ont bénéficié à 113 Associations Membres. Les parcours de développement des athlètes ont été renforcés par le Programme Hopes et les bourses pour jeunes *ITTF Youth Grants*, soutenant la formation et l'exposition internationale des jeunes talents. Les initiatives de haute performance – telles que les bourses *With the Future in Mind (WFiM)*, les semaines et défis continentaux et mondiaux Hopes, ainsi que les camps d'entraînement globaux – ont consolidé le cheminement de l'identification des talents vers la performance élite.

Les projets de renforcement des capacités sont restés prioritaires, avec un soutien continu aux entraîneurs et officiels, y compris une initiative pilote pour les arbitres et les officiels techniques internationaux, ainsi que des programmes ciblés pour promouvoir le tennis de table féminin et le para-tennis de table.

Des progrès ont été réalisés dans le développement d'un cadre pour les jeunes athlètes d'élite, en collaboration avec le Comité International Olympique (CIO), ainsi qu'un partenariat fructueux avec la Solidarité Olympique pour la mise en œuvre de ses programmes de développement.

Education

En 2025, l'équipe Développement Sportif de l'ITTF a présenté plusieurs options pour renforcer l'Education ITTF. Les discussions avancent sur un futur modèle de certification et de licence des entraîneurs ITTF, qui devrait être pleinement mis en œuvre en 2028. Les travaux en cours incluent des partenariats avec des tiers pour gérer le flux de travail des modules existants de formation des entraîneurs et le processus d'inscription – actuellement effectué manuellement. Il est essentiel de poursuivre ce travail afin de préparer l'Education ITTF pour l'avenir. La formation des entraîneurs et des officiels constitue la base non seulement de la croissance de l'adhésion ITTF, mais aussi de la reconnaissance de notre sport au sein du mouvement olympique. Un véritable point fort éducatif de l'année a été le lancement du projet unique et innovant *Projet Jeune Arbitre*. Je félicite tout le personnel impliqué et adresse mes remerciements au Comité des Arbitres et Juges pour leur excellente coopération et assistance.

Parmi les nouveautés de 2025 figure la première initiative ITTF–CONSUTEME Circle 8, organisée au Paraguay, offrant aux jeunes joueurs sud-américains une formation de haut niveau combinée à une compétition intensive par équipes mixtes. Ce projet a créé des opportunités supplémentaires et accessibles de développement dans la région, en particulier pour les joueuses, renforçant l'engagement de l'ITTF à élargir la participation et à consolider les parcours de développement régional.

La collaboration continue entre l'ITTF, les Fédérations Continentales et les Associations Membres sera essentielle pour élargir les opportunités de développement dans le monde entier et renforcer les initiatives régionales qui soutiennent la prochaine génération d'athlètes.

Notes finales

Je souhaite exprimer ma sincère gratitude à la Présidente de l'ITTF, aux membres du Conseil Exécutif, à l'équipe Développement Sportif et à toutes les Associations Membres pour leur collaboration et leur engagement tout au long de l'année 2025.

Les progrès réalisés dans les initiatives de développement et d'éducation reflètent l'effort collectif visant à renforcer le tennis de table à tous les niveaux. Les investissements continus dans les parcours des athlètes, la formation des entraîneurs et la participation de base resteront essentiels pour assurer une croissance durable et offrir des opportunités élargies à la communauté mondiale du tennis de table.

Je me réjouis de poursuivre ce travail dans les années à venir, en développant davantage les programmes de développement et en soutenant la prochaine génération de joueurs, entraîneurs et officiels à travers le monde.

Paúl Estéban CALLE

Vice-Président Exécutif – ITTF

C'est avec un sentiment d'optimisme et de responsabilité que je présente mon premier rapport en tant que Vice-Présidente Exécutive, couvrant la période de novembre 2025 à mars 2026. Durant ces premiers mois, mon attention s'est portée sur une meilleure compréhension du paysage général et des spécificités de mes portefeuilles attribués, afin de contribuer efficacement à l'orientation stratégique de notre fédération.

Mes responsabilités s'articulent autour de trois portefeuilles : la Commission des Athlètes, la Commission de l'Entourage, et la Santé et le Bien-être. À ce titre, j'ai mené plusieurs activités pour faire progresser nos objectifs. J'ai rencontré le Directeur de la Fondation de l'ITTF et mis en place un mécanisme régulier de retour d'information. Celui-ci portera spécifiquement sur le développement de la stratégie « tennis de table pour la santé », avec une attention particulière sur le prochain Festival Mondial du Tennis de Table pour la Santé qui se tiendra à Shanghai plus tard cette année.

J'ai rencontré les représentants de la Commission des Athlètes au sein du Conseil Exécutif de l'ITTF et fourni des retours sur la mise à jour des Termes de Référence de la Commission des Athlètes, permettant ainsi que les voix de nos athlètes soient au centre de nos processus décisionnels.

Pour institutionnaliser et renforcer le travail de la Commission de l'Entourage, j'ai eu des discussions avec le Président de la Commission et le Directeur du Développement de l'ITTF. Ces échanges ont abouti à un projet de Termes de Référence, qui sera proposé à la commission ce mois-ci puis au Conseil Exécutif. Il s'agit d'une étape vers un cadre clair pour le travail essentiel de la commission dans le soutien à nos athlètes.

J'ai également examiné et fourni des commentaires écrits sur la nouvelle Constitution du Centenaire, dans le cadre du processus en cours de révision de la gouvernance.

Durant cette période de rapport, j'ai participé à la première réunion en ligne du nouveau Conseil, à la réunion suivante à Chengdu (à distance), ainsi qu'à la réunion en présentiel tenue à Singapour lors du "Singapore Smash" en février 2026.

En avançant, je crois que nous avons l'opportunité de renforcer l'engagement de nos membres et d'intensifier nos efforts de développement de manière équitable sur tous les continents.

De mon point de vue, nous devons continuer à évaluer les dynamiques au sein du groupe ITTF afin de favoriser une organisation plus cohésive et complémentaire, veillant à ce que tous les moteurs fonctionnent en harmonie pour faire progresser notre sport. Pour soutenir cette orientation, j'ai engagé des échanges avec de nombreux acteurs et je continuerai à le faire.

S.A.R. Princesse Zeina RASHID

Vice-Présidente Exécutive – ITTF

Ce rapport couvre mon travail en tant que Vice-Président Exécutif de l'ITTF durant l'année 2025, avec supervision des questions liées à la gouvernance, aux communications et au classement mondial. Cela s'ajoute aux fonctions générales de tous les Vice-Présidents Exécutifs au sein du Conseil Exécutif de l'ITTF, ainsi qu'aux autres missions représentatives confiées par la Présidente de l'ITTF. Nos tâches nécessitent la participation à diverses réunions virtuelles et physiques avec la direction et d'autres organisations externes.

Certains de nos travaux nécessitent une collaboration avec mes collègues pour faire avancer nos projets, car il existe généralement des chevauchements avec les portefeuilles d'autres membres du Conseil Exécutif, et nous avons, dans certains cas, travaillé ensemble pour progresser sur ces projets.

Principaux projets liés à la gouvernance durant la période concernée :

1. Examen des questions de gouvernance dans diverses Associations Membres et prise de mesures appropriées conformément aux Statuts de l'ITTF.
2. Révision continue du parcours permettant aux athlètes affiliés aux Fédérations de Tennis de Table de la Biélorussie et de la Russie de concourir en tant qu'athlètes neutres, conformément aux directives évolutives du CIO et aux Statuts de l'ITTF.
3. Travail constant pour renforcer nos dispositifs de protection contre la manipulation de matchs et autres violations des règles de notre sport.
4. Réalisation de l'auto-évaluation pour la Revue de Gouvernance des Fédérations Internationales de l'ASOIF, en collaboration avec le Secrétaire.
5. Examen des propositions et résolutions soumises pour l'AGM et les réunions du Conseil ITTF 2025 tenues à Doha, Qatar.
6. Collaboration avec le Comité des Nominations pour définir les critères nécessaires d'éligibilité aux élections et à la sélection des personnes dans les divers organes de l'ITTF.
7. Gestion des questions découlant des appels formulés par une Association Membre auprès de la Commission d'Éligibilité.

Assurer que nous révisons régulièrement la Constitution et les Règlements qui concernent le Groupe ITTF et continuer à encourager nos Fédérations Continentales et Associations Membres à faire de même.

GOVERNANCE**1. Introduction : Responsabilité institutionnelle dans une année complexe**

La période de rapport 2025 a été marquée par une complexité institutionnelle, une réforme constitutionnelle, une concurrence mondiale accrue provenant d'autres sports et une croissance record des communications.

En tant que Vice-Président Exécutif responsable de la gouvernance, des communications et de la supervision du classement mondial, mon objectif est resté clair :

- i. Œuvrer pour renforcer l'intégrité institutionnelle
- ii. Soutenir les Associations Membres sur diverses questions
- iii. Travailler à la modernisation des structures de gouvernance interne
- iv. Protéger la légitimité procédurale
- v. Élever le récit global de l'ITTF

Ce rapport reflète non seulement des activités, mais aussi une responsabilité institutionnelle.

1.2 Supervision de la Gouvernance & Stabilité Institutionnelle

1.2.1 Conseil et intervention auprès des Associations Membres

Durant la période de rapport, un soutien en matière de gouvernance a été fourni par le Responsable Gouvernance ITTF à plusieurs Associations Membres, notamment **Fidji, Malte, Moldavie** et **Syrie**, entre autres.

Ces interventions ont porté sur :

- i. L'interprétation constitutionnelle
- ii. La conformité en matière d'éligibilité
- iii. Les litiges internes de gouvernance
- iv. La restauration de l'ordre procédural
- v. Le renforcement de l'alignement statutaire avec les cadres ITTF

Chaque cas a nécessité une intervention calibrée — équilibrant le respect de l'autonomie avec le devoir de maintenir les standards de la fédération.

L'objectif, dans chaque instance, était la stabilité institutionnelle et l'avancement de l'Association Membre afin de permettre le développement des joueurs, le tout fondé sur la légalité.

1.2.2 Perturbation et continuation de l'AGM 2025

Une responsabilité majeure en matière de gouvernance durant l'année a été la perturbation de l'Assemblée Générale Annuelle 2025 en mai et sa continuation en novembre.

Un soutien juridique et en gouvernance a été fourni afin de garantir :

- i. Une interprétation correcte des statuts
- ii. L'intégrité procédurale
- iii. La transparence dans les mesures correctives
- iv. L'alignement avec les dispositions constitutionnelles

Cette période a exigé une gouvernance disciplinée et une communication mesurée pour protéger la crédibilité institutionnelle de l'ITTF.

La priorité n'était pas l'image — mais la légalité et la légitimité.

1.2.3 Réforme Constitutionnelle du Centenaire

2025 a marqué une phase cruciale du processus de réforme constitutionnelle du Centenaire.

Mes contributions ont inclus :

- i. Le soutien à la conception du cadre de réforme
- ii. Le conseil sur l'architecture de mise en œuvre
- iii. L'assistance aux mécanismes de consultation des parties prenantes
- iv. La garantie de l'alignement avec les standards contemporains de gouvernance

Cette initiative de réforme positionne l'ITTF pour une résilience structurelle à long terme et un alignement moderne de la gouvernance.

1.2.4 Modernisation de la Gouvernance Institutionnelle

Un travail supplémentaire en gouvernance a inclus :

- i. Des conseils sur les questions de nomination et de sélection
- ii. La révision et modernisation des Termes de Référence des Comités
- iii. Le renforcement de la cohérence des politiques internes
- iv. Le soutien aux procédures pour les élections de la Commission des Athlètes
- v. L'appui consultatif au Comité des Règles

Collectivement, ces actions renforcent la clarté, la responsabilité et la discipline institutionnelle au sein des structures de gouvernance de l'ITTF.

COMMUNICATIONS

2. Communications : de la reconstruction à la performance record

2.1 Reconstruction stratégique (Fondation 2022–2023)

Lorsque la responsabilité des communications a été assumée en 2022, le département ne comptait qu'un seul employé et aucune structure définie.

Le mandat initial était de reconstruire :

- i. Établir des processus opérationnels
- ii. Définir une voix institutionnelle distincte pour l'ITTF
- iii. Réaffirmer l'indépendance de la marque après la séparation avec WTT

En 2023, la fonction est passée de la reconstruction à une croissance structurée.

2.2 Évolution stratégique (2024)

L'expansion du calendrier des événements et l'année olympique ont permis de passer d'une communication centrée sur les annonces à un modèle axé sur le contenu et le sport.

La nomination d'un graphiste dédié a marqué un tournant structurel en matière de cohérence visuelle et de constance de la marque.

Toutes les plates-formes principales ont enregistré une croissance accélérée.

2.3 2025 : Formalisation de la stratégie « Plus, Plus, Plus »

En 2025, la philosophie interne des communications a été formalisée autour de trois piliers :

Plus de Sport : valoriser les récits tactiques et techniques propres à l'ITTF.

Plus d'Engagement : développer la vidéo interne, les récits sociaux et les histoires d'athlètes.

Plus de Données : investir dans les outils de suivi, les analyses éditoriales et le développement de bases de données de parties prenantes.

Résultat : une performance numérique record.

2.4 Leadership en événements et contenus – 2025

2.4.1 Coupes du Monde & Championnats :

- i. Macao 2025 a produit la finale la plus regardée sur YouTube de l'année.
- ii. La victoire de Hugo Calderano a généré 2,5 millions de vues.
- iii. Chengdu 2025 a expérimenté une interprétation assistée par IA des joueurs — une innovation en matière d'accessibilité.
- iv. Les parcours de qualification continentaux ont été mis en avant éditorialement.

2.4.2 Tennis de Table Para :

2025 a marqué la première année de communications renforcées pour le Circuit Para. L'identité de marque a été formalisée, la couverture élargie et l'inclusion priorisée — en cohérence avec les valeurs de l'ITTF et les standards du CIP.

2.4.3 Jeunesse et nouveaux publics :

Les Championnats du Monde Juniors 2025 ont vu le relancement stratégique de TikTok, avec 84 % de découverte organique via la distribution « For You ». Les récits jeunesse sont devenus un pilier éditorial central.

2.5 Performance numérique – chiffres records

2025 représente la meilleure année numérique de l'ITTF :

- i. Plus de 145 millions de vues vidéo
- ii. 366 000 abonnés cumulés
- iii. Croissance à deux chiffres sur toutes les plateformes

2.6 Croissance des plateformes en 2025 :

- i. Facebook : +46,6 %
- ii. Instagram : +155 %
- iii. YouTube : +66,6 %
- iv. LinkedIn : +20,2 %

2.7 Revenus numériques en 2025 :

- i. YouTube : +76,4 % sur un an (\$23,9k)
- ii. Facebook (monétisation lancée au T4) : \$2,6k
- iii. Revenus numériques totaux : ~\$26,5k

Bien que la monétisation bénéficie actuellement à WTT, la performance démontre un potentiel commercial intégré dans les actifs numériques détenus par l'ITTF.

2.8 Gouvernance de la marque et identité institutionnelle

Un cadre structuré de gouvernance de la marque a été introduit, incluant :

- i. Mise à jour des directives de marque
- ii. Nouvelles identités pour les événements (Championnats du Monde, Championnats Para, circuits Para, eSports, Hopes)
- iii. Actualisation du groupe de marques des Coupes du Monde
- iv. Contrôles internes de gouvernance des marques

Ce travail a considérablement renforcé la cohérence institutionnelle et la présentation mondiale de l'ITTF.

2.9 Intégration gouvernance et communications

Tout au long de 2025, la gouvernance et les communications ont été délibérément alignées. En particulier lors de moments institutionnels complexes — y compris les développements de l'AGA — la stratégie de communication a été coordonnée avec la supervision juridique afin de garantir :

- i. L'exactitude
- ii. La stabilité
- iii. La protection de la réputation
- iv. La confiance institutionnelle

Dans la gouvernance sportive moderne, la discipline narrative est une gestion des risques.

3 Supervision du Classement Mondial

En présidant le Groupe Classement Mondial dans le cadre de mes fonctions, j'ai pu apporter une supervision et des conseils pour soutenir le travail du groupe :

- i. Affinement du système de classement
- ii. Clarté technique
- iii. Équité et transparence
- iv. Alignement entre les systèmes valides et para

Le maintien de la crédibilité du classement reste essentiel pour la confiance des athlètes et la reconnaissance mondiale.

4 Réflexion finale

La période de rapport 2025 reflète une maturité institutionnelle. Quelques changements notables sont à souligner :

- i. La gouvernance a été renforcée.
- ii. Les communications sont devenues un atout stratégique.
- iii. L'identité de marque a été professionnalisée.
- iv. La portée numérique s'est élargie.
- v. Les processus de réforme sont en cours.

Ce travail a nécessité une gestion calme, une supervision disciplinée et un leadership collaboratif. La Fédération avance dans une direction plus forte et plus cohérente, et est par conséquent mieux positionnée pour l'avenir.

5. Remerciements

Je tiens à reconnaître le soutien et la confiance de la Présidente de l'ITTF, Mme Petra Sörling, ainsi que de mes collègues passés et actuels du Conseil Exécutif et de tous les membres de nos groupes de travail. Je les remercie d'avoir trouvé le temps pour nos réunions formelles et informelles.

Je souhaite également remercier chaleureusement tous mes collègues et amis à travers nos associations membres.

J'exprime ma gratitude à Steve Dainton et à l'ancien Secrétaire Général de l'ITTF, Raul Calin, pour leur temps précieux et leur travail dans l'avancement des activités du Conseil Exécutif.

Enfin, je remercie tout le personnel du Groupe ITTF, en particulier le Dr. Andres Constantin, Javier Angulo et Tristan Lavier, pour leur soutien et leur assistance indispensables qui m'ont permis de progresser dans mon travail et de compléter ce rapport. Ce rapport est un véritable mini-compendium de leur excellent service à l'ITTF.

Je réaffirme une fois de plus mon engagement à faire progresser la croissance du Groupe ITTF.

Merci.

Wahid Enitan OSHODI

Vice-Président Exécutif – ITTF

L'ITTF a conclu son Assemblée Générale Annuelle 2025 le 15 novembre 2025, en élisant un nouveau Conseil Exécutif pour la période 2025-2029, sous la direction de la Présidente élue Petra Sörling.

Ce rapport couvre la période du 16 novembre au 31 décembre 2025.

J'ai commencé mon mandat en participant à la première réunion du Conseil Exécutif de l'ITTF le 16 novembre 2025, en ligne. Une réunion de bienvenue a eu lieu avec la nouvelle équipe du Conseil Exécutif, au cours de laquelle des questions générales concernant l'activité future de cet organe de gouvernance ont été discutées.

La Présidente de l'ITTF a confirmé l'attribution de mon portefeuille lors de la deuxième réunion du Conseil Exécutif, tenue à Chengdu, Chine, le 8 décembre 2025, pendant la Coupe du Monde ITTF par équipes mixtes.

Mon portefeuille inclut les domaines suivants : Marketing, Relations publiques / Protocole, Équipement, le centenaire de l'ITTF.

MARKETING

Je suis heureuse que tout mon travail accompli au cours des 20 dernières années dans ce domaine ait été reconnu par l'attribution de ce portefeuille auquel je tiens énormément. J'utiliserai toute mon expérience pour apporter une vision nouvelle et différente, et pour mettre en valeur les atouts de l'ITTF.

CENTENAIRE DE L'ITTF

C'est une opportunité rare dont je suis reconnaissante : de vivre cet anniversaire et être responsable des activités qui marqueront le centenaire de l'ITTF.

RELATIONS PUBLIQUES / PROTOCOLE

J'ai eu des discussions avec Tristan Lavier, Responsable des Communications de l'ITTF, concernant la future stratégie liée au protocole. Ce sujet concernera toutes les relations avec les officiels, la famille ITTF, les cérémonies de remise de prix, les VIP, les invités, les sponsors, les investisseurs et bien plus encore.

ÉQUIPEMENT

Je réfléchirai à la manière dont le département responsable de l'équipement peut être relié à diverses activités marketing pour un nouveau repositionnement.

Je ne terminerai pas ce bref rapport sans vous remercier encore une fois de m'avoir élue Vice-Présidente Exécutive de l'ITTF. J'apprécie votre confiance et je me réjouis de collaborer étroitement pour soutenir les associations nationales, les athlètes et les entraîneurs dans le monde entier.

Aujourd'hui, je suis honorée de continuer à servir le tennis de table au plus haut niveau. Avec l'engagement de travailler pour l'unité et la coopération, tant au sein du Conseil Exécutif ITTF qu'entre toutes les associations membres, nous pouvons ensemble continuer à construire l'avenir de notre sport.

Un Sport. Un Monde. Une Vision.

Beatrice ROMANESCU

Vice-Présidente Exécutive – ITTF

Domaines de responsabilité

- Masters (Vétérans)
- Sports scolaires
- Sciences du sport

Introduction et remerciements

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à la Présidente de l'ITTF, Mme Petra Sörling, pour m'avoir confié un portefeuille qui correspond parfaitement à ma carrière professionnelle et à mon expertise. J'adresse également mes remerciements aux membres des commissions et à mes collègues du Conseil Exécutif (EB) pour leur soutien et leur collaboration continus.

Réunions et événements

- **16 novembre 2025 (dimanche) / En ligne** : 1ère réunion du Conseil Exécutif, introduction après la continuation de l'AGA.
- **8 décembre 2025 (lundi) / Chengdu** : 2e réunion du Conseil Exécutif et dernière réunion de l'année 2025.
- **23 janvier 2026 (vendredi) / En ligne** : réunion du Conseil Exécutif.
- **8 février 2026 (dimanche) / Montreux, Suisse** : Tournoi Europe Top 16 (participation à la cérémonie de remise des prix).
- **27 février 2026 (vendredi) / En ligne (depuis Singapour)** : réunion du Conseil Exécutif.

Objectifs stratégiques et mises à jour**Masters (Vétérans)**

Je suis heureux d'annoncer un grand développement pour nos athlètes vétérans : les Championnats du Monde par Équipes de Tennis de Table pour Vétérans ont été officiellement approuvés. C'est une avancée significative pour soutenir l'esprit compétitif du tennis de table à tous les âges. Les joueurs vétérans sont la véritable colonne vertébrale de notre communauté mondiale, démontrant une passion et un engagement de toute une vie.

Dans la période à venir, nous visons non seulement à augmenter le nombre d'événements régionaux pour vétérans, mais aussi à créer des plates-formes où nos maîtres joueurs pourront partager leur expérience inestimable afin d'inspirer les jeunes générations.

Sports scolaires

Je concentrerai spécifiquement mes efforts sur le sport scolaire, avec une forte emphase sur la durabilité à long terme. Je suis déterminé à développer des projets pratiques et durables, ciblant les régions défavorisées, afin de rendre notre sport plus accessible.

Pour atteindre cet objectif, je suis heureux de partager que nous avons déjà entamé des négociations et discussions avec des partenaires potentiels afin d'obtenir les financements et ressources nécessaires. Notre but est de créer des modèles auto-suffisants qui feront du tennis de table un outil éducatif permanent dans les écoles, et non une simple activité temporaire.

Sciences du sport

Afin de suivre de près et de mettre en œuvre les innovations dans notre domaine, une conférence scientifique complète sur les sports de raquette (*Racket Sports Science Conference*) est actuellement en préparation. Nous accordons une priorité élevée aux initiatives de sciences du sport basées sur les technologies de pointe, visant à améliorer la performance de nos athlètes et à faciliter leur quotidien. Dans ce contexte, nous travaillons sur un plan plus large pour intégrer mondialement la biomécanique assistée par intelligence artificielle dans le tennis de table. Notre objectif fondamental est de démocratiser les données et les sciences du sport, en veillant à ce que les joueurs et entraîneurs à tous les niveaux aient accès à ces avancées, ce qui élèvera considérablement le niveau mondial de notre discipline.

Prof. Dr. Veli Ozan ÇAKIR

Vice-Président Exécutif – ITTF

1. Introduction

Tout au long de l'année 2025, la Commission des Athlètes (AC) a poursuivi son travail pour représenter la voix des joueurs au sein de l'écosystème ITTF et pour renforcer le dialogue entre les athlètes, la Fédération Internationale de Tennis de Table (ITTF) et World Table Tennis (WTT).

La Commission est restée concentrée sur la garantie que les perspectives des athlètes soient reflétées dans les discussions relatives aux structures de compétition, à la planification des tournois, à l'arbitrage, aux règlements sur l'équipement et à l'environnement professionnel global du sport.

Au cours de l'année, l'AC a échangé avec des athlètes de différentes régions et niveaux de compétition, recueillant leurs retours et partageant des informations avec les parties prenantes pertinentes de l'ITTF. La Commission a également poursuivi ses efforts pour renforcer la représentation des athlètes dans le cadre de gouvernance du tennis de table, en promouvant une communication ouverte et une collaboration constructive dans tout le sport.

2. Discussions clés et mises à jour

2.1 Réunions en ligne et consultations avec les athlètes

En 2025, la Commission des Athlètes a organisé plusieurs réunions en ligne et consultations avec les athlètes et les parties prenantes afin de discuter des questions affectant la communauté mondiale des joueurs.

Les principaux sujets soulevés par les athlètes comprenaient :

- **Planification du calendrier des compétitions** : importance d'une annonce précoce du calendrier international pour permettre aux athlètes de mieux planifier leur entraînement et leurs déplacements.
- **Système de classement mondial** : dialogue continu sur la distribution des points de classement et son influence sur les décisions de participation.
- **Bien-être des joueurs** : les athlètes ont souligné les exigences croissantes du calendrier international et la nécessité de trouver un équilibre entre performance, récupération et déplacements.

Les retours recueillis lors de ces discussions ont été communiqués à la direction de l'ITTF et de WTT dans le cadre des efforts continus visant à améliorer l'expérience des athlètes.

2.2 Retours sur les grands événements

Les athlètes ont exprimé des retours généralement positifs concernant plusieurs grandes compétitions organisées durant l'année. Beaucoup ont mis en avant des améliorations dans l'organisation des événements, les infrastructures de compétition et les services aux athlètes.

Le développement continu des événements sous WTT a contribué à élever le niveau professionnel des compétitions internationales et à renforcer la visibilité mondiale du sport. Ces améliorations ont été reconnues positivement par les athlètes de différentes régions.

2.3 Collaboration avec les Comités de l'ITTF

En 2025, la Commission des Athlètes a également participé à des discussions avec d'autres organes de l'ITTF, notamment le Comité Équipement et le Comité des Arbitres et Juges (URC).

Les échanges avec le Comité Équipement ont porté sur les règlements relatifs au matériel et leur impact sur les athlètes, en particulier en ce qui concerne la cohérence, l'équité et les implications pratiques de l'application des règles en compétition.

Le dialogue avec le Comité des Arbitres et Juges a abordé des sujets liés aux standards d'arbitrage, aux interprétations des règles et à la communication entre athlètes et officiels. Ces discussions ont été constructives et visaient à renforcer la compréhension mutuelle tout en garantissant l'intégrité et l'équité des compétitions.

La Commission des Athlètes valorise cette collaboration et estime que la poursuite de ces échanges entre comités contribue positivement au développement du sport.

3. Développements positifs pour les athlètes

3.1 Améliorations continues dans l'organisation des événements

Les événements WTT ont continué à offrir des standards élevés en matière d'organisation des compétitions, de services aux athlètes et de présentation des diffusions. Ces évolutions contribuent de manière significative à la professionnalisation du tennis de table et créent un environnement plus favorable pour les athlètes.

3.2 Dialogue constructif avec les parties prenantes

La Commission des Athlètes a maintenu une communication régulière avec les représentants de l'ITTF et de WTT tout au long de l'année. Ce dialogue a permis de s'assurer que les perspectives des athlètes soient prises en compte lors de l'examen des règlements, des formats de compétition et des questions opérationnelles affectant les joueurs.

3.3 Engagement accru des athlètes

Les athlètes de différentes régions ont continué à partager activement leurs retours et points de vue avec la Commission. Cet engagement permet de garantir que la Commission reflète une représentation large et diversifiée de la communauté mondiale des athlètes.

4. Demandes et préoccupations des athlètes

4.1 Coût de la participation

Les athlètes continuent de souligner les défis financiers liés à la participation au circuit international. Les frais de voyage, d'hébergement et d'accueil demeurent des dépenses importantes, en particulier pour les athlètes sans soutien solide de leur fédération ou de sponsors.

La Commission continue de plaider pour des mesures visant à réduire ces charges financières et à soutenir une participation durable des athlètes.

4.2 Calendrier et planification des compétitions

Les athlètes ont insisté sur l'importance d'annoncer le calendrier international des compétitions bien à l'avance afin de permettre une planification adéquate des cycles d'entraînement et des programmes de participation.

Éviter les chevauchements entre les grands événements et garantir un temps de récupération suffisant entre les tournois restent des considérations essentielles pour le bien-être des athlètes.

4.3 Communication au sein de la communauté des athlètes

La Commission des Athlètes continue d'explorer des moyens d'améliorer la communication entre les athlètes à l'échelle mondiale et de s'assurer que les joueurs soient bien informés des mises à jour réglementaires et des évolutions du sport.

Le renforcement des canaux de communication contribuera à favoriser une plus grande collaboration et un engagement accru au sein de la communauté mondiale du tennis de table.

La Commission des Athlètes reste déterminée à travailler en collaboration avec l'ITTF, WTT et toutes les parties prenantes afin de garantir que les athlètes demeurent au centre du développement continu du sport.

Sharath Kamal ACHANTA et LIU Shiwen

Co-présidents de la Commission des Athlètes

L'année 2025 a marqué la première année complète du nouveau Comité Exécutif ITTF Afrique, dirigé par moi-même en tant que Président.

Au cours de cette année, en collaboration avec divers départements de l'ITTF, nous avons introduit et mis en œuvre de nouveaux programmes et activités, comme indiqué ci-dessous :

1. Coupe ITTF Afrique Jeunes

Dans le but d'augmenter le nombre d'activités pour nos jeunes joueurs talentueux, nous avons créé une nouvelle compétition, la **Coupe ITTF Afrique Jeunes**, organisée parallèlement aux Championnats d'Afrique Jeunes. La première édition s'est tenue à Lagos en août 2025. Elle est conçue pour compléter les Championnats existants et servir d'outil supplémentaire pour le développement de la jeunesse en Afrique.

2. Programme ITTF/ITTF-Afrique de soutien aux arbitres internationaux

Un nouveau programme a été lancé pour accélérer la formation et la certification des jeunes arbitres du continent, en leur fournissant un soutien financier et logistique afin qu'ils puissent participer à des événements internationaux.

Un total de 15 (quinze) arbitres internationaux africains sont actuellement inscrits à ce programme louable, leur progression vers le statut *badge bleu* étant accélérée grâce à leur présence accrue sur les événements et à un mentorat et coaching spécialisés.

3. Formation des Managers de Compétitions / Managers régionaux

En partenariat avec le département des compétitions ITTF, nous avons mis en place un programme similaire à celui des arbitres, où de jeunes officiels sont formés et encadrés par des Managers de Compétitions expérimentés de l'ITTF. Ils bénéficient d'une transmission de connaissances théoriques et pratiques, ainsi que de l'opportunité de gérer et superviser nos événements régionaux sur le continent. Nous constituons ainsi un solide vivier d'officiels bien formés pour gérer nos compétitions.

En 2025, le nouvel Accord Stratégique Quadriennal (SQA) de l'ITTF est entré en vigueur et a été pleinement mis en œuvre, tant en termes de soutien financier à ITTF Afrique que des programmes et activités de développement contenus dans l'accord.

B. GOUVERNANCE

La nomination d'un conseiller spécial dans le domaine de la gouvernance vise à garantir que nous nous alignons sur les meilleures pratiques établies par le Comité International Olympique et d'autres organisations. Nous veillerons à travailler étroitement avec nos associations membres. Ce sera un domaine d'attention pour l'année à venir, car notre comité de révision constitutionnelle examinera notre Constitution et l'alignera sur les éventuelles modifications apportées à la Constitution de l'ITTF lors de la prochaine Assemblée Générale.

C. CALENDRIER DES EVENEMENTS 2025

Tous les événements inscrits au Calendrier de l'ITTF-Afrique 2025, adopté et ratifié lors de l'AGM ITTF-Afrique 2024 en Éthiopie, se sont tenus avec succès.

Les événements sont les suivants :

- i. Coupe d'Afrique ITTF et Championnats des Clubs
Tunis, Tunisie – du 22 au 27 février 2025.
- ii. Championnats d'Afrique ITTF Jeunes
Lagos, Nigeria – du 27 juillet au 3 août 2025.
- iii. Coupe d'Afrique ITTF Jeunes
Nouvel événement, première édition à Lagos, Nigeria – du 4 au 5 août 2025.
- iv. Championnats d'Afrique ITTF Seniors
Tunis, Tunisie – du 12 au 19 octobre 2025.
- v. Challenge Mondial ITTF Para et Championnats d'Afrique ITTF Para
Les deux événements ont eu lieu à Gizeh, Égypte – du 15 au 23 novembre 2025.

D. CHAMPIONNATS REGIONAUX

Les cinq (5) Championnats régionaux, servant de qualifications pour les Championnats Seniors, se sont également tenus avec succès :

- i. Afrique du Nord – Tunis, Tunisie – du 28 au 30 avril 2025
- ii. Afrique de l'Est – Antananarivo, Madagascar – du 31 mai au 3 juin 2025
- iii. Afrique centrale – Brazzaville, Congo – du 27 au 29 juin 2025
- iv. Afrique australe – Windhoek, Namibie – du 12 au 14 juin 2025
- v. Afrique de l'Ouest – Lagos, Nigeria – du 16 au 19 juillet 2025

D'autres événements organisés sous la bannière de WTT

- i. WTT Youth Contender et Youth Star Contender – Tunis, (TUN) – 13 / 19 janvier 2025
- ii. WTT Contender – Tunis, (TUN) – du 22 / 27 avril 2025
- iii. WTT Contender – Lagos, (NGR) – du 22 / 26 juillet 2025

En plus de ce qui précède, le tennis de table a été intégré dans deux événements multisports africains organisés en 2025 :

- i. 1ers Jeux Africains Scolaires – Algérie
- ii. Jeux Africains de la Jeunesse – Luanda, Angola

L'ITTF-Afrique a fourni un soutien technique pour le tennis de table lors de ces deux compétitions.

E. ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ET DE PARTICIPATION

Un nombre appréciable d'activités de développement ont été organisées dans diverses Associations Membres tout au long de l'année 2025. Parmi celles-ci :

1. ITTF Afrique – Continental Hopes Week & Challenge tenu à Lagos, Nigeria, du 20 au 25 juillet 2025.
2. Deux évaluations ARE/AUT et BB, organisées à Lagos, Nigeria, et à Tunis, Tunisie.
3. Programmes et activités "My Gender, My Strength" à travers tout le continent.
4. Quelques programmes de formation d'entraîneurs Niveau 1 et Niveau 2.

En outre, des bourses de formation et de compétition ont été accordées à des jeunes joueurs africains sélectionnés via les Bourses ITTF pour jeunes. Nous devons saluer les jeunes talents venus d'Ouganda, de Madagascar, d'Algérie, de Tunisie, d'Afrique du Sud et d'autres pays, qui ont désormais rejoint le haut niveau du tennis de table jeunesse en Afrique.

F. REMERCIEMENTS

L'objectif principal du Comité Exécutif ITTF Afrique actuel demeure le soutien aux joueurs et leur développement, la formation des entraîneurs, ainsi que la mise à disposition d'équipements pour autant d'Associations Membres que possible. Je remercie chaleureusement nos membres du Comité Exécutif.

À cet égard, nous travaillons en étroite collaboration avec des sponsors et partenaires potentiels afin de générer des financements substantiels pour atteindre ces objectifs. Nous exprimons notre gratitude à nos partenaires actuels : VALUEJET, ETHIOPIAN AIRWAYS et STAG GLOBAL.

Nous apprécions le soutien de l'ITTF à travers le SQA 2025, et en particulier l'excellente collaboration avec l'équipe Développement ITTF dirigée par Mikael ANDERSSON et nos Vice-Présidents Exécutifs, alors que nous élaborons de nouvelles idées et stratégies pour concrétiser nos objectifs.

Le soutien de l'ensemble de la structure ITTF doit être mentionné, et nous remercions tout spécialement la Présidente de l'ITTF, Mme Petra SÖRLING, Steve Dainton (Directeur Général WTT) et l'ancien Secrétaire Général de l'ITTF Raul CALIN pour leur engagement envers la croissance et le développement du tennis de table en Afrique. Un mot de remerciement doit également être adressé à M. Chris TAM.

Ce rapport ne serait pas complet sans mentionner nos jeunes joueurs et joueuses de haut niveau issus de toutes les régions du continent. C'est la première fois que nous voyons émerger un tel talent exceptionnel provenant d'une multitude de pays. Nous devons féliciter nos associations membres pour le travail accompli.

C'est un grand honneur de servir en tant que Président de l'ITTF Afrique et je m'efforcerai de continuer à faire tout ce qui est nécessaire pour unir nos associations membres, avec pour objectif d'améliorer la participation à notre sport sur l'ensemble du continent, tout en cherchant des opportunités pour accompagner nos joueurs de haut niveau dans leur quête de succès.

Merci.

Wahid Enitan OSHODI

Président Continental : AFRIQUE

Résultats sportifs, techniques et institutionnels

L'année 2025 a représenté une période de consolidation stratégique et de croissance soutenue pour ITTF Amériques, tant en haute performance que dans le développement technique, l'arbitrage et le renforcement institutionnel de la région.

La gestion s'est articulée autour de plusieurs piliers centraux :

1. Excellence sportive et positionnement international.
2. Renforcement organisationnel, compétitions et coordination continentale.
3. Développement technique et de l'arbitrage.
4. Représentation institutionnelle internationale.

1. EXCELLENCE SPORTIVE ET PROJECTION INTERNATIONALE

En 2025, le continent américain a maintenu une présence stable et compétitive dans l'élite du tennis de table mondial, consolidant sa position au sein du système ITTF et du circuit WTT.

Haute performance – Classement mondial ITTF

- Hugo Calderano (Brésil) a terminé l'année dans le Top 5 du classement mondial ITTF (actuellement n°2), atteignant les phases finales et les podiums des tournois du circuit WTT (*Star Contender* et *Contender*), s'imposant comme la référence continentale et l'un des leaders mondiaux du tennis de table.
- Kanak Jha (États-Unis) est resté dans le Top 30 du classement mondial masculin, confirmant la compétitivité soutenue de l'Amérique du Nord.
- Adriana Díaz (Porto Rico) a terminé l'année dans le Top 20 du classement mondial féminin, avec des apparitions régulières dans les phases finales des tournois WTT et des championnats ITTF.
- Bruna Takahashi (Brésil) et Lily Zhang (États-Unis) ont consolidé leur présence dans le Top 30 du classement mondial féminin, positionnant le bloc féminin américain comme l'un des plus forts en dehors de l'Asie et de l'Europe.

Ces résultats confirment la maturité du système régional de haute performance et l'impact des programmes de développement mis en œuvre sur le continent.

2. RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL, COMPÉTITIONS ET COORDINATION CONTINENTALE

Principaux événements continentaux 2025 :

- Coupe Panaméricaine 2025 – San Francisco, États-Unis (18–23 février).
- Championnats Panaméricains U15 & U19 – Rosario, Argentine (24–31 août).
- Championnats Panaméricains U11 & U13 – Antigua, Guatemala (3–10 septembre), organisés conjointement avec l'ITTF-Americas Hopes Week.
- Championnats Panaméricains Seniors – Rock Hill, États-Unis (12–19 octobre).
- Championnats Panaméricains Masters – reprogrammés et organisés avec succès à Asunción, Paraguay, en février 2026, garantissant la continuité institutionnelle et le respect des compétitions.
- Plus de 20 tournois régionaux ont été supervisés dans les quatre zones : Amérique du Nord, Amérique centrale, Caraïbes et Amérique du Sud.

- Un soutien technique a été apporté aux II Jeux Panaméricains Juniors – Asunción 2025, renforçant la coordination avec Panam Sports.
- La ville de Rio de Janeiro (Brésil) a été sélectionnée comme hôte des Championnats du Monde 2029, un jalon stratégique qui positionne à nouveau les Amériques comme organisateur du plus grand événement mondial.

La région continue de progresser avec une vision de croissance durable, d'intégration continentale et d'excellence sportive.

3. DEVELOPPEMENT TECHNIQUE ET DE L'ARBITRAGE

Le renforcement technique et de l'arbitrage a constitué l'un des piliers structurels de la gestion en 2025.

Formation et professionnalisation :

- Mise en œuvre d'un projet complet pour les arbitres internationaux et les juges locaux.
- Organisation de multiples cours de formation d'entraîneurs dans différentes régions du continent.
- Réalisation de l'IR School (école des juges-arbitres), qui n'avait pas été organisée dans les Amériques depuis 2016.
- Conduite des évaluations ARE et AUT lors des Championnats Panaméricains et des événements régionaux.
- Participation d'évaluateurs internationaux avec le soutien du département Développement de l'ITTF.
- Augmentation continue du nombre d'arbitres actifs disposant d'un statut valide dans la région.

Ces actions ont permis d'élever les standards techniques, d'assurer la transparence compétitive et de renforcer le capital humain du continent.

4. REPRESENTATION INSTITUTIONNELLE INTERNATIONALE

Virginia Sung et Paúl Calle ont été élus Vice-Présidents de la Fédération Internationale de Tennis de Table (ITTF).

Cette nomination reflète leur parcours, leur leadership et leur engagement envers le développement mondial de notre sport, ainsi qu'un renouvellement par l'ITTF de la solide relation consolidée avec les autorités de l'ITTF-Amériques.

Pour le continent américain, c'est une source de fierté institutionnelle d'avoir des représentants dotés d'une vision stratégique solide au sein de la gouvernance mondiale, qui, aux côtés de tout le Comité Exécutif ITTF Amériques, continueront à travailler pour le développement de notre sport bien-aimé.

CONCLUSION

L'année 2025 a été une année de consolidation compétitive, de renforcement technique et de positionnement stratégique international.

ITTF Amériques continue d'avancer avec une gestion solide, orientée vers les résultats, axée sur l'intégration régionale et la projection mondiale, posant des bases robustes pour le cycle 2026–2028.

Juan VILA REINOSO

Président Continental : AMÉRIQUES

En tant que Président de l'ATTU, j'ai le plaisir de présenter le rapport de l'ATTU.

2025 a été une première année marquante et couronnée de succès pour notre nouveau mandat. L'ATTU n'a pas seulement atteint, mais a dépassé les objectifs stratégiques fixés, démontrant la force de notre engagement renouvelé envers la communauté du tennis de table. Nous sommes impatients de poursuivre sur cette lancée en travaillant étroitement avec les membres du Conseil Exécutif de l'ATTU, les Vice-Présidents régionaux et les associations membres asiatiques afin d'élever le niveau du tennis de table en Asie et d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

1. Accord stratégique quadriennal ITTF / ATTU (SQA)

En 2025, suite à la signature de l'accord ITTF-ATTU/SQA, l'ATTU (Union Asiatique de Tennis de Table) a réalisé des avancées significatives dans la promotion et le développement du tennis de table en Asie. Tout au long de l'année, l'ATTU est restée activement engagée dans la culture du sport dans toutes les régions asiatiques. En collaborant étroitement avec les associations membres, nous avons fourni une assistance précieuse et des conseils spécialisés sur divers sujets. Fidèle à sa mission d'expansion des activités régionales, l'ATTU est restée déterminée à renforcer la communauté du tennis de table à travers l'Asie.

2. Site web de l'ATTU

En 2025, l'ATTU a poursuivi son alignement avec l'initiative ITTF/SQA en améliorant davantage son site web, le rendant plus attractif et dynamique que jamais. En tant que plateforme de référence pour les mises à jour sur les tournois à venir, les classements des joueurs et les ressources de formation, la modernisation continue et l'amélioration des fonctionnalités du site ont considérablement élevé la qualité des informations disponibles pour les utilisateurs en Asie et au-delà.

3. Réunion des membres du Conseil de l'ATTU

Cette année, l'ATTU a tenu sa réunion du Conseil en marge des Finales des Championnats du Monde ITTF, avec la participation de représentants de toute l'Asie. La réunion a été un grand succès, permettant à l'ATTU et à ses membres de discuter de sujets importants et de partager des idées innovantes dans un cadre productif et collaboratif.

4. 27^e Championnats Asiatiques ITTF-ATTU 2025

Un moment fort du calendrier 2025 a été l'organisation réussie des 28^e Championnats Asiatiques par Équipes ITTF-ATTU, tenus à Bhubaneswar, Inde, du 11 au 15 octobre 2025. L'événement a mis en valeur l'exceptionnelle profondeur de talents du continent. Ces championnats ont également servi d'épreuve de qualification asiatique pour les Championnats du Monde par Équipes ITTF 2026 à Londres, renforçant l'engagement de l'ATTU à offrir des compétitions de haute qualité qui élèvent le niveau du tennis de table en Asie.

5. 29^e Championnats Asiatiques Jeunes 2025

Un autre jalon important du calendrier 2025 a été l'organisation réussie des 29^e Championnats Asiatiques Jeunesse de Tennis de Table, tenus à Tachkent, Ouzbékistan, du 26 juin au 2 juillet 2025. L'événement a rassemblé les jeunes talents les plus prometteurs du continent, offrant une compétition de haut niveau et favorisant la prochaine génération de stars du tennis de table. Ces

championnats ont souligné la volonté continue de l'ATTU de développer la jeunesse et d'élargir les activités régionales, renforçant davantage la communauté du tennis de table en Asie.

6. 34^e Coupe d'Asie ITTF-ATTU 2025

Le calendrier 2025 a débuté de manière spectaculaire avec l'organisation réussie de la 34^e Coupe d'Asie ITTF-ATTU à Shenzhen, Chine, du 19 au 23 février. L'événement a réuni 32 des meilleurs hommes et 32 des meilleures femmes du continent pour une compétition intense, se concluant par une domination totale de la Chine au tableau des médailles. La Coupe d'Asie a également servi de voie directe de qualification pour la Coupe du Monde de Tennis de Table. L'organisation impeccable du tournoi et l'enthousiasme du public ont donné le ton vibrant d'une année mémorable pour le tennis de table asiatique.

7. Événements futurs de l'ATTU

Depuis la confirmation de l'AGM en 2024, plusieurs événements ont été programmés dans le calendrier asiatique :

- 35^e Coupe d'Asie ITTF-ATTU – Haikou, Chine, du 4 au 8 février 2026.
- 30^e Championnats Asiatiques Jeunesse – Mascate, Oman, du 21 au 27 juin 2026.
- 29^e Championnats Asiatiques ITTF-ATTU – Tachkent, Ouzbékistan, du 19 au 25 oct 2026.

Pour terminer, je souhaite exprimer ma profonde gratitude à l'ITTF, aux Associations membres de l'ATTU et à mes collègues pour leur soutien indéfectible et leurs contributions à l'ATTU en 2025.

Khalil AL-MOHANNADI

Président Continental : ASIE

Adhésion

Le nombre total d'associations membres de l'ETTU est actuellement de **58 associations**.

Événements et compétitions

Au cours de l'année 2025, l'ETTU a pu organiser tous les événements programmés :

2024/25 Ligue des Champions ETTU Hommes (1/4 finale, phase 1) - plusieurs lieux, 15-20 jan 2025
2024/25 Ligue des Champions ETTU Dames (1/4 finale, phase 1) - plusieurs lieux, 15-20 jan 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Hommes (1/8 finale, phase 1) - plusieurs lieux, 15-20 jan 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Dames (1/8 finale, phase 1) - plusieurs lieux, 15-20 jan 2025
Championnats d'Europe par équipes 2025 - phase 1 - Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, 21-25 jan 2025
Joola Europe Youth Series – Croatia Open - Osijek, 5-9 fév 2025
2024/25 Ligue des Champions ETTU Hommes (1/4 finale, phase 2) - plusieurs lieux, 14-16 fév 2025
2024/25 Ligue des Champions ETTU Dames (1/4 finale, phase 2) - plusieurs lieux, 14-28 fév 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Hommes (1/8 de finale, phase 2) - plusieurs lieux, 14-16 fév 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Dames (1/8 de finale, phase 2) - plusieurs lieux, 14-21 fév 2025
CCB Europe Top 16 Cup 2025 – Montreux, Suisse, 20-23 fév 2025
Joola Europe Youth Series – Türkiye Open - Nevşehir, 19-23 mars 2025
Championnats nationaux (dates protégées) - divers lieux, 21-23 mars 2025
2024/25 Ligue des Champions ETTU Dames (1/2 finale, phase 1) - plusieurs lieux, 28-30 mars 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Hommes (1/4 finale, phase 1) - plusieurs lieux, 28 mar-13 avr 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Dames (1/4 finale, phase 1) - plusieurs lieux, 28 mar-12 avr 2025
Europe Trophy Hommes et Femmes – Finales – Herceg Novi, Monténégro, 4-6 avril 2025
Joola Europe Youth Series – Bosnia Herzegovina Open - Ilijaš, 16-20 avr 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Hommes (1/4 finale, phase 2) - plusieurs lieux, 18-27 avr 2025
2024/25 Ligue des Champions ETTU Dames (1/2 finale, phase 2) - plusieurs lieux, 25-28 avr 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Dames (1/4 finale, phase 2) - plusieurs lieux, 26-27 avr 2025
Championnats d'Europe U21 2025 – Bratislava, Slovaquie, 7-11 mai 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Hommes (1/2 finale) - plusieurs lieux, 28 mai-6 jun 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Dames (1/2 finale) - plusieurs lieux, 28 mai-9 jun 2025
ETTU Hylo Ligue des Champions Hommes - Final Four - Sarrebruck, Allemagne, 31 mai-1 jun 2025
2024/25 Ligue des Champions ETTU Dames (Finale, phase 1) - Berlin, Allemagne, 5 jun 2025
2024/25 Ligue des Champions ETTU Dames (Finale, phase 2) - Metz, France, 12 jun 2025
Championnats d'Europe Vétérans 2025 – Novi Sad, Serbie, 16-21 jun 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Dames (Finale, phase 1) - Saint-Denis, France, 22 jun 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Hommes (Finale, phase 1) Prague, Tchéquie, 25 jun 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Dames (Finale, phase 2) - Hodonín, Tchéquie, 27 jun 2025
2024/25 Coupe d'Europe ETTU Hommes (Finale, phase 2) - Havlíčkův Brod, Tchéquie, 29 jun 2025
Championnats d'Europe Jeunes 2025 - Ostrava, Tchéquie, 11-20 jul 2025
Joola Europe Youth Series – Latvia Open - Riga, 24-28 août 2025
2025/26 Ligue des Champions ETTU Hommes et Dames (phase 1) - Novi Sad, Serbie, 29-31 août 2025
Championnats d'Europe U13 2025 - Kosta, Suède, 24-28 sept 2025
Europe Youth Top-10 2025 - Tours, France, 3-5 oct 2025
Championnats d'Europe par équipes - Phase finale 2025 - Zadar, Croatie, 12-19 oct 2025
Joola Europe Youth Series - Czechia Open – Plzeň, 22-26 oct 2025
2025/26 Ligue des Champions ETTU Dames GS2 R1 – plusieurs lieux, 11-12 nov 2025

2025/26 Ligue des Champions ETTU Hommes (1/8 de finale, phase 1) - plusieurs lieux, 11-16 nov 2025
2025/26 Coupe d'Europe ETTU Hommes (phase 1) - Odorheiu, Roumanie, 14-16 nov 2025
2025/26 Coupe d'Europe ETTU Dames (phase 1) - Linares, Espagne, 14-16 nov 2025
2025/26 Ligue des Champions ETTU Dames GS2 R2 - plusieurs lieux, 15-16 nov 2025
Joola Europe Youth Series – Serbian Open - Beočin, 26-30 nov 2025
2025/26 Ligue des Champions ETTU Dames GS2 R3 - plusieurs lieux, 16-17 déc 2025
2025/26 Ligue des Champions ETTU Hommes (1/8 finale, phase 2) - plusieurs lieux, 16-21 déc 2025
2025/26 Coupe d'Europe ETTU Hommes (Phase 2) – Lille, France, 19-21 déc 2025
2025/26 Coupe d'Europe ETTU Dames (Phase 2) – Lille, France, 19-21 déc 2025
2025/26 Ligue des Champions ETTU Dames GS2 R4 – plusieurs lieux, 20-21 déc 2025

Nombre de participants par événement

- Championnats d'Europe par équipes 2025 (Phase finale + Phase 1) : Hommes – 40 équipes ; Femmes – 38 équipes
- Championnats d'Europe U21 2025 : 112 joueurs – 34 associations
- Championnats d'Europe Vétérans 2025 : 2 563 joueurs – 42 associations
- Championnats d'Europe Jeunes 2025 : 564 joueurs – 48 associations
- Championnats d'Europe U13 2025 : 154 joueurs – 34 associations
- Top-10 Jeunes d'Europe 2025 : 40 joueurs – 19 associations
- EYS 2025 – 6 événements : 740 joueurs – 38 associations - croissance par rapport à la participation de 2024 : +27,15 %

Compétitions de clubs – Saison 2025/26

1. Compétitions masculines de clubs : 61 clubs issus de 25 associations
2. Compétitions féminines de clubs : 48 clubs issus de 18 associations
3. Total : 109 clubs issus de 27 associations

Activités de développement

Le Programme de Développement de l'ETTU a été pleinement mis en œuvre en 2025, engageant 40 associations membres (soit 2 de plus qu'en 2024) dans au moins une initiative de développement à travers l'Europe. Le programme a continué de se concentrer sur la performance des jeunes, la participation de masse, la formation des entraîneurs et des officiels, ainsi que le renforcement de la capacité organisationnelle des associations membres.

Dans le cadre du parcours Euro-talents et le Hopes Continental, l'ETTU a organisé trois camps de sélection Euro-talents, le camp de sélection ITTF Continental Hopes et trois camps de développement Euro-talents U13. Ces activités ont rassemblé de jeunes joueurs et entraîneurs venus de toute l'Europe, offrant des environnements d'entraînement de haut niveau et servant de voie principale d'identification des futurs talents européens.

À travers le Programme d'Assistance aux Associations Nationales (NAAP), l'ETTU a soutenu 15 projets de développement mis en œuvre par des associations membres, allant de programmes de participation scolaire à des camps nationaux d'entraînement, des initiatives de formation d'entraîneurs, des projets d'infrastructure numérique et des activités de para tennis de table.

L'ETTU a également continué à investir dans le développement des arbitres et officiels de match via des activités de formation avancées, des évaluations de performance lors des grands événements européens, des webinaires et des cours éducatifs. Au total, 12 associations membres ont participé à des cours d'arbitrage en ligne, tandis que des initiatives de mentorat et de

développement telles que le Projet Jeune Officiel de Match et des programmes dédiés aux arbitres féminins et jeunes ont été mises en œuvre.

Un camp de développement de para tennis de table a été organisé à Havířov, réunissant 19 joueurs et 15 entraîneurs, renforçant davantage l'intégration du para tennis de table dans la structure de développement européenne.

L'ETTU a poursuivi son programme de bourses, attribuant un soutien financier à 12 jeunes joueurs (U13–U15) pour les aider dans leur préparation à l'entraînement et aux compétitions. De plus, le Camp d'entraînement conjoint Eurospins ETTU– Association Coréenne de Tennis de Table, tenu à Jeju (Corée), a offert aux jeunes joueurs européens un environnement intensif d'entraînement et de compétition internationale aux côtés des athlètes coréens.

Dans le domaine de la formation des entraîneurs et de l'égalité des genres, l'ETTU a soutenu 5 entraîneuses via le programme My Gender. My Strength. et 2 entraîneurs via l'initiative de mentorat Stages for Coaches – Learn from the Best. Le programme de formation des entraîneurs ETTU Niveau 1 a également été lancé, avec 12 bourses (8 complètes et 4 partielles) accordées pour soutenir la première promotion de participants.

Enfin, l'ETTU a renforcé sa coopération avec l'ITTF en soutenant la participation des associations membres au Programme de Participation ITTF, avec 5 associations mettant en œuvre des projets nationaux ou en ligne alignés sur ce cadre.

Congrès ETTU 2025

Lors du Congrès ETTU 2025 à Zadar, de nouveaux membres ont été élus pour les 3 postes vacants du Conseil d'Appel de l'ETTU. Le Règlement de l'ETTU a été approuvé pour les Championnats Européens Para (première édition ETTU prévue en 2027), et la Constitution de l'ETTU a été mise à jour.

Gouvernance, marketing et initiatives commerciales

L'ETTU a confirmé la première édition de la Ligue des Champions féminine – Final Four.

La Commission des Athlètes de l'ETTU a été élue lors des ETTC 2025 et des Para TT ETTC 2025.

Le premier Responsable du Bien-être (Welfare Officer) de l'ETTU a été nommé.

L'ETTU a participé activement à un projet Erasmus+ (GAP Women) avec neuf autres associations sportives, visant à accroître la participation féminine dans tous les aspects du sport : pratique de masse, formation des entraîneurs, arbitrage, jugement et postes décisionnels.

Aucun incident de violation de données n'a été signalé, et l'ETTU continue de se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679).

Le partenariat avec le sponsor principal Liebherr a été renouvelé pour les Championnats d'Europe et la Europe Top 16 Cup. Un sponsor titre a été sécurisé pour la Ligue des Champions.

Au cours de l'année écoulée, l'ETTU a considérablement élargi ses activités de marketing et de médias, renforçant la visibilité mondiale du tennis de table européen.

Introduction de nouvelles stratégies numériques, soutenues par des partenariats avec Riddle et Pendular, jouant un rôle clé dans l'amélioration de l'engagement des fans. Lancement d'une "fan zone" sur le site web de l'ETTU, production de résumés en direct et après-match, et expansion de la présence sur LinkedIn, YouTube et Douyin pour atteindre de nouveaux publics à l'échelle

mondiale. Ces efforts ont généré plus de 110 millions de vues sur toutes les plateformes et 80 000 nouveaux abonnés au cours de l'année.

La production médiatique et la couverture télévisée des événements ETTU ont également augmenté de manière substantielle. Selon les données officielles fournies par Intelligent Research in Sponsoring GmbH (IRIS) : La portée télévisée a augmenté de 136 % pour la Europe Top 16 Cup. La portée télévisée a augmenté de 389 % pour les Championnats d'Europe.

Ces initiatives ont permis d'accroître la visibilité des compétitions ETTU, de renforcer l'engagement des fans à l'échelle mondiale, d'augmenter la valeur commerciale du sport, et de soutenir l'investissement dans le tennis de table européen.

Enfin, des mesures de durabilité ont été introduites dans les appels d'offres pour les futurs événements, en tant qu'exigences obligatoires.

Personnel

Carla Fernandez (Responsable du contenu digital) et Chiara Colantoni (Assistante marketing) ont été recrutées au début de l'année 2025.

Autres activités

Au début de l'année, l'ETTU a organisé la deuxième édition de "ETTU Working Week", impliquant l'ensemble du personnel, les présidents de comité et les membres du Comité Exécutif (EB) dans la définition des standards et des objectifs pour l'année. Les présidents de comité ont présenté au Comité Exécutif leurs plans stratégiques.

Le Comité Exécutif de l'ETTU s'est réuni à 13 reprises entre janvier et décembre 2025. L'EB a adopté le budget pour 2026 et soumis l'approbation des états financiers 2024 au Congrès annuel tenu à Zadar en octobre 2025.

Tous les membres du Comité Exécutif de l'ETTU ont travaillé ensemble avec une forte implication pour améliorer la performance de l'ETTU et mettre en œuvre des changements au bénéfice du tennis de table européen.

Un remerciement spécial est adressé à tout le personnel de l'ETTU pour leur dévouement et leur loyauté envers l'organisation.

Pedro MOURA

Président Continental : EUROPE

2025 restera dans les mémoires comme l'année où ITTF-Océanie a considérablement accru ses opérations, ses réalisations et son engagement auprès de ses Associations Membres (MAs) et de toutes les parties prenantes clés.

Gouvernance

2025 a marqué la première année de notre Accord Stratégique Quadriennal 2025-2028 avec l'ITTF, qui constitue la base de nos opérations.

2025 a également été la première année de notre Plan Stratégique 2025-2028.

Pour la première fois depuis huit ans, la famille Océanie s'est réunie en personne lors de notre Assemblée Générale Annuelle (AGM) et d'une Assemblée Générale Extraordinaire, organisées en parallèle du Sommet ITTF au Qatar en mai. Pour la première fois en 48 ans d'histoire, des représentants des 24 Associations Membres d'Océanie étaient présents, soit en personne, soit par procuration. Un nouveau Statut moderne ITTF-Océanie a été adopté à l'unanimité par nos MAs. Cette unité et cette cohésion ont démontré notre volonté de travailler ensemble pour le bien commun.

M. Anthony Ho (Fidji) a été honoré à titre posthume de la Membre d'Honneur à vie ITTF-Océanie, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au tennis de table aux Fidji, en Océanie et à l'international pendant plusieurs décennies.

Un record de 21 Associations Membres de l'Océanie participantes au Sommet de l'ITTF au Qatar, garantissant que l'Océanie ait une voix sur la scène mondiale et que nos points de vue contribuent aux résultats globaux.

M. Graham Symons (Australie) a terminé son mandat en tant que Vice-Président Exécutif de l'ITTF. Nous le remercions pour son service et pour avoir assuré une direction stable dans des circonstances parfois difficiles.

ITTF-Océanie a soumis une proposition réfléchie pour le processus de réforme constitutionnelle de l'ITTF, démontrant notre volonté de contribuer à ce travail crucial.

Toutes les opérations de ITTF-Océanie ont été menées dans le cadre du budget 2025 approuvé par le Conseil.

Les 24 Associations Membres ont collaboré avec ITTF-Océanie d'une manière ou d'une autre au cours de l'année.

J'ai eu le grand plaisir d'être élu Vice-Président Exécutif de l'ITTF, et j'ai hâte de contribuer au Conseil Exécutif de l'ITTF.

Événements et Haute Performance

Un calendrier complet d'événements a été mis en œuvre, comprenant :

- Coupe ITTF-Océanie 2025 en Australie, organisée par ITTF-Océanie.
- Championnats ITTF-Océanie 2025, incluant les Championnats Régionaux ITTF-Océanie 2025 en Nouvelle-Zélande, organisés par ITTF-Océanie.
- Championnats Jeunes ITTF-Océanie 2025, incluant les Championnats Régionaux Jeunes ITTF-Océanie 2025 en Nouvelle-Zélande, organisés par ITTF-Océanie.
- Mini Jeux du Pacifique 2025 à Palau, organisés par le Conseil des Jeux du Pacifique.

- ITTF-Océanie Hopes Week 2025 en Nouvelle-Calédonie, organisée par la Ligue Calédonienne de Tennis de Table.
- Championnats Para ITTF-Océanie 2025 en Nouvelle-Zélande, organisés par Table Tennis Nouvelle-Zélande.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Département des Événements de l'ITTF afin d'améliorer le niveau des compétitions en Océanie, avec les améliorations suivantes par rapport à 2024 :

- La qualité de la présentation a été considérablement rehaussée.
- Plus d'associations membres et plus de joueurs ont participé aux compétitions masculines et féminines, avec près de 300 joueurs issus de 15 Associations Membres.
- 12 Associations Membres ont remporté au moins une médaille lors de nos événements.
- De nouveaux événements ont été mis en place pour accroître les opportunités offertes aux associations en développement.
- Tous les règlements des événements ont été mis à jour afin d'améliorer encore les compétitions en 2026.

La jeune étoile montante néo-zélandaise, Lucas Alexandre, a poursuivi la récente tendance des joueurs d'Océanie remportant des médailles à la ITTF World Hopes Week, en décrochant le bronze en simple garçons.

De nombreux joueurs ont continué à bénéficier de bourses ITTF et d'autres opportunités de financement.

Notre calendrier des événements ITTF-Océanie 2026 a été publié en août 2025, offrant un délai maximal à nos associations membres pour organiser leurs joueurs et leurs finances afin d'accroître encore la participation.

Participation et Développement

Après une interruption de près de 10 ans, 2025 a marqué le retour du Programme de Développement Océanie.

Deux nouveaux responsables du développement, Hongbo Liang et Ocean Belrose, ont pris leurs fonctions en février 2025 et ont joué un rôle essentiel dans l'intégration du Programme de Développement Océanie comme pierre angulaire des opérations régionales.

Au cours de l'année 2025, les réalisations suivantes ont été accomplies grâce au Programme de Développement Océanie :

- 15 visites sur site ont été effectuées dans 13 Associations Membres : Îles Cook, Polynésie française, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Zélande, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tuvalu, Tonga.
- Plus de 1 500 personnes, dont 39 % de femmes, ont participé à nos programmes et activités.
- L'Équipe Talent Océanie a été relancée grâce à un partenariat avec PacificAus Sports, avec des athlètes de 6 Associations Membres participant à un camp d'entraînement et à l'Auckland Open 2025.
- Grâce à ce même partenariat, 6 athlètes ont été soutenus pour participer aux Championnats Para ITTF-Océanie 2025.
- Des équipements ont été fournis dans 12 Associations Membres.
- Des cours de formation d'entraîneurs ont été organisés dans 2 Associations Membres.

- 6 cours d'arbitrage ont été menés dans 3 Associations Membres, avec 49 nouveaux officiels accrédités.
- Des visites scolaires ont été réalisées dans 7 Associations Membres.
- Des camps d'entraînement ont été organisés dans 9 Associations Membres.
- Des compétitions ont été tenues dans 6 Associations Membres.

Notre programme primé Smash Down Barriers s'est poursuivi sous la direction de la responsable du programme, Cherry Harvey, avec des activités en cours aux Fidji, Îles Salomon et Tonga. Ces programmes sont entièrement financés par le Gouvernement australien via son Département des Affaires étrangères et du commerce et continuent de bien servir la région, en particulier dans le travail avec les personnes handicapées, les femmes, les filles et d'autres groupes défavorisés.

Remerciements

L'ITTF-Océanie adresse ses sincères remerciements à l'ITTF sous la direction de la Présidente Petra Sörling, à l'ancien Directeur Général Steve Dainton, à l'ancien Secrétaire Général Raul Calin, au Directeur du Développement Sportif Mikael Andersson et au Directeur des Événements Bart Vermoesen. Notre partenariat avec l'ITTF nous permet de fonctionner efficacement et nous apprécions le soutien de l'ITTF à notre vision pour l'avenir de l'Océanie.

ITTF-Océanie reconnaît et apprécie sa solide relation de travail avec les Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC), l'Organisation des Fédérations Sportives d'Océanie (OSFO) et le Conseil des Jeux du Pacifique (PGC). Nous nous efforçons toujours de jouer notre rôle en utilisant le sport comme vecteur de progrès et au bénéfice des populations de toute l'Océanie.

Nos 24 Associations Membres, ainsi que l'armée de bénévoles et de membres du personnel qui assurent le fonctionnement au niveau national, méritent des éloges. Votre dévouement, votre unité et votre soutien sont pleinement reconnus et appréciés.

Nous remercions également nos partenaires, le Gouvernement australien et PacificAus Sports, dont le soutien nous permet de créer des résultats tangibles qui n'auraient pas été possibles autrement.

Bien entendu, nos remerciements vont aussi à nos joueurs, entraîneurs, officiels et bénévoles. Le tennis de table est pour vous, et nous ne perdons jamais cela de vue.

Enfin, merci au Conseil ITTF-Océanie et au personnel ITTF-Océanie. Le fait d'avoir des personnes hautement qualifiées et compétentes aux bons postes garantit que le tennis de table en Océanie poursuivra sa trajectoire ascendante. Nous apprécions le temps et les efforts fournis par chacun.

Nous nous réjouissons de tout ce que 2026 apportera au tennis de table mondial, alors que nous poursuivons cette dynamique exceptionnelle dont nous profitons tous.

Anthony MOORE

Président Continental : OCÉANIE

Bilan de l'année 2025

2025 a été une année complexe, difficile mais déterminante, marquée par la solidité de notre écosystème alors que nous avons assuré la tenue de multiples événements ITTF, le premier calendrier complet de *WTT Series*, et enregistré des impacts sociaux majeurs grâce à la Fondation de l'ITTF. Parallèlement, les programmes mondiaux de développement de l'ITTF ont continué à élargir la participation et à renforcer les parcours pour les joueurs, entraîneurs et officiels dans plus de 100 associations membres. Des spectaculaires Championnats du Monde – Finales à Doha à l'évolution continue des parcours jeunes et para, en passant par l'expansion de WTT vers de nouveaux marchés, le tennis de table a démontré une pertinence mondiale croissante et un élan commercial soutenu.

Malgré les défis connus et l'instabilité de 2025, la résilience, l'unité et l'ambition se sont clairement exprimées — posant des bases solides alors que nous avançons vers le centenaire et une année 2026 prometteuse.

Événements pour tous

L'élan des événements de tennis de table dans toutes les catégories est resté fort tout au long de 2025, reflétant à la fois la profondeur de notre structure compétitive et l'appétit mondial croissant pour le tennis de table à tous les niveaux.

L'événement phare de l'année, les Finales des Championnats du Monde de Tennis de Table à Doha, a rassemblé les meilleurs athlètes du monde devant des milliers de fans venus de tous horizons. Les Championnats ont une fois de plus démontré la portée mondiale de notre sport et la capacité de nos événements majeurs à offrir une compétition et un spectacle de classe mondiale.

Au niveau des jeunes, les Championnats du Monde de Tennis de Table Jeunes à Cluj-Napoca, Roumanie, ont réaffirmé l'importance de plates-formes de développement structurées pour les talents émergents. En tant qu'étape clé du parcours de haute performance, l'événement a offert une exposition et une expérience internationale précieuses à la prochaine génération de stars du tennis de table.

Dans le domaine du tennis de table para, 2025 a marqué la refonte du Circuit Mondial ITTF Para, avec une identité renouvelée et une présentation des événements améliorée. Cette évolution crée une plus grande visibilité, un positionnement renforcé et des opportunités compétitives élargies pour les para-athlètes du monde entier — renforçant notre engagement envers l'inclusion et l'élévation de l'héritage du para tennis de table sur une véritable scène mondiale.

Les Coupes du Monde ont continué de briller, avec Macao (Chine) accueillant une nouvelle fois une magnifique Coupe du Monde masculine et féminine, et un moment historique : pour la première fois, un champion issu du continent américain, Hugo Calderano (Brésil), a remporté le titre masculin. La Coupe du Monde ITTF par équipes mixtes à Chengdu a revêtu une importance stratégique supplémentaire. Avec l'épreuve par équipes mixtes désormais confirmée au programme olympique des Jeux de Los Angeles 2028, cette compétition sert de terrain d'essai crucial pour les équipes se préparant au format de ce premier rendez-vous olympique historique. L'événement continue de mettre en valeur la profondeur stratégique, l'équilibre entre les sexes

et l'attrait moderne du tennis de table, tout en s'alignant étroitement sur notre vision olympique à long terme.

Dans toutes les catégories — seniors, jeunes et para — 2025 a démontré la force et la cohésion de l'écosystème. Notre engagement reste clair : offrir des événements significatifs, ambitieux et inclusifs qui servent chaque segment de la famille mondiale du tennis de table.

Assemblée Générale Annuelle 2025 (AGA)

L'Assemblée Générale Annuelle 2025 a marqué un moment sans précédent et complexe pour la famille mondiale du tennis de table. Les développements entourant cette réunion ont généré plusieurs effets collatéraux qui ont nécessité une attention et des ressources considérables, incluant des considérations juridiques et le travail nécessaire pour assurer la reprise et l'achèvement réussi de l'AGA à Singapour. Il a fallu près de six mois avant que nous puissions enfin conclure l'AGA. Durant cette période, une part importante du temps et de l'attention du Directeur Général a été consacrée à la gestion de ces questions. La situation a également entraîné un changement visible dans la perception externe et la confiance de certains partenaires et sponsors potentiels, ce qui a eu un impact négatif sur la croissance commerciale. Bien que les tensions politiques et leurs résultats aient été décevants, elles ont aussi rappelé l'importance de la stabilité, de l'unité et d'une gouvernance constructive au sein de notre sport. Un environnement solide et cohésif demeure essentiel si nous voulons pleinement réaliser la vision plus large d'une croissance durable et d'un développement mondial du tennis de table.

World Table Tennis – premier calendrier complet réalisé

En 2025, World Table Tennis (WTT) a atteint une étape opérationnelle majeure avec la réalisation réussie de son premier calendrier complet de *WTT Series*. La saison a comporté 4 Grand Smash : *Singapore Smash*, *United States Smash*, *Europe Smash* et *China Smash*. 6 événements WTT Champions : Chongqing, Incheon, Yokohama, Macao, Montpellier et Francfort. 14 événements Star Contender et Contender, 19 événements Feeder, 63 événements Jeunes, et s'est conclue par un spectaculaire WTT Finals à Hong Kong, Chine.

Le lancement de deux nouveaux Grand Smash — United States Smash et Europe Smash — dans des marchés émergents et prometteurs a marqué un moment déterminant pour la série. Investir dans de nouveaux marchés implique inévitablement une certaine complexité et un degré de risque calculé, allant de l'augmentation des coûts opérationnels à la gestion de nouveaux environnements de parties prenantes et à l'établissement de relations solides soutenant l'investissement à long terme dans le sport. Ces ajouts ont représenté des étapes stratégiques importantes pour l'expansion du tennis de table dans des marchés mondiaux clés. Bien que ces initiatives aient nécessité des efforts et une adaptabilité, considérables, les expériences acquises ont renforcé la position de WTT pour l'avenir. Nous avons approfondi notre compréhension des exigences opérationnelles, renforcé l'engagement des parties prenantes et obtenu des informations précieuses sur le potentiel de croissance de ces marchés, posant ainsi les bases d'une expansion stratégique durable dans les années à venir.

Les WTT Champions ont également atteint une plus grande stabilité et maturité en 2025. L'introduction de Yokohama comme nouvelle étape s'est révélée être un ajout précieux au calendrier, renforçant l'héritage riche du tennis de table au Japon et consolidant notre présence dans un marché clé.

La saison s'est conclue par le tout premier WTT Finals à Hong Kong, Chine — une finale juste pour une année historique. Nous sommes profondément reconnaissants envers les partenaires

visionnaires et les organisateurs qui partagent notre ambition de positionner le tennis de table parmi les principales propriétés mondiales de divertissement sportif.

L'année n'a pas été sans défis. L'instabilité politique a créé des vents contraires qui ont affecté la saison complète. Dans le même temps, 2025 a représenté la première année où WTT a exécuté un calendrier véritablement mondial et à grande échelle, nécessitant des ressources financières et humaines plus importantes que prévu — une entreprise opérationnelle complexe exigeant résilience, adaptabilité et engagement sans faille de toute l'équipe. Bien que l'investissement ait été lourd, il a permis de détourner l'attention de la crise politique traversée par la Fédération, de nombreux observateurs se concentrant uniquement sur les magnifiques événements organisés.

De manière encourageante, 2025 a confirmé que l'élan du sport continue de croître. Des salles de 10 000 places remplies, une présentation sportive améliorée et des ventes de billets solides sur plusieurs marchés montrent que WTT connaît une croissance tangible en matière d'engagement du public, d'intérêt commercial et de pertinence mondiale. La vision de présenter le tennis de table sur une scène mondiale de premier plan devient progressivement réalité et la plate-forme est désormais en place pour garantir un retour sur investissement.

Enfin, j'adresse ma sincère gratitude au Conseil de WTT de 2025, ainsi qu'à la Présidente de l'ITTF Petra Sörling et à l'ensemble du Conseil Exécutif de l'ITTF. Votre orientation et votre soutien constant ont été essentiels dans ce parcours audacieux de transformation et de croissance.

Fondation de l'ITTF

En 2025, la Fondation de l'ITTF a continué d'élargir son impact mondial grâce à son action centrée sur l'inclusion, la santé et le développement communautaire.

Une participation record a été enregistrée avec 845 événements inscrits pour la Journée mondiale du tennis de table, attirant plus de 102 000 participants sous le thème « Diversité et Inclusion ». La célébration phare à Nairobi, Kenya a mis en lumière l'accessibilité et le pouvoir unificateur du sport.

Le troisième Festival mondial du tennis de table pour la santé à Helsingborg, Suède, est devenu la plus grande édition à ce jour, accueillant 195 participants de 23 pays et territoires. L'événement a combiné compétition et partage de connaissances via le Congrès mondial du tennis de table pour la santé, mettant en avant le tennis de table comme activité bénéfique pour les personnes atteintes de Parkinson et d'Alzheimer.

La Fondation a également lancé de nouvelles initiatives et partenariats axés sur la santé afin d'élargir son impact en matière de bien-être.

Elle a renforcé sa visibilité et ses actions de plaidoyer lors de grands événements, notamment les Finales des Championnats du Monde 2025, le Sommet ITTF et le WTT China Smash, engageant parties prenantes, partenaires et fans, tout en affirmant son rôle de bras social de la famille mondiale du tennis de table.

Développement ITTF

En 2025, le Département Développement de l'ITTF a poursuivi la mise en œuvre de programmes impactants, soutenant la croissance durable du tennis de table mondial. Un point fort a été le succès continu du parcours de détection des talents ITTF Hopes, revenu à un cycle annuel et impliquant plus de 100 pays à travers des activités nationales et continentales, culminant avec la Semaine et Challenge ITTF World Hopes chaque mois d'octobre.

Dans le domaine de l'éducation, des projets innovants ont renforcé la formation des officiels de match, incluant le lancement du Projet Jeunes Arbitres en préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, ainsi que de nouvelles initiatives améliorant la présence et la performance des officiels lors des grands événements en Afrique. La promotion de l'inclusion est restée une priorité grâce au projet « *My Gender. My Strength.* », qui a permis d'autonomiser 18 entraîneuses et contribué à des jalons tels que le premier camp d'entraînement pour femmes et filles à Brunei. L'année s'est conclue en Égypte, avec le premier camp d'entraînement para ITTF Afrique–Asie, attirant un nombre record de participants.

Construire l'élan vers 2026

2025 a été une année dynamique et exigeante pour la famille du tennis de table — une année jalonnée de réalisations importantes, mais aussi de moments nécessitant réflexion et résilience. En regardant vers 2026, les perspectives sont à la fois enthousiastes et stratégiquement cruciales. Un accent continu sera mis sur les célébrations du Centenaire, qui seront au cœur de nos efforts, en particulier à mesure que les préparatifs s'intensifient pour les Finales des Championnats du Monde par équipes de tennis de table ITTF à Londres.

WTT poursuivra la livraison de son portefeuille d'événements de classe mondiale à travers le globe, avec une emphase sur une croissance stratégique et stable. Après avoir désormais complété un cycle calendaire complet, notre priorité est la consolidation — appliquer les enseignements des dernières années, affiner les efficacités opérationnelles, renforcer les bases commerciales et progresser vers une croissance optimisée et durable qui mènera à des bénéfices.

Nous exprimons notre profonde gratitude aux Conseils de l'ITTF et de WTT, qui ont dû faire face à des questions difficiles tout au long de 2025 mais sont restés fermes et constructifs dans leur soutien, agissant toujours dans l'intérêt supérieur du sport. Des remerciements particuliers sont adressés à la Présidente de l'ITTF Petra Sörling et au Vice-Président de l'ITTF Liu Guoliang pour leur leadership et leurs orientations durant cette période complexe et transformatrice.

Enfin, à l'équipe du personnel, votre adaptabilité, votre professionnalisme et votre volonté incessante d'innover ont été déterminants pour élever le sport vers de nouveaux sommets.

2026 représente une opportunité de bâtir sur l'élan généré en 2025. Après 20 ans au sein de l'ITTF et 9 ans comme Directeur Général de l'ITTF, je consacrerai désormais 100 % de mon temps à WTT en tant que Directeur Général dans sa prochaine phase. Je suis profondément reconnaissant envers tous à l'ITTF pour ces nombreuses années de confiance et de collaboration.

Continuons à avancer avec unité et optimisme, en travaillant collectivement pour assurer une croissance durable et un avenir fort et dynamique pour le tennis de table mondial.

Tennis de Table. Pour Tous. Pour la Vie.

Steve DAINTON

Directeur Général du Groupe ITTF

Le présent rapport relate les activités de l'ITTF durant l'année 2025, en complément du rapport du Directeur Général, et fournit une vue d'ensemble des jalons de gouvernance et institutionnels de la fédération.

ÉVÉNEMENTS MONDIAUX EN 2025

Macao (Chine), Doha (Qatar), Cluj-Napoca (Roumanie), Helsingborg (Suède) et Chengdu (Chine) ont accueilli avec succès les événements mondiaux ITTF.

Un moment marquant pour notre sport a été le retour de la Coupe du Monde en simple messieurs et dames, qui a vu **Hugo CALDERANO** (Brésil) devenir le premier vainqueur non asiatique ou européen en 99 ans d'histoire — un témoignage de la croissance mondiale du tennis de table.

Les Finales des Championnats du Monde à Doha ont été un succès organisationnel. De même, Cluj-Napoca a établi une nouvelle référence pour les Championnats du Monde Jeunes, tandis que le Festival mondial du tennis de table pour la santé à Helsingborg a démontré le rôle vital de la Fondation ITTF dans notre mission sociale.

Un jalon historique a été atteint avec la **Coupe du Monde par équipes mixtes**. Nous pouvons désormais confirmer avec certitude que ce format figurera au programme des **Jeux Olympiques de Los Angeles 2028**. Cela fait passer le tennis de table de la discipline de raquette ayant le moins d'épreuves olympiques en 2016 (quatre) à celle qui en aura le plus en 2028 (six). Ce résultat est le fruit d'un plaidoyer incessant de la Présidente de l'ITTF et membre du CIO, **Petra SÖRLING**, au sein du Mouvement olympique, ainsi que du Vice-Président de l'ITTF **LIU Guoliang**, de l'Association chinoise de tennis de table, du comité d'organisation local de Chengdu et de nos partenaires de confiance WTMG.

GOVERNANCE ET PROGRÈS INSTITUTIONNEL

[Forum inaugural sur le Développement durable:](#)

Tenu le 7 mars 2025, ce forum en ligne a constitué une étape importante pour notre communauté afin de s'aligner sur les objectifs environnementaux et sociaux mondiaux. La participation active des Associations Membres, des organisateurs d'événements, des athlètes modèles, des fabricants de tennis de table et des officiels a démontré l'ampleur de l'engagement. Mes remerciements vont au Président du Comité de la Durabilité, **Mawuko AFADZINU**, aux membres du Comité et aux collègues du personnel, en particulier **Karine TEOW** et **Andres CONSTANTIN**, pour leur coordination.

[Congrès ITTF sur les Sciences du Sport:](#)

Accueilli par ASPETAR, la 17^e édition a été un véritable succès pour notre médecine et science du sport. Nous remercions le COO d'ASPETAR, **Khalid AL-MALAWI**, et la Présidente intérimaire du CSMS, **Táisa BELLI**, pour leur leadership.

Sommet de l'ITTF :

Le Sommet 2025 tenu à Doha a fourni une plate-forme essentielle de dialogue avec quatre sessions dédiées : [Développement](#); [Finances](#); [Gouvernance et Durabilité](#); et [Protection](#).

Nous avons été honorés par la présence du Président du CIO, **Thomas BACH**, qui a prononcé [un discours inaugural](#), ainsi que du membre honoraire du CIO, **Francesco RICCI BITTI**.

Leur présence a renforcé notre profil, malgré des tentatives regrettables et organisées d'une petite minorité visant à perturber les sessions et à décourager la participation.

Au moment de la rédaction de ce rapport, l'ITTF a déjà soumis à l'ASOIF les réponses au sixième questionnaire d'auto-évaluation de gouvernance. Nous attendons les résultats en mai, lors de l'Assemblée Générale de l'ASOIF.

[Réunions du Conseil Exécutif:](#)

Le Conseil Exécutif de l'ITTF s'est réuni en janvier (en ligne), février (en ligne), mai, août (en ligne), septembre (en ligne), novembre (en ligne) et décembre 2025. Tous les procès-verbaux des réunions sont disponibles dans le référentiel habituel de l'ITTF, en signe de transparence. Nous encourageons les délégués des Associations Membres à les consulter pour mieux comprendre les événements de 2025.

[Réunions du Conseil Continental:](#)

(Reportées dans le Document C-03).

INTÉGRITÉ INSTITUTIONNELLE ET L'AGA 2025

Les événements entourant l'Assemblée Générale Annuelle 2025 ont posé un défi majeur au décorum institutionnel de l'ITTF. Bien que l'ITTF soit fière d'être une institution démocratique, les tentatives visant à obstruer les travaux les 27 mai 2025 et 15 novembre 2025 étaient incompatibles avec les valeurs que nous promouvons.

L'Unité d'Intégrité de l'ITTF enquête actuellement sur ces perturbations. J'espère sincèrement que les Associations Membres et les Comités Nationaux Olympiques concernés réfléchiront à la question de savoir si une telle conduite représente l'image qu'ils souhaitent projeter à la communauté sportive internationale.

Concernant les attaques personnelles dirigées contre ce bureau : j'ai toujours défendu la légitimité de nos processus. [en 2021, j'ai défendu les droits des candidats](#)¹ ; en 2025, je me suis retrouvé la cible d'une campagne soutenue d'hostilité. Bien que je sois reconnaissant envers ceux qui ont offert un soutien silencieux, l'intégrité de notre Fédération exige que la « majorité honnête » s'exprime contre ceux qui utilisent les menaces et la désinformation comme outils politiques. Ces affaires ont été signalées aux autorités compétentes et seront traitées avec le sérieux qu'elles méritent.

Je suis heureux de noter que le **Tribunal de l'ITTF** a rejeté les allégations trompeuses présentées en septembre 2025, et que les réclamations ultérieures devant le TAS et les tribunaux civils suisses ont finalement été retirées. Cela renforce la solidité de nos organes judiciaires internes — le Tribunal de l'ITTF, le Conseil d'Intégrité et l'Unité d'Intégrité — bien que nous devions rester vigilants pour garantir qu'ils soient protégés contre toute ingérence.

¹ Le lien fournit l'horodatage précis de la situation évoquée lors de l'AGA ITTF 2021 à Houston, qui avait été applaudie par le Directeur Général de l'ITTF à l'époque. Malheureusement, dans une situation similaire en novembre 2025, il n'y a eu aucune réaction.

REMARQUES FINALES ET REMERCIEMENTS

Malgré les pressions sans précédent de l'année 2025, l'ITTF a prévalu grâce à la solidité de ses fondations constitutionnelles.

Je souhaite exprimer ma plus profonde gratitude à la Présidente **Petra SÖRLING**, au Vice-Président **LIU Guoliang**, au Président honoraire **Adham SHARARA**, ainsi qu'au Directeur Général **Steve DANTON** pour leur confiance continue. Je tiens également à mentionner en particulier les membres du Conseil Exécutif avec lesquels j'ai le plus interagi : **Wahid OSHODI** et **Alaa MESHREF** pour leur intégrité sans faille, et **Graham SYMONS** pour son calme durant les sessions les plus difficiles à Doha.

Mes remerciements vont aussi aux Présidents continentaux **Juan VILA** et **Pedro MOURA** pour de nombreuses années de collaboration et de confiance, ainsi qu'à **Anthony MOORE**, pour avoir renforcé la participation de l'Océanie aux forums ITTF. Aux anciens présidents continentaux : **Jairo PAEZ** et feu **Melecio E. RIVERA**, avec qui nous avons commencé à élever le profil des événements dans la région Amériques ; **Khaled EL-SALHY**, avec qui j'ai collaboré de nombreuses années en Afrique ; **Patrick GILLMANN** et feu **Anthony HO**, avec qui j'ai travaillé étroitement en Océanie lors de mes premières années au département des événements ; et **Igor LEVITIN**, qui a aidé l'ETTU à se transformer en une organisation moderne.

À feu **Andre DAMMAN**, l'un de mes mentors, ainsi qu'à **Graeme IRELAND** et **Rudi SPORRER**, trois bénévoles exemplaires au service de l'ITTF dans leurs fonctions de présidents de comité et de commissaires, mais aussi à tous les présidents et membres de comité qui, au quotidien, contribuent en coulisses à la croissance de notre sport.

À notre personnel professionnel : les Directeurs **Chris TAM**, **Charlotte LOURDES**, **Bart VERMOESEN**, **Mikael ANDERSSON** et **Tristan LAVIER**, ainsi que les Managers et Coordinateurs : votre mise en œuvre quotidienne du Plan stratégique de l'ITTF, des événements de l'ITTF, des programmes de développement et des opérations quotidiennes est ce qui fait avancer ce sport alors que nous entrons dans l'année du Centenaire.

Dans mon dernier rapport à l'AGA de l'ITTF, je souhaite également mentionner deux personnes avec qui j'ai travaillé très étroitement durant mes dix années dans les événements : **Mohamed DAWLATLY** et **Freddy ALMENDARIZ**. Vous m'avez donné la certitude que les événements de l'ITTF sont entre de bonnes mains.

Enfin, ayant annoncé mon départ en novembre 2025, je tiens à remercier la grande majorité des responsables des Associations Membres qui m'ont adressé des messages de soutien. Présidents, Secrétaires généraux, arbitres, juges-arbitres, entraîneurs, athlètes... il est impossible de citer tous vos noms ici, mais travailler avec vous pendant 21 ans a été un véritable honneur et privilège.

Je vous laisse avec le souhait d'un magnifique Centenaire, et l'espoir que vous continuerez à protéger le sport contre ceux qui cherchent à miner son esprit démocratique.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à **Stefan BERG** le meilleur succès dans ses nouvelles fonctions.

Respectueusement soumis,

Raul CALIN

Secrétaire Général (jusqu'au 30 novembre 2025)

Le Conseil Continental (**CC**) s'est réuni une fois en 2025 :

- 21 mai 2025, Doha (Qatar), lors d'une réunion conjointe avec le Conseil Exécutif de l'ITTF (**EB**).

En outre, les Présidents continentaux ont été invités à assister à deux réunions du Conseil Exécutif de l'ITTF :

- 18 août 2025 : réunion en ligne par visioconférence.
- 20 septembre 2025 : réunion en ligne par visioconférence.

À la suite des signatures des cinq « Accords stratégiques quadriennaux 2025–2028 » (**SQAs**) en décembre 2024 et janvier 2025, ces accords sont devenus le principal moteur du succès régional, la plupart des fédérations continentales fonctionnant largement grâce aux fonds libérés par l'ITTF via ces accords. Les points saillants des rapports continentaux lors de la réunion du 21 mai 2025 :

Afrique

La Fédération Africaine de Tennis de Table (ATTF), dirigée par M. Wahid OSHODI, a rapporté le succès de la Coupe d'Afrique à Tunis. Grâce à une étroite collaboration avec le Département Développement de l'ITTF, la participation aux championnats régionaux a considérablement augmenté par rapport aux cycles précédents. Ces événements offrent désormais un parcours solide et clair pour les athlètes en vue de la qualification aux Championnats du Monde 2026 à Londres.

Amériques

Le Président de l'ITTF-Amériques, M. Juan VILA, a mis en avant la Coupe Panaméricaine à San Francisco comme référence en matière d'excellence organisationnelle et de sponsoring commercial. Le continent a poursuivi son innovation avec l'événement « Circle-10 » à Asuncion, Paraguay, programme promu en collaboration avec le Département Développement de l'ITTF. Par ailleurs, les standards professionnels en arbitrage ont été renforcés grâce à un séminaire international des arbitres à Asuncion, où cinq candidats ont réussi leurs examens.

Asie

L'Union Asiatique de Tennis de Table (ATTU), sous la direction de M. Khalil AL-MOHANNADI, a célébré la Coupe d'Asie de Shenzhen comme un triomphe commercial et populaire. L'événement a réuni 32 participants hommes et femmes, avec une dotation record de 400 000 USD et une affluence sans précédent de 18 000 spectateurs, démontrant l'immense potentiel de marché du sport dans la région.

Europe

Le Président de l'ETTU, M. Pedro MOURA, a rapporté une forte priorité accordée au développement des jeunes à travers les camps Euro talents U13. La croissance organisationnelle se reflète dans la hausse des chiffres médiatiques et numériques. Notamment, l'ETTU a rempli un mandat stratégique clé en intégrant des lignes directrices de durabilité dans tous les nouveaux contrats de services et d'événements, garantissant que les opérations européennes soient alignées sur les engagements environnementaux mondiaux de l'ITTF.

Océanie

Le Président de l'ITTF-Océanie, M. Anthony MOORE, a détaillé le succès d'un modèle de développement basé sur la responsabilité locale, avec deux agents de développement dédiés. Cette approche a conduit à la revitalisation du tennis de table à Niue — citée comme une inspiration pour la communauté mondiale — et à une participation active aux Mini Jeux du Pacifique à Palau ainsi qu'aux Championnats Para en Nouvelle-Zélande.

Le continent maintient un équilibre remarquable entre les sexes, avec des taux de participation dépassant 40 % pour les deux genres dans toutes les activités.

Progrès vers les Jeux Olympiques et Paralympiques

Un jalon a été atteint pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 (LA28) à la suite de l'annonce du CIO le 9 avril 2025. Les succès des Coupes du Monde par équipes mixtes en 2023 et 2024 à Chengdu ont été des facteurs clés pour l'ajout de l'épreuve par équipes mixtes au programme. Cela porte le nombre total d'épreuves médaillées en tennis de table à six, faisant de ce sport de raquette celui qui comptera le plus d'épreuves aux Jeux LA28, et augmentant le nombre d'épreuves de 50 % depuis Rio 2016 (de 4 à 6).

Le Conseil Continental de l'ITTF a également reconnu l'impact décisif du travail de la Présidente de l'ITTF Petra SÖRLING, aux côtés du Vice-Président de l'ITTF M. LIU Guoliang, pour positionner cette épreuve comme un événement phare de l'ITTF et garantir que le CIO puisse l'intégrer au programme de LA28.

Concernant les Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, le Conseil Continental de l'ITTF a pris note de la décision du CIO de passer d'un système de qualification traditionnel à un système d'invitations. La limite d'âge a été fixée au 1er janvier 2009 : les joueurs nés à cette date ou après seront éligibles pour participer en tennis de table.

Gouvernance et décisions du Tribunal de l'ITTF

Comme mentionné précédemment, les Présidents continentaux ont été invités aux réunions du Conseil Exécutif (EB) tenues les 18 août et 20 septembre 2025, où des mises à jour ont été fournies sur l'avancement de l'appel déposé par l'Association de tennis de table du Qatar (QTTA) et M. Khalil AL-MOHANNADI, démontrant la transparence avec laquelle le (EB) fonctionne.

La réunion du 20 septembre 2025 a noté la décision du Tribunal de l'ITTF, rejetant les appels déposés par QTTA et M. AL-MOHANNADI, confirmant ainsi la validité des résultats de l'élection présidentielle et le mandat de la Présidente Petra SÖRLING.

À la suite de l'interruption regrettable de l'AGA 2025 à Doha, le Conseil Exécutif a délibéré, avec les Présidents continentaux comme témoins, sur la manière la plus juridiquement et logiquement solide de poursuivre la réunion. Par un vote de 9 contre 2, l'EB a décidé de tenir la poursuite de l'AGA 2025 entièrement en ligne le 15 novembre 2025.

La majorité des Présidents continentaux ont apprécié cette décision (4 sur 5).

Au nom du Conseil Continental,

Raul CALIN

Secrétaire Général (jusqu'au 30 novembre 2025)

Élections 2025 et Assemblée Générale

Pour la fonction d'intégrité de l'ITTF (composée de l'Unité opérationnelle d'intégrité (**l'unité**) et du Conseil de supervision de l'intégrité (**le Conseil**)), une grande partie de l'année 2025 a été dominée par les élections et l'AGA.

Bien que l'Unité ne soit pas responsable de la conformité au Chapitre 10 des Statuts ITTF (Règlements électoraux et de nomination), cette compétence relevant du Comité des nominations (**NomCo**), à sa demande, l'Unité a apporté son assistance en menant des enquêtes de vérification concernant les candidats. L'Unité a ensuite remis un rapport complet permettant au NomCo de prendre des décisions éclairées.

À la suite de la publication du rapport au NomCo, le Responsable de l'intégrité, M. Kevin CARPENTER, s'est retrouvé au centre de l'attention des médias internationaux en raison d'attaques verbales dirigées contre lui lors de l'AGA, incluant des déclarations trompeuses sur les opérations de l'Unité et la divulgation de conversations privées. De plus, dans les jours précédant, pendant et après l'AGA à Doha, M. Carpenter a été soumis à des tactiques d'intimidation, notamment être suivi et placé sous surveillance.

Les représailles subies par M. Carpenter sont inacceptables, d'autant plus qu'elles résultent exclusivement de l'accomplissement de ses obligations. M. Carpenter s'est toujours comporté de manière pleinement professionnelle depuis le début de son mandat en tant que Responsable de l'intégrité.

Les scènes qui se sont déroulées lors de l'annonce du vote pour la présidence de l'ITTF ont conduit le Conseil d'intégrité, avec l'approbation de l'ITTF, à soutenir le lancement par l'Unité d'une enquête sur les comportements fautifs de certains individus, enquête baptisée « Projet Gibb ».

Étant donné que l'Unité n'avait pas la capacité de mener une enquête d'une telle ampleur, un processus d'appel d'offres a été conduit par le Conseil durant l'été pour sélectionner un prestataire externe de services d'investigation. Un mandat de référence a été approuvé début septembre, marquant le lancement officiel de l'enquête.

Depuis l'attribution du marché, plus de 50 personnes d'intérêt ont été identifiées — plus de 30 témoins et 20 personnes mises en cause. La première phase de l'enquête a consisté à interroger autant de témoins que possible, ainsi que les personnes mises en cause impliquées dans le processus de sélection ou de candidature au Conseil Exécutif lors de la poursuite de l'AGA en novembre. Trois rapports substantiels ont été soumis par l'Unité au NomCo. Avant la fin de l'année, la deuxième phase a débuté, incluant l'interrogatoire des autres personnes mises en cause ainsi que de tout témoin supplémentaire porté à l'attention de l'équipe d'enquête.

Dans le mandat de référence daté du 5 septembre, publié par l'ITTF le 5 décembre sur recommandation du Conseil, il est indiqué que le délai estimé pour que l'Unité dépose des notifications de charges contre les personnes mises en cause est fixé à fin mars 2026.

À ce jour, l'Unité entend toujours respecter le délai fixé, toutefois, dans toute enquête, des éléments imprévus peuvent surgir et certaines investigations individuelles pourraient donc se conclure après cette échéance.

Une fois toutes les notifications de charges émises, l'Unité concentrera son attention sur la production d'un rapport destiné au Conseil Exécutif, exposant les raisons des événements survenus et proposant des recommandations adaptées pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Affaires

À la fin de 2025, au total (y compris Projet Gibb), il y avait 42 affaires ouvertes (actives) : Intégrité des paris et manipulation de matchs : 8 - Manipulation de compétitions : 0 - Éthique : 26 - Sport sûr (*Safe Sport*) : 7 - Autres : 1

Un certain nombre de ces affaires n'ont pas dépassé le stade de l'enquête en raison d'une combinaison de facteurs, notamment le niveau de ressources disponibles et l'attention portée aux dossiers liés à **Project Gibb**. L'objectif pour 2026 est que l'Unité puisse faire progresser la majorité des affaires susceptibles de déboucher sur une charge confirmée et nécessaires/proportionnées aux objectifs [Règlement 9.18.4], et de clore celles qui ne répondent pas à ces critères.

L'Unité a toutefois réussi à porter une affaire devant le Tribunal de l'ITTF, mentionnée dans le rapport de l'année précédente, contre un athlète Para accusé de manipulation de matchs non liée aux paris (concernant les classements pour la qualification aux Jeux Paralympiques 2024), ainsi que de paris sur le tennis de table. En décembre 2025, il a été suspendu pour quatre ans par le Tribunal ITTF, mais il est presque certain qu'il fera appel devant le Tribunal Arbitral du Sport (**TAS**). Pour donner à l'ITTF et à ses membres une idée des ressources nécessaires pour une affaire aussi longue, complexe et pleinement contestée (avec un conseil juridique obstruant du côté adverse) : depuis le début de l'enquête en avril 2024 jusqu'à la conclusion de l'audience en octobre 2025, avec cinq décisions administratives et disciplinaires distinctes rendues, le coût d'un enquêteur externe, d'un avocat externe et d'un juriste externe junior s'est élevé à près de 75 000 USD. L'appel devant le TAS nécessitera un avocat senior, avec un coût total estimé pour la défense de ces procédures avoisinant 60 000 USD.

Intégrité des paris

L'intégrité des paris sur le tennis de table demeure une priorité stratégique et opérationnelle clé pour l'Unité. Voici quelques-unes des actions menées dans ce domaine en 2025 :

- À la suite d'un déploiement d'enquête lors d'un événement de tennis de table en octobre 2024, l'Unité a engagé des poursuites contre un joueur pour paris étendus sur le tennis de table, dans le cadre d'une conspiration plus large impliquant d'autres joueurs et des personnes extérieures au sport. L'enquête sur ces autres individus se poursuit.
- Augmentation du nombre de renseignements reçus concernant des matches suspects, en particulier une hausse des alertes sur des matches douteux lors d'événements ITTF et WTT. Plusieurs enquêtes sont en cours, nécessitant des ressources et du temps considérables, notamment pour obtenir, télécharger et analyser des appareils mobiles.

- L'Unité a reçu de multiples demandes des médias, des journalistes ayant découvert des paris suspects sur des événements de tennis de table sanctionnés et privés.
- Organisation d'une session sur l'intégrité des paris destinée aux entraîneurs lors de la conférence tenue à Londres, juste avant l'événement WTT Star Contender, sur invitation de l'équipe Développement Sportif.
- Le Responsable de l'intégrité a été invité à participer à la conférence annuelle du Groupe de travail INTERPOL sur la manipulation de matchs, tenue à Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis) en novembre. Plusieurs présentations de parties prenantes mondiales importantes y ont mentionné la prévalence et les risques liés aux paris sur le tennis de table.

Canal de signalement confidentiel

Un progrès significatif pour l'Unité, et pour le sport en général en 2025, a été le lancement d'un nouveau mécanisme de signalement confidentiel, né du Projet Gibb. Les premières étapes du système sont extrêmement encourageantes, tant par le nombre de signalements reçus que par la qualité des informations transmises.

Avenir de la fonction intégrité

Le budget opérationnel de l'Unité est resté inchangé en 2025, et le Conseil estime fermement que ce niveau de ressources ne permet pas d'atteindre le minimum requis pour être pleinement opérationnel face aux menaces auxquelles le sport est confronté, ni pour fonctionner comme un outil clé de gestion des risques et d'assurance pour le Groupe ITTF.

Étant donné que nous sommes désormais dans un nouveau cycle quadriennal avec un nouveau Conseil Exécutif, et qu'Anthony MOORE s'est vu confier le portefeuille du Sport propre et de l'intégrité, le Responsable de l'intégrité a réfléchi à la performance de l'Unité depuis son entrée en fonction en octobre 2021. Le changement clé nécessaire est de faire évoluer l'Unité d'un rôle principalement centré sur les enquêtes et la conformité — ce qui n'était pas l'intention initiale — vers une approche axée sur l'éducation et la prévention.

Parallèlement, vers la fin de 2025, le Responsable de l'intégrité a exprimé, tant à la direction de l'ITTF que dans le cadre de la consultation sur la Réforme constitutionnelle du Centenaire, que le statu quo actuel de l'Unité ne peut perdurer à moyen et long terme. L'ITTF doit décider soit d'augmenter significativement les ressources disponibles pour correspondre au champ actuel des activités de l'Unité, soit d'exposer l'organisation et le sport à un risque disciplinaire et réputationnel accru.

Enric RIPOLL

Président du Conseil d'intégrité de l'ITTF

Au nom des membres du Tribunal de l'ITTF, voici le rapport de ses activités pour l'année 2025.

En 2025, le Tribunal de l'ITTF a rendu les décisions suivantes ou enregistré les requêtes suivantes :

1. Appel contre des amendes pour retrait de participation à un événement ITTF

Le 19 juillet 2024, un joueur a déposé une requête pour contester deux décisions lui imposant des amendes de 2 500 USD chacune, pour son retrait du WTT Champions Incheon 2024 (République de Corée, 27–31 mars 2024) et pour sa participation à un événement non-WTT en Arabie Saoudite (22–28 mars 2024).

Le Président du Tribunal de l'ITTF a ouvert la procédure et nommé Mme Anna Smirnova comme membre unique du panel d'audience.

Le **19 mars 2025**, le panel a rendu sa décision rejetant l'appel du joueur.

2. Demande de statut d'éligibilité pour participer aux Jeux Olympiques et aux événements mondiaux

Le 2 février 2024, un joueur a déposé une requête auprès du Tribunal ITTF contestant une décision du Groupe de travail sur l'éligibilité (EWG). La question concernait son statut d'éligibilité pour les compétitions olympiques et les événements mondiaux, à la suite d'un changement de nationalité sportive.

Le Président du Tribunal de l'ITTF a ouvert la procédure et nommé M. Olivier Ducrey comme membre unique du panel d'audience.

Le 25 avril 2024, le membre unique a rejeté la requête, estimant que c'était la responsabilité de Table Tennis Australie Limited d'enregistrer le changement de nationalité sportive du joueur, et non celle du joueur lui-même. Le joueur n'avait donc pas qualité pour introduire une telle demande.

Le 13 mai 2024, le joueur a fait appel de cette décision devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS).

Le **26 juin 2025**, le TAS a rendu son verdict, annulant la décision du panel d'audience de l'ITTF.

3. Assemblée Générale Annuelle (AGM) de l'ITTF tenue le 27 mai 2025 à Doha, Qatar

Le 17 juin 2025, M. Khalil Al Mohannadi et l'Association de tennis de table du Qatar (QTTA) ont déposé des requêtes pour ouverture de procédure, demandant sur le fond :

- *D'annuler la décision de l'AGM ITTF du 27 mai 2025 sur le point 24 de l'ordre du jour (Élection présidentielle) qui reconnaissait que Mme Petra Sörling avait remporté l'élection présidentielle par 104 voix contre 102 pour M. Khalil Al-Mohannadi.*
 - *De déclarer que M. Khalil Al-Mohannadi avait en réalité remporté l'élection présidentielle par 98 voix contre 87 pour Mme Petra Sörling, et de le déclarer élu Président de l'ITTF.*

- *Alternativement, il était demandé au Tribunal de l'ITTF d'ordonner à l'ITTF de convoquer une nouvelle Assemblée Générale et de refaire le vote pour l'élection du Président de l'ITTF conformément aux instructions de ce Tribunal.*

Le Président du Tribunal de l'ITTF a ouvert la procédure et nommé un Panel d'audience composé de : Mme Morenike Obi-Farinde (Nigéria) - M. Olivier Ducrey (Suisse) - Mme Anna Smirnova (Suisse), Présidente du Panel.

Le **1^{er} septembre 2025**, le Panel d'audience a rendu la partie opératoire de sa décision, rejetant les requêtes et confirmant l'élection de Mme Petra Söring comme Présidente de l'ITTF. Les motifs de la décision ont été communiqués aux parties le **23 septembre 2025**.

4. Demande de l'Unité d'intégrité de l'ITTF concernant des conduites liées aux paris et à la corruption

Le 10 avril 2025, l'Unité d'intégrité de l'ITTF a déposé une requête auprès du Tribunal de l'ITTF pour engager une procédure contre un joueur para-tennis de table (le **joueur**) pour une possible violation du Code d'éthique de l'ITTF.

Le Président du Tribunal de l'ITTF a ouvert la procédure et nommé un Panel d'audience composé de : Mme Anna Smirnova (Suisse) - M. Kok Keng Lau (Singapour) - Le Président du Tribunal ITTF, en qualité de Président du Panel.

Le **26 décembre 2025**, le Panel d'audience a déclaré le joueur coupable de conduite corruptrice, pour avoir tenté de persuader ses adversaires de le laisser gagner et pour avoir placé 67 paris sur des compétitions de tennis de table. Le Panel a imposé une période d'inéligibilité de 4 ans, à compter de la date de la décision.

En janvier 2026, le joueur a fait appel de cette décision devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS). L'affaire est en cours.

* * * * *

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fait à Lausanne, le 3 mars 2026.

Jorge IBAROLA

Président du Tribunal ITTF

[ESPACE RESERVÉ]

Membres

Mme Rita Bsaibes	Présidente (Liban)
M. Hua Yuan	membre de droit (Chine)
M. Patrice Nzi	membre de droit (Cote d'Ivoire)
M. Torsten Kueneth	membre de droit (Allemagne)
Mme Kookhee An	membre de droit (République de Corée)
M. Philip McCallum	membre de droit (Ecosse)
M. Atsushi Hasegawa	Conseiller spécial (Japon)

GÉNÉRALITÉS

Le Comité et le Département Équipement s'efforcent en permanence de garantir la haute qualité des produits de tennis de table. Ils établissent également des définitions techniques afin d'assurer des conditions de jeu sûres et fiables.

APPROBATIONS

Équipement	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Balles	105	91	84	83	78	86	97	103	97	88	91
Tables	201	188	184	168	167	159	153	152	130	116	119
Filets	62	61	60	54	54	50	50	51	51	52	54
Revêtement de sol	31	29	27	24	24	18	18	19	19	18	17
Revêtement de raquette	1690	1696	1639	1601	1571	1641	1607	1570	1548	1483	1483

Balles : Le nombre de balles approuvées a visiblement augmenté.

Tables : Une augmentation continue des produits de tables approuvés est observée, notamment dans les demandes visant à ajouter de nouvelles couleurs de plateaux à des tables déjà homologuées.

Filets : L'activité dans cette section a légèrement progressé.

Revêtements de sol : L'activité dans cette section a également légèrement progressé.

Revêtements de raquette : La quantité est restée relativement stable ; toutefois, depuis que la LARC est passée à des approbations quotidiennes, les marques accordent une attention accrue à leurs produits homologués, ce qui a aussi entraîné davantage d'annulations.

DEVELOPPEMENT SPORTIF

Projets en cours

1. Revêtements

En 2025, trois événements supplémentaires ont mis en œuvre la nouvelle procédure de contrôle des raquettes (démontage), portant le total à six événements. La procédure est devenue plus fluide grâce à une meilleure formation des testeurs, arbitres, juges-arbitres et joueurs, ainsi qu'à une meilleure préparation et à l'expérience accumulée.

Le programme compte désormais huit testeurs issus de différents continents, renforçant la diversité et la représentation mondiale. En 2026, davantage d'événements adopteront le nouveau système de contrôle des raquettes, avec la formation de nouveaux testeurs, notamment pour les événements Jeunes et Para.

La version OX et les détails de couleur des mousses ont également été mis à jour dans la Liste des revêtements de raquette approuvés par l'ITTF (LARC).

Un nouvel appareil de mesure de la friction est désormais disponible au T-Lab de l'ITTF pour tester les produits à picots extérieurs et longs picots dans le cadre du processus d'homologation. Les tests commenceront début 2026 afin d'acquérir davantage d'expérience et de garantir un traitement plus rapide des résultats.

2. Tables et ensembles de filets

Une collection de plateaux de tables et de mailles de filets présentant différentes couleurs de lignes et de rubans a été compilée, avec des mesures réalisées à l'aide d'un colorimètre et enregistrées dans une base de données nouvellement créée. L'analyse des données et les conclusions correspondantes sont attendues en 2026.

En parallèle, un nombre significatif de tables ont fait l'objet de tests de performance et de conformité, avec d'autres évaluations prévues pour 2026. Les re-tests des ensembles de filets commenceront également en 2026.

3. Jauge de filet

Le processus d'homologation de la jauge de filet a été améliorée grâce à l'optimisation de la méthode de test et à la modernisation de sa documentation.

4. Balles

Le test de vieillissement des balles sur trois ans est actuellement en cours, avec une analyse et des conclusions à tirer une fois les résultats disponibles.

Concernant la dureté des balles, les produits durables présentent une plage de dureté différente. Une analyse est en cours pour déterminer si les limites actuelles peuvent être ajustées ou modifiées sans affecter les autres spécifications.

5. Bois

Pour l'homologation des bois de raquette, une nouvelle liste de matériaux sera établie à la suite d'une collecte d'échantillons. Un dispositif d'inspection est en cours d'acquisition, et la collecte des matériaux ainsi que la finalisation des règlements devraient être achevées d'ici fin 2026.

PROJETS FUTURS

Les projets futurs incluent l'expansion du contrôle des raquettes avec une formation supplémentaire des testeurs, la finalisation des tests de l'appareil de mesure de la friction des revêtements. L'achèvement de l'analyse des mesures de couleur des plateaux de tables et des mailles de filets, la poursuite des re-tests de performance des tables et le lancement des re-tests des ensembles de filets, le suivi et l'amélioration des méthodes de test des jauges de filet, l'achèvement de l'étude de vieillissement des balles sur trois ans et l'évaluation des limites de dureté pour les balles durables, la finalisation de la collecte des matériaux pour les bois, et la mise en œuvre du dispositif d'inspection et de mise à jour des règlements associés.

Rita BSAIBES

Présidente intérimaire du Comité de l'Équipement - ITTF

1. Composition du Comité (1er janvier 2025 – 16 décembre 2025)

Mme Ina Jozepsonne (Lettonie / Europe), Présidente ; M. Ali Sultan Al Muftah (Qatar / Asie) ; Mme Eunmi Seok (République de Corée / Asie) ; M. Leonel Gerardo Godoy Sierra (Honduras / Amérique latine) ; M. Galal Ezz (Égypte / Afrique) ; Dr Adesoji Emmanuel Tayo (Nigéria / Afrique)

2. Composition du Comité (16 décembre 2025 – 31 décembre 2025)

Mme Ina Jozepsonne (Lettonie / Europe), Présidente intérimaire ; Dr Adesoji Emmanuel Tayo (Nigéria / Afrique) ; M. Ali Sultan Al Muftah (Qatar / Asie) ; M. Majid Ehteshamzadeh (Iran / Asie) ; Mme Betty Zareba (Canada / Amérique du Nord) ; M. Murat Eris (Türkiye / Europe) ; M. Khaled Elfeky (Égypte / Afrique)

3. Réunions du comité / Communication

Tout au long de l'année 2025, le Comité Masters a maintenu une communication régulière par échanges de courriels. Une réunion en présentiel était prévue en mai 2025, en parallèle des Finales des Championnats du Monde Individuels ITTF et de l'AGA 2025 à Doha, Qatar.

Cependant, en raison de difficultés liées à l'impossibilité pour certains membres d'y assister pour diverses raisons, la réunion n'a pas pu se tenir.

La communication régulière s'est poursuivie entre le Comité des Masters, le Directeur du Développement Sportif de l'ITTF, Mikael Andersson, et le Responsable des compétitions de l'ITTF, José Bentes. Ces échanges ont facilité la bonne organisation et le soutien continu aux événements des Masters.

4. Activités du Comité**4.1 Coopération VMC-ITTF et SCI**

Tout au long de l'année, le Comité Masters a travaillé en étroite collaboration avec Swaythling Club International (SCI). La Présidente, Mme Jozepsonne, a participé à l'AGA 2025 de SCI à Novi Sad et a continué à renforcer les relations avec la direction de SCI, en particulier sa Présidente, Mme Claude Bergeret. Des échanges réguliers entre la Présidente et le personnel clé de l'ITTF ont assuré l'alignement et la coordination sur les activités liées aux Masters.

4.2 Soutien à l'organisation des Championnats du Monde Vétérans

Lors des Championnats d'Europe Vétérans à Novi Sad, Serbie (16–21 juin 2025), une réunion s'est tenue entre Mme Jozepsonne et les représentants des Championnats du Monde Masters ITTF en Corée (5–12 juin 2026), qui seront les deuxièmes Championnats du Monde Masters organisés sous l'égide de l'ITTF.

Les préparatifs pour l'événement de Gangneung progressent positivement, et l'intérêt des participants est déjà fort.

4.3 Encourager les fédérations continentales et nationales à promouvoir les activités Masters

Le Comité des Masters a poursuivi ses efforts pour encourager et soutenir les fédérations nationales et continentales dans la promotion du tennis de table Masters. Des échanges ont eu lieu avec des responsables de diverses fédérations continentales, favorisant la

collaboration et le partage de bonnes pratiques dans l'organisation des événements Masters et Vétérans.

4.4 Mise à jour des activités Masters sur le site ITTF

Le site web de l'ITTF est resté un outil important pour informer la communauté du tennis de table des derniers développements concernant le tennis de table des Masters. Les informations relatives aux Championnats du Monde des Masters 2026 à Gangneung y ont été régulièrement publiées, incluant des mises à jour clés, les détails d'inscription et les calendriers des événements.

Le site de l'ITTF a également présenté des mises à jour mensuelles du calendrier des Masters, garantissant que la communauté mondiale du tennis de table reste informée des tournois et événements à venir.

5. Remerciements

Je souhaite exprimer mes sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont soutenu le travail du Comité des Masters de l'ITTF tout au long de l'année 2025. Une reconnaissance particulière va au personnel de l'ITTF, et en particulier à M. Bart Vermoesen, Directeur des événements ITTF, pour sa coopération constante et son assistance ponctuelle.

L'échange précieux d'idées et de perspectives avec les membres du comité et les parties prenantes clés demeure essentiel au succès et au développement continu du tennis de table des Masters. L'année a été riche en événements dans le cadre du programme des Masters. Nous avons réalisé des progrès significatifs dans le lancement de nouvelles compétitions et l'expansion de notre programme Masters.

Ina JOZEPSONE

Présidente intérimaire du Comité des Masters - ITTF

Introduction

Le Comité des Nominations de l'ITTF est heureux de présenter son rapport sur les rôles et le processus de responsabilité en matière de leadership. Ce rapport résume les activités du comité, y compris le processus de nomination et les recommandations finales.

Responsabilités du Comité

Comme cette année a impliqué de nombreuses élections particulièrement importantes, le Comité des Nominations a été extrêmement proactif :

- Identification et évaluation des candidats aux postes de gouvernance de l'ITTF.
- Garantie d'un processus de nomination transparent et fondé sur le mérite.
- Vérification de l'éligibilité des candidats et de leur conformité aux règlements de l'ITTF.

Réunions du Comité et processus de nomination

À la suite des réunions du mois de mars mentionnées dans le rapport précédent, le comité a tenu plusieurs réunions pour soutenir le processus électoral et finaliser la composition des comités.

Les rôles et responsabilités du Comité des Nominations ont été réaffirmés, avec une réunion en ligne supplémentaire consacrée à la discussion sur la composition des comités de l'ITTF, les présidences potentielles et les candidatures des élus du Conseil Continental.

Les personnes identifiées ont été recommandées au Conseil Exécutif de l'ITTF. Il est important de mentionner que les présidents de comités en exercice ont rendu compte de l'engagement des membres actuels.

Un certain nombre de réunions physiques ont eu lieu lors des Championnats du Monde à Doha. Ces réunions ont porté sur l'éligibilité des candidats à la vice-présidence et sur des documents officiels reçus par le Comité des Nominations remettant en question l'éligibilité de deux candidats. En référence à ces plaintes officielles, la décision a été prise de solliciter l'avis de l'Unité d'intégrité.

Le candidat éligible a ensuite présenté son exposé individuel avant l'AGA. Toutefois, la suspension de l'Assemblée Générale Annuelle a entraîné le report des élections des vice-présidents.

À la suite de cette suspension, un certain nombre de plaintes officielles ont été adressées au Comité des Nominations, remettant en question l'éligibilité de plusieurs candidats. Bien que cela ait entraîné des retards, plusieurs réunions en ligne ont finalement eu lieu. En raison du délai court, la décision a été prise de solliciter l'avis du service juridique sur les statuts de l'ITTF, y compris le droit d'appel. Les décisions pertinentes ont finalement été prises sur la base des conseils obtenus.

Évaluations

Le travail du Comité des Nominations s'est déroulé dans un processus approfondi et parfois difficile. Les candidats recommandés ont satisfait aux critères de leadership de l'ITTF et aux statuts, démontrant un fort engagement envers le développement du tennis de table.

Défis et considérations

Au cours du processus de nomination, le comité a identifié plusieurs défis clés :

- Nombre limité de candidatures pour certains postes.
- Nécessité d'améliorer la représentation régionale et de genre.
- Garantie de la transparence et de l'équité dans la sélection des candidats.
- Gestion des conflits d'intérêts.

Conclusion et recommandations

Le Comité des Nominations est confiant dans l'intégrité du processus de sélection et estime que les candidats recommandés contribueront efficacement au leadership de l'ITTF. Pour l'avenir, nous suggérons :

- Élargir les efforts de sensibilisation afin d'encourager une participation plus large.
- Veiller à ce que les conflits d'intérêts soient toujours déclarés et évalués.
- Envisager d'inclure un certain niveau d'indépendance pour soutenir les membres spécifiques au sport.

Je souhaite personnellement dire qu'il est en effet un grand honneur de se voir confier la direction de ce comité très important. Je l'exercerai avec dévotion, collaboration et une gouvernance solide, le tout dans un environnement démocratique.

Je tiens à remercier l'ancien Président pour son engagement.

Enfin, mes sincères remerciements à tous les membres dévoués du comité pour leur engagement et leurs contributions précieuses, au personnel de l'ITTF passé et présent, au Conseil Exécutif de l'ITTF, aux Présidents continentaux et bien sûr à toutes les Associations Membres.

Sandra DEATON

Présidente du Comité des Nominations - ITTF

Nouvelle structure de compétition Para 2025

Le nouveau Circuit Mondial Para ITTF, avec sa structure à trois niveaux (Elite, Challenger et Future), connaît un grand succès en termes de participation et d'attractivité pour les Comités d'organisation locaux (LOCs).

Nous avons établi un record d'événements organisés en une année (25 événements du circuit Para, 5 championnats continentaux) avec la participation de 1 445 athlètes. Le nombre d'inscriptions mondiales a également augmenté, avec une moyenne de 3,03 événements par athlète.

Ce succès a déjà attiré de nouveaux LOCs intéressés à accueillir des événements Para, et nous discutons de leurs propositions pour les inclure à l'avenir. Pour le moment, (AUS) et (TUR) ont confirmé leur présence dans le calendrier 2026, mais nous prévoyons d'ajouter davantage de nouveaux organisateurs en 2027.

Nouveau système de classement

Le nouveau système de classement fonctionne de manière fluide. Depuis 2025, nous suivons la même fréquence de publication hebdomadaire que le circuit non-Para, et les athlètes ont adopté cette nouveauté avec enthousiasme, partageant leurs bons résultats sur les réseaux sociaux. La publication hebdomadaire apporte beaucoup de dynamisme au classement et crée de nombreuses alternatives dans les positions de tête.

Ce système a également un impact très positif sur les athlètes en développement : désormais, les joueurs peuvent entrer dans le classement avec quelques points, même sans obtenir de grands résultats, ce qui leur donne de la visibilité et les met dans la course vers des objectifs plus élevés.

Championnats du Monde de Tennis de Table 2026

Les Championnats du Monde de Tennis de Table auront lieu à Pattaya (Thaïlande) du 13 au 19 novembre 2026. La période de qualification se terminera fin juillet, nous sommes donc dans les dernières étapes de la course vers ces Mondiaux.

Classification

En 2025, nous avons eu 315 joueurs classifiés, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2024, ce qui correspond au nombre attendu pour une année marquant le début d'un nouveau cycle paralympique. Nous avons lancé une nouvelle procédure permettant aux athlètes d'obtenir des classes préliminaires avant les tournois. 72 % des classes attribuées à distance ont été confirmées lors de la classification sur site. Les résultats sont très prometteurs et peuvent être améliorés en demandant aux Associations Membres (MAs) de fournir des informations médicales et techniques plus spécifiques.

Développement**Bourses 2025 ITTF Para pour Athlètes**

Soutien aux athlètes Para pour participer aux événements ITTF Para Series ou à des camps d'entraînement internationaux. Aide en termes d'hébergement et de prise en charge partielle des billets d'avion. 19 athlètes sélectionnés issus de 17 Associations Membres, ayant utilisé la bourse pour participer à 10 événements différents de ITTF Para Series.

Camp d'entraînement Para Afrique-Asie

Camp de 5 jours organisé en parallèle du ITTF Para Challenger Giza 2025, avec la participation de 38 athlètes provenant de 10 Associations Membres africaines et asiatiques.

Guide en ligne d'intégration du Para Tennis de Table

Service ITTF en ligne fourni aux Associations Membres via le Programme de Participation de l'ITTF, visant à donner des orientations pour établir un processus d'intégration du Tennis de Table Para. Le service en ligne a été fourni à 3 Associations Membres (LBA, COD et VEN).

Activités nationales et des Associations Membres

- Soutien à un tournoi national Para (CRC).
- Soutien à l'organisation d'un camp d'entraînement Para (COL).
- Soutien à l'organisation d'un camp d'entraînement Para (PER).
- Soutien à l'organisation de deux camps d'entraînement Jeunes et Para (IRL).
- Soutien à l'organisation d'un camp d'entraînement incluant des athlètes Para (NOR).
- Programme scolaire incluant des enfants Para (GRE).

Sima LIMOOCHI

Présidente intérimaire du Comité du Tennis de Table Para - ITTF

Partie 1 : Juin – Décembre 2025

Réunions / Communication interne

Pour des raisons de santé, le Président, M. Sporrer, n'a pas pu assister en personne au Sommet de l'ITTF 2025 à Doha. Heureusement, une réunion hybride en ligne du Comité des Règles, présidée par M. Sporrer, a été organisée le 23 mai 2025, afin de discuter des propositions finales et des résolutions de l'AGA et du Conseil 2025.

Questions / Interprétations sur les règles

Le Comité des Règles a dû répondre à de nombreuses questions venant d'officiels et d'arbitres des Associations membres, concernant principalement l'équipement et l'éligibilité.

Il y a également eu des préoccupations concernant la conformité du service de certains joueurs de haut niveau.

Composition du Comité des Règles

Au cours du mandat 2024–2025, le Comité des Règles a été réduit d'un membre sans explication, et le quota minimum de 25 % de femmes au sein du Conseil n'a pas été respecté. Cependant, ces erreurs ont été pleinement corrigées lors de l'AGA 2025.

Questions d'éligibilité

À une autre occasion, le Président, en tant que membre du Comité d'éligibilité de l'ITTF, a participé à la discussion de plusieurs cas d'éligibilité de joueurs.

Remarques personnelles de M. Rudolf Sporrer

Ayant présidé le Comité des Règles pendant plus de 21 ans, j'ai estimé qu'il était temps de renouveler et de renforcer cet organe important de l'ITTF. J'ai été ravi d'apprendre que M. Igor Heller est désormais disposé à assumer la présidence du Comité des Règles. Je suis convaincu qu'il est la personne adéquate pour ce poste et qu'il dirigera le comité de manière structurée et compétente.

Bien entendu, je resterai disponible pour conseiller le comité si nécessaire.

Rudi SPORRER

Président du Comité des Règles ITTF (2004 – 2025)

Partie 2 : Décembre 2025 – Avril 2026

Réunions / Communication interne

Le Comité des Règles a tenu une réunion en ligne le 25 mars 2026 afin de discuter des tâches et des travaux à venir, ainsi que des propositions et résolutions pour l'AGM 2026 à Londres.

Questions / Interprétations sur les règles

Le Comité des Règles a eu des échanges animés sur des questions actuelles, en particulier concernant l'interprétation des règles du service, à la suite des séminaires organisés par l'URC sur ce sujet.

Développement de la Constitution, des règlements et des règles

Le Comité des Règles a assisté le Secrétariat de l'ITTF dans la finalisation des Statuts pour 2026, incluant les modifications adoptées lors de l'AGA et du Conseil 2025.

À la demande de la Présidente du Comité de l'Équipement, le Comité des Règles a contribué à assurer la cohérence des manuels ITTF relatifs au contrôle des tables et des raquettes avec les Statuts.

Le Comité des Règles suit avec grand intérêt l'élaboration de la nouvelle Constitution ITTF. Le Comité a commenté le premier projet de texte qui sera discuté lors de l'AGA 2026 à Londres, en formulant des suggestions sur la clarté, la précision, la cohérence et le développement futur de la Constitution.

Composition du Comité des Règles en 2025

Après l'interruption de l'AGA 2025 à Doha, « l'ancien » Comité des Règles est resté en fonction jusqu'à la confirmation du nouveau Comité le 15 novembre 2025. 4 membres ont quitté le comité et 5 nouveaux membres ont été nommés. Lors de la première réunion du nouveau Conseil Exécutif de l'ITTF le 8 décembre 2025, M. Igor Heller a été nommé Président intérimaire.

Questions d'éligibilité

Le Président intérimaire a poursuivi ses fonctions en tant que membre de la Commission d'éligibilité ITTF, conseillant sur les décisions concernant les joueurs changeant de nationalité ou d'Association.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Rudolf Sporrer pour avoir dirigé le Comité des Règles pendant près de 22 ans. Rudi est un véritable expert des règles et règlements, dirigeant le Comité avec rigueur lorsque nécessaire, avec flexibilité lorsque possible, et surtout en véritable gentleman. Je suis très heureux que Rudi reste disponible pour nous conseiller grâce à sa vaste expérience, sa connaissance historique et sa sagesse.

Mes remerciements vont également à tous les membres du Comité, en particulier le Vice-Président Prof. Chan Cheong-ki, qui a su assister et remplacer le Président chaque fois que nécessaire.

Un mot chaleureux de gratitude au Vice-Président exécutif M. Wahid Oshodi, ainsi qu'à mes collègues, présidents des Comités et Commissions de l'ITTF, et aux Commissaires de l'ITTF pour leur bonne coopération et assistance.

Enfin, une reconnaissance spéciale à l'ancien Secrétaire Général Raul Calin, qui a toujours été disponible pour aider le Comité des Règles de toutes les manières possibles pendant de nombreuses années, y compris durant l'année exceptionnellement chargée de 2025.

Igor HELLER

Président intérimaire du Comité des Règles - ITTF

En 2025, le Comité des Sciences du Sport et de la Médecine (SSMC) de l'ITTF s'est concentré sur des activités liées à l'organisation du Congrès Sport Science ITTF à Doha (Qatar), à l'intégration fluide des nouveaux membres du comité et à la poursuite des travaux dans différents domaines de la science et de la médecine du sport.

1. L'événement le plus important du comité SSMC en 2025 a été sans aucun doute l'organisation du 17^e Congrès Sport Science ITTF, tenu à Doha, Qatar, les 15 et 16 mai 2025. Cet événement a été coorganisé par l'hospital Aspetar Orthopaedic and Sports Medicine et l'Association de Tennis de Table du Qatar. Après une interruption de six ans depuis le dernier congrès en 2019, ce rendez-vous clé a été relancé avec un record de 240 participants, 70 en présentiel et 170 en ligne. Le programme comprenait un total de 18 conférenciers principaux, qui ont présenté des recherches de pointe en science et médecine du sport. Les actes du congrès ont été publiés, incluant 42 résumés évalués par les pairs, rédigés ou corédigés par plus de 100 chercheurs dans des disciplines allant de la biomécanique et du diagnostic des blessures à l'eSport, la conception d'équipements, l'égalité des genres et le tennis de table para.
2. Taisa Belli, Fethi Regaieg et Irene Faber ont fait partie du Comité d'organisation du 17^e Congrès ITTF des Sciences du Sport. En outre, les membres du SSMC Taisa Belli, Fethi Regaieg, Irene Faber, Esko Heikkinen, Kazuto Yoshida, Michael Fuchs et Xiaopeng Zhang ont également fait partie du Comité scientifique de l'événement.
3. Le Comité des Sciences et de la Médecine du Sport (SSMC) a tenu une réunion immédiatement après le congrès, le 17 mai 2025, avec la participation de Fethi Regaieg, Irene Faber, Kazuto Yoshida, Michael Fuchs et Taisa Belli. À l'ordre du jour figurait avant tout l'évaluation post-événement du congrès.
4. Taisa Belli et le Junior Legal Manager ITTF Leonard Fiss ont participé à l'atelier du Groupe Consultatif des Sciences Médicales (AMSCG) de l'Association des Fédérations Internationales Olympiques d'Été (ASOIF), tenu les 6–7 mai 2025. Cet événement hybride a couvert des thèmes clés tels que l'intelligence artificielle en médecine du sport, la santé des femmes, les défis des fédérations internationales, les questions liées aux athlètes transgenres et aux différences de développement sexuel (DSD).
5. Le SSMC a participé activement à la réforme constitutionnelle du centenaire de l'ITTF en apportant ses contributions via le formulaire de retour mis à disposition par le Département Gouvernance de l'ITTF, qui dirige ce processus. Les membres du SSMC Taisa Belli, Irene Faber, Esko Heikkinen, Fethi Regaieg, Parisa Samadi, Kazuto Yoshida et Michael Fuchs ont contribué à ce processus par le biais d'échanges de courriels et d'une réunion tenue le 17 octobre 2025.
6. Taisa Belli a participé à la réunion des responsables médicaux des Fédérations Internationales (IF), tenue à la Maison Olympique à Lausanne les 30 et 31 octobre 2025. Cette initiative du Département Santé, Médecine et Sciences du CIO s'est concentrée sur la planification des services médicaux pour les prochains Jeux Olympiques, la santé environnementale et la sécurité, la prévention des blessures et des maladies, la catégorie sportive féminine, la santé mentale des athlètes.
7. Taisa Belli a participé au Festival Mondial de Tennis de Table pour la Santé 2025. Cet événement a été organisé par la Fondation de l'ITTF et s'est tenu à Helsingborg, Suède, les 28 et 29 novembre 2025. Taisa Belli a été la modératrice du Festival Mondial de Tennis de

Table pour la Santé. Le congrès s'est concentré sur les dernières recherches, les initiatives pionnières, les meilleures pratiques mondiales, et les orientations pratiques pour mieux soutenir les personnes vivant avec des maladies neurodégénératives.

8. Le 15 novembre 2026, la nouvelle composition du SSMC a été approuvée lors de l'AGA de l'ITTF. Le 16 décembre 2026, la nouvelle structure du comité a été communiquée comme suit : Présidente intérimaire : Taisa Belli, Membres titulaires : Irene Faber, Fethi Regaieg, Michael Wolfgang Johannes Fuchs, Kazuhide Ogino, Esko Heikkinen, Membres correspondants : Ke Wang, Kweku Adedayo Tandoh, Najam Chisti, Hebaallah Hamed Mostapha, Secrétaire du Comité SSMC et Junior Legal Manager de l'ITTF : Leonard Fiss, Représentant du Conseil Exécutif de l'ITTF : Veli Ozan Cakir.
9. Le 26 janvier 2026, la nouvelle composition du SSMC a tenu sa première réunion. Le Directeur du Développement Sportif de l'ITTF, Mikael Andersson, y a également participé. Les principaux sujets abordés ont été : la structuration des premières étapes pour l'organisation du 18^e Congrès Médical et des Sciences du Sport de l'ITTF – Astana, Kazakhstan – 2027, une proposition de soutien à l'organisation du 7^e Congrès Mondial des Sciences des Sports de Raquette – Ningbo, Chine, un examen de la politique de l'ITTF sur les athlètes transgenres et les différences de développement sexuel (DSD), la collaboration avec WTT pour promouvoir le Réseau des Services Médicaux WTT, la collaboration avec la Fondation de l'ITTF pour promouvoir la Journée Mondiale du Tennis de Table, un examen de la documentation médicale liée aux Jeux Olympiques. De plus, le comité travaille sur la planification du mandat du comité à l'avance, afin d'établir une approche structurée.
10. Les membres du SSMC sont également actifs dans le domaine professionnel : Esko Heikkinen est Master en Science de l'éducation physique et sport, MBA, avec une longue carrière comme joueur, entraîneur et président de la Fédération finlandaise de TT. Dr. Fethi Regaieg est ancien pongiste international, médecin du sport avec plus de 25 ans d'expérience, à l'hôpital Aspetar OSM, Irene Faber est chercheuse senior à l'Université des Sciences Appliquées de Windesheim (Pays-Bas) et présidente de la Fédération néerlandaise de TT. Michael Fuchs est entraîneur national de l'équipe de TT para d'Allemagne. Dr. Kweku Adedayo Tandoh est médecin et membre de l'Association nationale de médecine du sport du Nigeria, et a siégé à des commissions d'enquête sur le contrôle antidopage au Nigeria et est actuellement COO de la Fédération Africaine de TT. Dr. Kazuhide Ogino est cardiologue et médecin du sport, avec une vaste expérience en médecine cardiovasculaire ; Il a servi plus de 20 ans dans des comités CSMS au Japon et comme médecin des équipes nationales. Najam Chishti est docteur en chimie organique synthétique (Université de Londres), ancien chercheur scientifique et arbitre international de tennis de table, il a entraîné des équipes juniors provinciales pour les Jeux du Canada ; Lauréat de l'Ordre de l'Île-du-Prince-Édouard pour plus de 30 ans de bénévolat, il est actuellement vice-président de Table Tennis Canada. Taisa Belli est professeure à l'Université de Campinas (Brésil) et présidente du Comité des Sciences du Sport de la Fédération brésilienne de tennis de table.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à M. Masahiro Maehara et au Prof. Veli Ozan Cakir pour leur contribution et leur soutien au SSMC en tant que représentants du Conseil Exécutif ITTF (EB).

Prof. Taisa BELLI, PhD

Présidente intérimaire du Comité des Sciences et de la Médecine du Sport - ITTF

INTRODUCTION

Rapport de durabilité à l'AGA : Jouer pour la planète

Ce rapport reflète notre vision partagée : un sport qui défend la planète aussi ardemment qu'il célèbre la compétition. Ensemble, nous menons la marche vers un avenir durable, démontrant comment le tennis de table peut être une force puissante au service du bien.

Notre parcours est guidé par des engagements ambitieux et mondialement reconnus. En 2022, nous avons rejoint le Cadre d'action des Nations Unies pour le sport et le climat, en nous engageant à réduire nos émissions de moitié d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040. En tant que signataire fondateur de Cadre du Sport pour la Nature, nous nous sommes également engagés à protéger les écosystèmes et à inspirer une action mondiale. Ces principes constituent la base de notre stratégie, garantissant que la responsabilité environnementale est intégrée dans le tissu même de notre sport.

C'est avec une grande fierté que je rends compte de l'aboutissement de notre premier Plan d'action pour la durabilité et de l'élan extraordinaire que nous avons construit au cours de sa dernière année, 2025.

2025 : Une année d'action et d'innovation

L'année dernière a été consacrée à transformer nos engagements en actions concrètes. Nous avons mis l'accent sur l'augmentation de la visibilité de nos efforts et sur la présentation d'exemples pratiques de durabilité issus de la communauté mondiale du tennis de table. Les résultats ont été remarquables.

Élever le niveau de jeu

Ces actions décisives nous permettent d'aller au-delà de l'ambition pour établir des normes claires et élevées pour l'ensemble du sport.

1. Nous avons lancé l'Engagement pour un équipement durable de l'ITTF et l'Engagement pour un événement durable de l'ITTF, créant un cadre de pratiques responsables à tous les niveaux.
2. Une étape majeure a été franchie le 18 mars 2025, avec l'approbation officielle de la première balle de tennis de table fabriquée avec plus de 65 % de plastique recyclé. Elle a fait ses débuts en compétition lors du WTT Europe Smash à Malmö, prouvant que l'innovation et la performance peuvent aller de pair.
3. Pour garantir que nous puissions mesurer nos progrès, nous avons publié notre rapport d'empreinte carbone 2023 en utilisant un nouvel outil plus robuste, et nous avons achevé la mesure pour 2024.

Renforcer notre communauté mondiale

Le changement durable est porté par les personnes. En 2025, nous avons concentré nos efforts sur l'équipement de notre communauté avec les outils et l'inspiration nécessaires pour agir.

1. Nous avons lancé la Plate-forme d'éducation à la durabilité de l'ITTF, rendant des connaissances essentielles accessibles à nos membres, athlètes et personnel.

2. Notre premier Forum virtuel de l'ITTF sur la durabilité et ses prix ont célébré l'innovation et la collaboration, réunissant notre communauté pour partager des idées.
3. Nous avons publié 16 nouvelles études de cas sur la durabilité issues des Associations Membres, transformant des réussites individuelles en un manuel collectif pour l'avenir.
4. Notre Ambassadeur pour la Planète a dispensé la première formation dédiée au Développement durable pour les entraîneurs et athlètes lors de la Semaine World Hopes, semant les graines pour la prochaine génération.

Reconnaissance sur la scène mondiale

Nos efforts collectifs n'ont pas été ignorés. En 2025, l'ITTF a été :

1. Sélectionnée pour les prestigieux Prix du CIO pour l'action climatique.
2. Sélectionnée au prix Positif pour le sport
3. Présentée comme une étude de cas de référence par le cadre du sport pour la nature.

Cette reconnaissance externe est un puissant témoignage de la dévotion de toute la famille du tennis de table.

Perspectives : Plan de Jeu Planète 2030 de l'ITTF

L'achèvement de notre premier Plan d'action n'est pas une fin, mais un tremplin. En 2026, nous lancerons notre nouvelle stratégie ambitieuse : Plan de Jeu Planète 2030 de l'ITTF.

Cette feuille de route guidera notre prochain chapitre, avec des priorités immédiates incluant :

4. Le lancement officiel du Plan de Jeu Planète 2030 de l'ITTF.
5. L'introduction du Label Événement Durable de l'ITTF pour certifier et célébrer les événements exemplaires.
6. Le développement d'une politique complète d'achats durables ITTF.
7. La poursuite de la collaboration avec les fabricants pour faire progresser l'équipement durable.

Un tour ensemble

Aucun de ces progrès ne serait possible sans la dévotion constante de nos Associations Membres, athlètes, fabricants, organisateurs d'événements et partenaires. Votre passion et votre engagement prouvent que le tennis de table peut véritablement montrer l'exemple, en équilibrant excellence compétitive et responsabilité planétaire.

Le Développement durable est un voyage continu d'amélioration et d'innovation. En avançant, restons unis dans notre mission de faire du tennis de table un sport qui prospère aujourd'hui tout en protégeant demain.

Merci pour votre soutien indéfectible. Ensemble, nous construisons un héritage de résilience, de responsabilité et d'innovation pour les générations à venir. J'attends avec impatience le jour où le tennis de table deviendra la référence mondiale en matière de durabilité.

Mawuko AFADZINU

Président intérimaire du Comité de Développement Durable - ITTF

En 2025, l'URC de l'ITTF a connu un changement dans sa composition. Trois membres se sont retirés, et je souhaite exprimer ma sincère gratitude, en particulier à Rebecca Bergfeldt, qui a servi pendant de nombreuses années comme membre de l'URC, ainsi qu'à Alan Hopkins pour son travail dévoué en tant que coordinateur des évaluateurs.

Les responsabilités ont désormais été réparties entre les nouveaux membres, dont l'engagement tout au long de 2025 a été excellent.

Comme à l'accoutumée, nous avons accordé une attention particulière au développement des officiels de match, et une fois de plus nous avons augmenté nos activités pour atteindre un nouveau record, passant de 41 à 45. Cette réussite n'a été possible que grâce à l'excellente coopération avec le Département Haute Performance et Développement, ainsi qu'au soutien total de nombreuses Associations. Notamment, les activités autofinancées qui ont augmenté de manière significative, passant de 5 à 13.

Les objectifs poursuivis en 2025 :

1. Communication

- Deux réunions de l'URC en ligne et deux en présentiel (Doha, Pékin)
- Réunions en ligne régulières et coopération étroite avec le Coordinateur des officiels de match de WTT
- Réunions en ligne avec l'Unité d'intégrité pour discuter de cas spécifiques
- Réunion en ligne pour préparer Dakar 2026
- Réunion en présentiel (Doha) et deux réunions en ligne avec le département Équipement pour discuter des procédures de contrôle/démontage des raquettes et des cas liés aux raquettes
- Réunions en ligne et coopération continue durant l'année, avec le département Développement
- Réunion en ligne avec le personnel ITTF/WTT concernant le TTR et la règle du service
- Publication de deux newsletters
- Utilisation du site web ITTF et Facebook pour communiquer avec les officiels de match

2. Participation aux groupes de travail

Les membres du URC ITTF ont participé aux groupes de travail suivants :

- Procédures de contrôle des raquettes / processus de démontage
- Tennis de Table Révision (TTR)

3. Coordination ITTF/WTT des officiels de match

Tina Crotta, en tant que personne de contact de l'URC-ITTF auprès de l'ITTF et de WTT pour toutes les questions liées aux officiels de match, communique quotidiennement avec le comité. La coopération avec Tina Crotta est jugée exceptionnelle.

4. Éducation ; Évaluation de la performance et évaluations

Au total, 163 évaluations de performance ont été réalisées par les équipes de juges-arbitres désignées (+11,64 % par rapport à 2024). 707 évaluations ont été effectuées par des évaluateurs certifiés lors de 17 événements au cours de l'année (+37,81 % par rapport à 2024). Grâce au

soutien remarquable des Associations nationales, l'URC-ITTF a également pu proposer des évaluations et formations autofinancées lors d'événements en Inde, France, Philippines, Hong Kong, Tunisie, Espagne, Thaïlande et Japon.

5. Éducation : Examen avancé des règles

L'URC-ITTF a proposé l'examen avancé des règles dans 21 événements pour 146 candidats, dont 117 arbitres ont réussi l'examen. Comparé à 2024, le taux de réussite de 80,1 % est très élevé.

6. Projet des Jeunes Arbitres

Le Département Développement ITTF et le Comité des Arbitres et Juges-arbitres (URC) ont lancé en septembre 2025 le Projet Jeunes Arbitres de l'ITTF, comme parcours structuré vers les Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026.

Cette initiative implique 60 jeunes arbitres issus de 58 Associations Membres dans le monde et a maintenu une forte participation et implication, combinant apprentissage théorique et exercices pratiques. Le projet entre désormais dans ses phases 2 et 3, qui seront mises en œuvre en 2026.

7. Éducation : Atelier avancé des juges-arbitres 2025 à Pékin

L'URC-ITTF a organisé un atelier avancé pour juges-arbitres et candidats. 11 participants ont pris part à cet atelier, visant à élever les standards d'arbitrage et à doter les juges-arbitres des compétences nécessaires pour exceller au plus haut niveau du tennis de table.

8. Atelier Badge d'Or 2025

L'URC-ITTF a proposé un atelier en ligne Badge d'Or afin d'échanger expériences et connaissances entre arbitres Badge d'Or. Les mises à jour et attentes pour 2026 ont été présentées par la coordinatrice des officiels de match de WTT, Tina Crotta, et l'URC-ITTF.

9. École internationale des Juges-arbitres 2025

En 2025, une École internationale des juges-arbitres s'est tenue à Cuenca (Équateur). Cinq officiels de match y ont obtenu la qualification de juges-arbitres internationaux.

10. Statistiques des officiels de match

Le nombre d'officiels de match avec statut actif au 01.01.2026 est :

- 11 juges-arbitres avancés (dont 3 femmes)
- 109 juges-arbitres internationaux actifs (dont 29 femmes)
- 28 arbitres Badge d'Or (dont 13 femmes)
- 225 arbitres Badge Bleu (dont 84 femmes)
- 1 623 arbitres internationaux actifs

11. Boîte à outils des juges-arbitres

Une boîte à outils est disponible pour tous les juges-arbitres et est régulièrement mise à jour afin de fournir des lignes directrices et d'aider à standardiser les procédures dans tous les tournois.

12. Remerciements

Je tiens à remercier tous les membres de l'URC qui ont activement participé. Je souhaite également remercier les dirigeants et membres du personnel de l'ITTF et du WTT, en particulier Graeme, Tina, Raul, Karl, Dimos, Mohamed, Tiago, Bart, Omar et Katarzyna, pour leur soutien total au travail de l'URC et leur aide dans la coordination avec les Associations, organisateurs et autres entités pour la réussite des tournois.

Werner THURY

Président intérimaire du Comité des Arbitres et Juges-arbitres - ITTF

[ESPACE RESERVÉ]

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-01

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par le Conseil Exécutif de l'ITTF.

Pour adopter la nouvelle Constitution de l'ITTF, laquelle remplacera intégralement la Constitution actuelle de l'ITTF (Chapitre 1 des Statuts de l'ITTF).

Argument :

Cette proposition représente l'une des décisions de gouvernance les plus importantes jamais prises par l'ITTF dans son histoire. Le Conseil Exécutif de l'ITTF est fermement et unanimement convaincu que l'adoption de la nouvelle Constitution de l'ITTF constitue une étape nécessaire, opportune et décisive pour la Fédération et pour l'avenir du tennis de table mondial.

Cette réforme répond directement au mandat clair et explicite conféré par les Membres de l'ITTF lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2025, visant à développer de nouveaux Statuts de l'ITTF pour le prochain centenaire. Ce mandat n'était pas seulement technique ; il reflétait une compréhension partagée que le cadre constitutionnel existant, bien qu'ayant bien servi la Fédération par le passé, ne correspond plus pleinement aux réalités, à l'ampleur, aux responsabilités et aux attentes d'une fédération sportive mondiale moderne.

La nouvelle Constitution de l'ITTF est conçue pour fournir une base solide, cohérente et pérenne pour la gouvernance de l'ITTF au cours des prochaines décennies. Elle renforce la clarté des rôles institutionnels et des processus décisionnels, consolide la représentation démocratique et la responsabilité, et intègre les principes contemporains de gouvernance au niveau constitutionnel. Ce faisant, elle positionne l'ITTF pour mieux protéger les intérêts de ses Membres, athlètes et parties prenantes, tout en renforçant la crédibilité et l'efficacité de la Fédération sur la scène mondiale.

Le Conseil Exécutif souhaite souligner que cette initiative est une décision délibérée et soigneusement réfléchie d'adopter un nouvel instrument constitutionnel. Là où les dispositions existantes se sont révélées efficaces, elles ont été conservées ; là où elles ne répondent plus aux besoins de la Fédération, elles ont été réexaminées et modernisées. Cette approche reflète à la fois le respect du patrimoine institutionnel de l'ITTF et un engagement clair envers l'innovation et le progrès.

La Constitution est la pierre angulaire des Statuts de l'ITTF : elle définit les principes fondamentaux de gouvernance, l'équilibre des pouvoirs et les mécanismes par lesquels les Membres exercent leurs droits et participent à la vie de la Fédération. Établir un cadre constitutionnel solide et moderne est donc un préalable essentiel à la réforme ordonnée des Règlements et autres instruments statutaires.

Depuis le lancement officiel du processus le 1er septembre 2025, le Conseil Exécutif a supervisé un processus inclusif, transparent et consultatif, offrant de multiples opportunités d'engagement et de contributions à travers l'ensemble des Membres et de la communauté de l'ITTF.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Exécutif recommande fortement et sans équivoque que l'Assemblée Générale Annuelle 2026 de l'ITTF adopte la nouvelle Constitution. Le Conseil est pleinement convaincu que cette Constitution servira de fondation stable et moderne pour l'ITTF pour les 100 prochaines années, permettant à la Fédération de relever les défis futurs, de saisir de nouvelles opportunités et de continuer à développer et unir la famille mondiale du tennis de table.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-02

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par le Conseil Exécutif de l'ITTF.

Admission de Mundo Tennis de Mesa comme nouvelle Association Membre de l'ITTF au Mexique.

Argument :

À la suite d'une période de difficultés financières et opérationnelles, la FEMETEME a officiellement notifié à l'ITTF son intention de se retirer de l'adhésion conformément aux Statuts de l'ITTF. Le Secrétariat a confirmé que toutes les exigences procédurales statutaires avaient été respectées. Conformément aux Statuts, le Secrétariat de l'ITTF a engagé des discussions avec la FEMETEME et les parties prenantes concernées afin d'explorer les options pour maintenir l'adhésion. Ces consultations ont confirmé que le retrait représentait la voie la plus appropriée et ordonnée dans les circonstances. La FEMETEME a indiqué son intention de lier la date effective du retrait au résultat de l'AGA.

En parallèle à ce processus, une nouvelle organisation, « Mundo Tennis de Mesa », a été constituée au Mexique pour servir d'organe directeur national du tennis de table. L'entité candidate a soumis une demande complète d'adhésion à l'ITTF conformément aux Statuts de l'ITTF. Le retrait de la FEMETEME et l'admission subséquente de la nouvelle entité sont soutenus par l'ITTF-Amériques et ont été formellement approuvés par le Conseil Exécutif de l'ITTF.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-03

(majorité des 3/4 requise)

Proposée par l'Association de Tennis de Table de Hong Kong, Chine.

Amender la règle 2.6.2 pour qu'elle se lise comme suit :

2.6.2 Le serveur doit alors projeter la balle presque verticalement vers le haut, dans une tolérance de 30 degrés par rapport à la verticale lorsqu'elle est mesurée par le TTR, sans lui donner d'effet, de sorte qu'elle s'élève d'au moins 16 cm après avoir quitté la paume de la main libre, puis retombe sans toucher quoi que ce soit avant d'être frappée.

Argument :

L'intention de la règle originale (depuis 1987) était que la balle soit projetée presque verticalement (une verticale absolue étant impossible à respecter pour les joueurs). Depuis 2024, le Table Tennis Review (TTR) a été mis en œuvre dans de nombreux tournois ITTF et WTT de haut niveau. Avec son application, une tolérance définie de « presque vertical » était nécessaire, et la valeur de 30 degrés a été choisie. Lors de sa mise en œuvre, cette tolérance a été généralement acceptée par tous les joueurs. Il est donc proposé d'adopter formellement 30 degrés comme tolérance de « presque vertical ».

Lorsque le TTR n'est pas appliqué, cette modification n'aurait aucun impact sur la règle générale du service, car le jugement de « presque vertical » resterait à la discrétion des arbitres.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-04

(majorité des 3/4 requise)

Proposée par Tennis de Table USA

Pour amender la règle 2.9.1 :

2.9 Echange à rejouer

2.9.1 Un échange est à rejouer :

...//...

2.9.1.6. si, lors du service, la table empêche le receveur d'atteindre la balle.

Argument :

Certains joueurs ne peuvent pas atteindre les services très courts en raison de limitations physiques, notamment parmi les jeunes et les joueurs para. Cela signifie que l'adversaire peut servir court avec effet rétro et gagner le point à chaque fois. Des vidéos montrent de jeunes joueurs utilisant ces services très courts, frustrant leurs adversaires incapables d'atteindre la balle.

Nous croyons que chaque échange doit comporter un service et une tentative de retour. Ainsi, nous proposons que le receveur doive être physiquement capable de toucher la balle. Si la balle est servie très courte au point qu'il est impossible pour le receveur de l'atteindre, l'échange sera déclaré à rejouer. Toutefois, il ne sera pas considéré comme échange à rejouer si le receveur ne peut atteindre la balle en raison d'un service très rapide, très trompeur ou joué avec un angle extrême.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-05

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Bahreïn (BRN), Djibouti (DJI), Érythrée (ERI), Koweït (KUW), Maroc (MAR), Oman (OMA), Soudan (SUD), Syrie (SYR) et Émirats Arabes Unis (UAE).

Article actuel à amender :

4.66. RÔLE ET COMPOSITION

~~1.66.1. Le Tribunal de l'ITTF est l'organe judiciaire principal de l'ITTF et est composé de jusqu'à 8 membres.~~

~~1.66.2. Le Tribunal de l'ITTF doit comprendre un Président, un Vice-Président, et jusqu'à 6 autres membres.~~

Amendement proposé :

Composition et fonctionnement du Tribunal de l'ITTF

1.66A.1 Le Tribunal de l'ITTF doit être composé d'un nombre impair de membres, de pas moins de sept (7).

1.66A.2 Tous les membres du Tribunal de l'ITTF doivent être élus par l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) au scrutin secret, conformément aux procédures électorales définies dans les Règlements.

1.66A.3 La composition du Tribunal de l'ITTF doit garantir que :

- Au moins un (1) membre soit élu de chaque continent (Asie, Afrique, Europe, Amériques, Océanie).
- Aucun continent ne détienne plus de 30 % des sièges au total.

1.66A.4 Tous les membres du Tribunal de l'ITTF doivent :

- Maîtriser l'anglais ; et
- Posséder une expérience juridique avérée, que ce soit en tant qu'avocat praticien, ancien juge ou expert en droit du sport et en arbitrage.

1.66A.5 Le mandat des membres du Tribunal de l'ITTF est de quatre (4) ans, renouvelable une seule fois.

1.66A.6 Pour toute affaire, un Panel d'audience de trois (3) membres doit être constitué par le Président du Tribunal de l'ITTF, à condition que :

- Aucun membre du Panel ne provienne du continent directement lié au litige ; et
- Une attention particulière soit accordée à l'expertise pertinente pour l'affaire en question.

1.66A.7 Le Comité des Nominations doit publier la liste des candidats et les rapports de vérification au moins soixante (60) jours avant les élections.

1.66A.8 Le Tribunal de l'ITTF doit soumettre un rapport annuel sur ses activités et décisions à l'AGA pour approbation.

Article 1.66A – Effet immédiat des amendements au Tribunal ITTF

1.66A.9 Les amendements au Tribunal de l'ITTF tels qu'énoncés dans l'Article 1.66A prennent effet immédiatement après leur approbation par l'Assemblée Générale Annuelle (AGA), sans délai supplémentaire ni période transitoire.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

1.66A.10 Les premières élections des membres du Tribunal de l'ITTF selon les nouvelles dispositions doivent être organisées lors de l'AGA où ces amendements sont approuvés, ou lors de la prochaine AGA ordinaire, selon la décision du Conseil Exécutif en consultation avec le Comité des Nominations.

1.66A.11 Toutes les décisions, actions et nominations effectuées par le Tribunal de l'ITTF après son élection conformément à ces amendements sont valides et contraignantes à compter de la date de l'élection, et remplacent toute disposition antérieure ou mesure intérimaire.

1.66A.12 Le Comité des Nominations doit immédiatement entamer le processus d'identification et de vérification des candidats au Tribunal de l'ITTF dès l'approbation de ces amendements par l'AGA, afin de garantir que les élections puissent se tenir sans retard inutile.

1.66A.13 Durant la période de transition entre l'approbation par l'AGA et la première élection des membres selon les nouvelles dispositions, le Tribunal de l'ITTF existant continue d'exercer ses fonctions jusqu'à ce que ses successeurs soient dûment élus et entrent en fonction.

Argument :

- *Garantir une plus grande transparence, neutralité et équilibre continental dans la composition et la prise de décision du Tribunal de l'ITTF.*
 - *Renforcer l'indépendance du Tribunal en confiant sa composition exclusivement à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA), plutôt qu'à des nominations par le Conseil Exécutif.*
 - *Accroître la crédibilité du Tribunal aux yeux des Associations Membres et des parties prenantes externes.*
-

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-06

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Bahreïn (BRN), Djibouti (DJI), Érythrée (ERI), Koweït (KUW), Maroc (MAR), Oman (OMA), Soudan (SUD), Syrie (SYR) et Émirats Arabes Unis (UAE).

Article actuel à amender :

~~1.73. COMITÉ DES NOMINATIONS~~

- ~~1.73.1. Le Comité des Nominations doit être composé d'au moins 6 membres, déterminés et nommés par le Conseil Exécutif, comprenant :~~
 - ~~1.73.1.1. des individus issus des nominations reçues des Associations les années paires ;~~
 - ~~1.73.1.2. un Vice-Président Exécutif ;~~
 - ~~1.73.1.3. tous les Présidents continentaux ;~~
 - ~~1.73.1.4. toute autre personne que le Conseil Exécutif juge qualifiée.~~
- ~~1.73.2. Le Comité des Nominations doit :~~
 - ~~1.73.2.1. vérifier la qualification et la validité des nominations aux postes conformément au Règlement électoral et de nomination de l'ITTF ;~~
 - ~~1.73.2.2. superviser l'affectation des candidats aux Comités, Commissions et autres postes clés ;~~
 - ~~1.73.2.3. recommander à l'AGA ou au Conseil de l'ITTF la composition des Comités, Commissions et autres organes clés.~~

Amendement proposé :

COMITÉ DES NOMINATIONS

Article 1.73A – Création du Comité des Nominations

- 1.73A.1 Un Comité des Nominations est établi comme organe indépendant au sein de l'ITTF.
- 1.73A.2 L'Assemblée Générale élit sept (7) membres du Comité au scrutin secret.
- 1.73A.3 Une représentation continentale équitable doit être respectée, et aucun continent ne peut détenir plus de deux (2) sièges.
- 1.73A.4 Aucun membre du Conseil Exécutif ou du Conseil de l'ITTF ne peut être candidat à l'adhésion au Comité.

Article 1.73B – Exigences pour les membres

- 1.73B.1 Intégrité, bonne réputation, et absence de sanctions sportives ou pénales au cours des cinq (5) dernières années.
- 1.73B.2 Expérience professionnelle, juridique ou administrative d'au moins dix (10) ans dans le sport ou la gouvernance.
- 1.73B.3 Indépendance totale vis-à-vis des postes exécutifs au sein de l'ITTF ou des Fédérations Continentales pendant toute la durée du mandat.

Article 1.73C – Durée du mandat

- 1.73C.1 Le mandat est de quatre (4) ans, renouvelable une seule fois.
- 1.73C.2 L'adhésion prend fin automatiquement en cas de conflit d'intérêts ou de violation avérée de l'intégrité.

Article 1.73D – Mandat et compétences du Comité des Nominations

- 1.73D.1 Vérifier l'éligibilité et la validité de toutes les nominations conformément aux règlements électoraux et de nomination.
- 1.73D.2 Superviser la répartition des candidats entre les différents comités, commissions et postes clés.
- 1.73D.3 Formuler des recommandations à l'Assemblée Générale ou au Conseil sur la composition des comités, commissions et postes clés.
- 1.73D.4 Superviser le déroulement des élections et valider les résultats officiels.
- 1.73D.5 Conserver les bulletins de vote, papier ou électroniques, pendant un mois, puis en ordonner la destruction, la superviser et la certifier.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

1.73D.6 Examiner et statuer sur toute allégation de violation des règlements électoraux durant le processus électoral en :

- o examinant les rapports soumis ;
- o notifiant le candidat concerné ;
- o lui donnant la possibilité de répondre ;
- o rendant une décision écrite sans délai.

1.73D.7 Transmettre à l'Unité d'Intégrité toute violation découverte après la fin du processus électoral.

1.73D.8 Préparer et publier la liste finale des candidats éligibles, une fois le processus de vérification terminé.

Article 1.73E – Indépendance et supervision

1.73E.1 Le Comité des Nominations rend compte directement à l'Assemblée Générale.

1.73E.2 Le Comité ne peut être soumis à aucune directive ni ingérence du Président, du Conseil Exécutif ou du Conseil de l'ITTF.

Article 1.73F – Dispositions transitoires

1.73F.1 Le Comité des Nominations sortant demeure en fonction pendant soixante (60) jours après les élections afin d'assurer la continuité du travail et d'éviter tout vide institutionnel.

1.73F.2 Durant cette période, le Comité sortant doit coopérer pleinement avec le Comité nouvellement élu et lui transmettre tous les dossiers et documents pertinents.

1.73F.3 Le Comité nouvellement élu assume formellement ses fonctions par le biais d'un protocole de passation signé par les deux parties et soumis à l'Assemblée Générale.

Argument :

But

- *Transformer le Comité des Nominations en un organe neutre garantissant l'équité et l'intégrité des nominations et des élections.*

Portée juridique

- *L'élection par l'Assemblée Générale confère légitimité et indépendance vis-à-vis du Conseil Exécutif.*
 - *Pouvoir d'examiner les candidatures, superviser les scrutins, juger les recours préliminaires et valider les résultats.*
 - *Mandat exclusif de préserver l'intégrité du processus électoral du début à la fin.*
-

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-07

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Bahreïn (BRN), Djibouti (DJI), Érythrée (ERI), Koweït (KUW), Maroc (MAR), Oman (OMA), Soudan (SUD), Syrie (SYR) et Émirats Arabes Unis (UAE).

Article actuel à amender :

Imprécis

Amendement proposé :

Unité d'Intégrité

Article 1X1 – Procédure électorale

Les élections doivent être organisées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Chaque Association Nationale peut nommer un seul candidat.

Les élections se déroulent au scrutin secret, et les candidats sont élus à la majorité simple des membres présents.

Le membre élu est le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix au sein de son groupe continental.

Article 1X2 – Composition

1X2.1 L'Unité d'Intégrité est composée de neuf (9) membres élus par l'Assemblée Générale.

1X2.2 La représentation continentale est la suivante :

- Afrique : 2 membres
- Asie : 2 membres
- Europe : 2 membres
- Amériques : 2 membres
- Océanie : 1 membre

Article 1X3 – Durée du mandat

1X3.1 Le mandat est de quatre (4) ans, renouvelable une seule fois.

1X3.2 L'adhésion prend automatiquement fin si un membre est reconnu coupable de violations d'intégrité, de corruption ou de conflit d'intérêts.

Article 1X4 – Critères d'éligibilité

1X4.1 Les candidats doivent démontrer intégrité et bonne réputation, et ne pas avoir fait l'objet de sanctions sportives ou pénales au cours des cinq (5) dernières années.

1X4.2 Les candidats doivent avoir une expertise en gouvernance, audit, conformité ou lutte contre la corruption.

Les candidats doivent être totalement indépendants et ne peuvent occuper de poste exécutif au sein de l'ITTF ou des Fédérations Continentales pendant leur candidature ou leur mandat.

Article 1X5 – Garanties contre l'exploitation et la discrimination

1X5.1 Les élections doivent être menées sur la base de l'égalité totale, sans discrimination fondée sur le genre, la race, la religion, les convictions ou l'affiliation politique.

1X5.2 Il est strictement interdit d'offrir ou d'accepter un avantage financier ou matériel pour influencer le processus électoral.

1X5.2.1 Les résultats des élections doivent être annoncés immédiatement et de manière transparente.

1X5.2.2 Les recours concernant les résultats des élections peuvent être soumis exclusivement au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) dans un délai de quinze (15) jours à compter de la publication des résultats.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Article 1X6 – Indépendance et rapports

1X6.1 L'Unité d'Intégrité rend compte directement à l'Assemblée Générale.

1X6.2 L'Unité ne peut être soumise à aucune directive ni ingérence du Président, du Conseil Exécutif ou de tout autre organe.

1X6.3 L'Unité dispose d'un budget indépendant, approuvé annuellement par l'Assemblée Générale.

Article 1X7 – Entrée en vigueur et sanction

Les amendements à la Division 5 : l'Unité d'Intégrité entre en vigueur à la date de son approbation par l'Assemblée Générale et devient contraignantes pour tous les organes, unités et personnes soumis aux Statuts. Toute entité ou unité créée en violation de ces amendements, ou agissant contrairement à l'indépendance ou au mandat de l'Unité d'Intégrité, est automatiquement dissoute à la date où la violation est constatée, sans préjudice de toute autre responsabilité juridique ou disciplinaire.

Argument :

Explication

L'amendement renforce le Chapitre 1 en intégrant des standards clairs de bonne gouvernance et de responsabilité. Il garantit l'équilibre continental, assure la transparence par des rapports obligatoires et consolide la conduite éthique. Il élargit les principes de non-discrimination pour protéger la diversité linguistique et culturelle, alignant la gouvernance de l'ITTF sur les meilleures pratiques internationales modernes.

But

Transformer l'Unité d'Intégrité en un organe démocratiquement élu, représentant tous les continents et Associations Nationales, agissant comme gardien de l'intégrité, libre de toute influence exécutive.

Portée juridique

- 1. Le Conseil d'Intégrité sera constitué par élection directe de l'Assemblée Générale.*
- 2. La représentation continentale obligatoire garantit une équité géographique.*

Article 1.69C – Effet immédiat des amendements relatifs à l'Unité d'Intégrité

1.69C.1 *Les amendements concernant l'Unité d'Intégrité, tels qu'énoncés dans l'Article 1.69A bis, prennent effet immédiatement dès leur approbation par l'Assemblée Générale Annuelle (AGA), sans délai supplémentaire ni période transitoire.*

1.69C.2 *Les premières élections des membres de l'Unité d'Intégrité selon les nouvelles dispositions doivent être organisées lors de l'AGA où ces amendements sont approuvés, ou lors de la prochaine AGA ordinaire, selon la décision du Conseil Exécutif en consultation avec le Comité des Nominations.*

1.69C.3 *Toutes les décisions, actions et nominations effectuées par l'Unité d'Intégrité après son élection conformément à ces amendements sont valides et contraignantes à compter de la date de l'élection, et remplacent toute disposition antérieure ou mesure intérimaire.*

1.69C.4 *Le Comité des Nominations doit immédiatement entamer le processus d'identification et de vérification des candidats à l'Unité d'Intégrité dès l'approbation de ces amendements par l'AGA, afin de garantir que les élections puissent se tenir sans retard inutile.*

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

1.69C.5 *Durant la période de transition entre l'approbation par l'AGA et la première élection des membres selon les nouvelles dispositions, l'Unité d'Intégrité existante continue d'exercer ses fonctions jusqu'à ce que ses successeurs soient dûment élus et entrent en fonction.*

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-08

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Bahreïn (BRN), Érythrée (ERI), Koweït (KUW), Maroc (MAR), Oman (OMA), Soudan (SUD), Syrie (SYR) et Émirats Arabes Unis (UAE).

Article actuel à amender :

~~Division 1 : Éligibilité aux fonctions~~

~~1.86. NOMINATIONS~~

- ~~1.86.1. Les nominations pour les fonctions de Président, de Vice-Présidents Exécutifs et de membre du Conseil ITTF ou des Comités ne peuvent être faites que par l'Association dont le candidat est membre ou officiel.~~
- ~~1.86.2. Si la nomination prévue à l'Article 1.86.1 est retirée après que le candidat a été élu ou nommé, il ne peut être démis de ses fonctions que par un vote à la majorité des deux tiers de l'organe habilité à l'élire ou le nommer, sauf disposition contraire des Statuts.~~
- ~~1.86.3. Les nominations pour les fonctions de Président, de Vice-Présidents Exécutifs, de membre du Conseil ITTF et des Comités doivent être faites 90 jours avant la date de l'AGA où les élections ou nominations doivent avoir lieu.~~
- ~~1.86.4. Pas plus d'une personne d'une même Association ne peut être nommée au Conseil Exécutif et aucune personne ne peut être nommée à plus d'un poste du Conseil Exécutif.~~
- ~~1.86.5. Un candidat d'une Association en retard de paiement ne peut être éligible à une élection ou nomination.~~

Amendement proposé :

Article 1.86A – Champ d'application

- 1.86A.1 Les dispositions de ce Chapitre s'appliquent à toutes les fonctions élues au sein de l'ITTF, y compris :
 - le Président,
 - les Vice-Présidents,
 - les membres du Conseil Exécutif,
 - les Présidents et membres des Comités élus par l'Assemblée Générale.
- 1.86A.2 Ces dispositions ne s'appliquent pas aux Comités ou organes nommés par le Conseil Exécutif ou le Président, sauf disposition expresse des Statuts.

Article 1.86B – Conditions d'éligibilité

- 1.86B.1 Chaque Association Nationale peut nommer un (1) seul candidat pour chaque poste vacant.
- 1.86B.2 Les candidats doivent : posséder une intégrité et une bonne réputation, ne pas avoir fait l'objet de sanctions pénales ou sportives au cours des cinq (5) dernières années et être exempts de conflits d'intérêts.

Article 1.86C – Campagnes électorales

- 1.86C.1 Les campagnes commencent dès l'approbation de la liste des candidats par le Comité des Nominations.
- 1.86C.2 Les candidats ne peuvent utiliser les ressources de l'ITTF ou des Fédérations Continentales dans leurs campagnes.
- 1.86C.3 L'achat de votes, les cadeaux ou avantages indus sont strictement interdits et constituent une violation grave, entraînant la disqualification et le renvoi à l'Unité d'Intégrité.

Article 1.86D – Période de neutralité

- 1.86D.1 Les candidats au poste de Président, Vice-Présidents et membres du Conseil Exécutif ne peuvent exercer de fonctions exécutives au sein de l'ITTF durant les soixante (60) jours précédant les élections.
- 1.86D.2 Ils peuvent promouvoir leurs programmes électoraux, à condition que ces activités respectent les Statuts.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Article 1.86E – Procédures de vote

- 1.86E.1 Toutes les élections doivent être menées exclusivement par scrutin secret en présentiel.
- 1.86E.2 Le vote électronique ou à distance n'est pas autorisé.
- 1.86E.3 Les élections sont supervisées par le Comité des Nominations et observées par deux (2) contrôleurs par continent afin de garantir l'équité.

Article 1.86F – Recours électoraux

- 1.86F.1 Le Comité des Nominations examine tous les recours préliminaires liés au processus électoral.
- 1.86F.2 Les décisions du Comité des Nominations peuvent être contestées exclusivement devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) dans les quinze (15) jours suivant l'annonce des résultats.
- 1.86F.3 Les décisions du TAS sont finales et contraignantes pour toutes les parties.

Article 1.86G – Transparence et publication

- 1.86G.1 Les résultats des élections doivent être annoncés immédiatement et publiés sur le site officiel de l'ITTF.
- 1.86G.2 Le Comité des Nominations conserve les bulletins et documents de vote pendant un (1) mois, après quoi ils sont détruits sous sa supervision, avec un procès-verbal officiel de destruction.

Argument :

But

- *Établir un cadre juridique unifié régissant toutes les élections aux postes de l'ITTF (Président, Vice-Présidents, membres du Conseil Exécutif et Comités élus par l'Assemblée Générale).*
- *Garantir la transparence, l'intégrité et l'égalité des chances pour tous les candidats.*
- *Assurer une supervision internationale indépendante et renforcer la confiance dans le processus électoral.*

Portée juridique

- *Le processus électoral devient entièrement codifié, couvrant la candidature, les campagnes, le vote, les résultats et les recours.*
- *Le recours obligatoire au scrutin secret en présentiel empêche les vulnérabilités technologiques ou les litiges liés au vote à distance ou électronique.*
- *La période de neutralité pour les candidats exécutifs garantit l'impartialité et empêche l'abus de fonction.*
- *La présence d'observateurs continentaux ajoute une couche supplémentaire de supervision et réduit les risques de partialité perçue.*
- *Les recours suivent un chemin clair : du Comité des Nominations au Tribunal Arbitral du Sport (TAS), offrant une décision finale et contraignante.*

Explication

1. *L'adoption de règles électorales unifiées comble les lacunes révélées lors des élections présidentielles passées et prévient les litiges futurs.*
2. *Ces dispositions rassurent l'Assemblée Générale que les élections sont justes, transparentes et que chaque vote est protégé.*
3. *La supervision continentale donne à chaque Association Nationale la certitude que les élections ne sont pas contrôlées par un seul groupe mais surveillées collectivement.*
4. *L'interdiction de l'achat de votes et des cadeaux élimine les voies de corruption financière ou politique.*
5. *Les recours au TAS garantissent que les litiges sont résolus en dehors des organes de l'ITTF, renforçant la légitimité et la crédibilité des résultats électoraux.*

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-09

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Bahreïn (BRN), Djibouti (DJI), Érythrée (ERI), Koweït (KUW), Maroc (MAR), Oman (OMA), Soudan (SUD), Syrie (SYR) et Émirats Arabes Unis (UAE).

Article actuel à amender :

Imprécis.

Amendement proposé :

Conseil de l'ITTF et Conseil Exécutif

3.6 – Équilibre continental dans les postes nommés

3.6.10 Tous les postes nommés au sein de l'ITTF – y compris mais sans s'y limiter au Secrétaire Général et au Directeur Général – doivent refléter une répartition continentale équilibrée.

3.6.11 Aucun continent ne peut occuper plus de 30 % du total des postes de direction.

3.6.12 Toute nomination qui entraînerait le dépassement du seuil de 30 % par un continent est nulle et non avenue.

3.6.13 Le Comité des Nominations doit s'assurer, avant toute nomination, que les candidats proposés respectent les exigences d'équilibre continental.

3.6.14 En cas de vacance, la nomination d'un remplaçant doit respecter l'équilibre continental défini dans cet Article.

3.1 – Composition et représentation

3.1.10 Le Conseil de l'ITTF et le Conseil Exécutif doivent garantir une représentation continentale équilibrée.

3.1.11 Aucun continent ne peut occuper plus de 30 % des sièges dans l'un ou l'autre organe.

3.1.12 Au moins un membre de chaque continent (Asie, Afrique, Europe, Amériques, Océanie) doit être représenté dans la composition du Conseil de l'ITTF et du Conseil Exécutif.

3.2 – Égalité des genres

3.2.10 Le Conseil de l'ITTF et le Conseil Exécutif doivent être engagés envers le principe d'égalité des genres.

3.2.11 La représentation de chaque genre ne doit pas être inférieure à 30 % du nombre total de sièges.

3.3 – Durée du mandat

3.3.10 Le mandat des membres du Conseil de l'ITTF et du Conseil Exécutif est de quatre (4) ans.

3.3.11 Ils peuvent être réélus ou renommés une seule fois, pour un maximum de huit (8) années consécutives.

3.4 – Transparence et responsabilité

3.4.10 Le Conseil Exécutif doit publier les procès-verbaux de ses réunions et ses décisions dans un délai de trente (30) jours, et ceux-ci doivent être mis à disposition de toutes les Associations Membres.

3.4.11 Le Conseil de l'ITTF doit examiner les rapports annuels et les états financiers du Conseil Exécutif et les soumettre à l'Assemblée Générale pour approbation.

3.5 – Supervision des pouvoirs délégués

3.5.10 Tout pouvoir délégué ou toute nomination effectuée par le Conseil Exécutif doit être soumis à l'approbation du Conseil de l'ITTF ou de l'Assemblée Générale, selon le cas.

Argument :

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Portée juridique

- *Applique la règle de l'équilibre continental uniquement aux postes nommés (Secrétaire Général, Directeur Général, Directeurs, cadres supérieurs).*
- *Limite tout continent à un maximum de 30 % des postes nommés.*
- *Déclare nulles et non avenues les nominations violant cette règle.*
- *Confie au Comité des Nominations un rôle de supervision.*
- *Exige que les remplacements en cas de vacances respectent l'équilibre continental.*

Explication

1. *Cet amendement cible les postes nommés, où les risques de déséquilibre sont plus élevés en raison de processus non électoraux.*
 2. *Il garantit une représentation équitable dans la haute direction sans affecter les postes élus.*
 3. *Il renforce la transparence et l'inclusivité dans les nominations tout en préservant les résultats démocratiques des élections.*
-

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-10

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Mauritanie (MTN) et du Yémen (YEM).

Article actuel à amender :

~~1.86. NOMINATIONS~~

- ~~1.86.1. Les nominations pour les fonctions de Président, de Vice-Présidents Exécutifs et de membre du Conseil ITTF ou des Comités ne peuvent être faites que par l'Association dont le candidat est membre ou officiel.~~
- ~~1.86.2. Si la nomination prévue à l'Article 1.86.1 est retirée après que le candidat a été élu ou nommé, il ne peut être démis de ses fonctions que par un vote à la majorité des deux tiers de l'organe habilité à l'élire ou le nommer, sauf disposition contraire des Statuts.~~
- ~~1.86.3. Les nominations pour les fonctions de Président, de Vice-Présidents Exécutifs, de membre du Conseil ITTF et des Comités doivent être faites 90 jours avant la date de l'AGA où les élections ou nominations doivent avoir lieu.~~
- ~~1.86.4. Pas plus d'une personne d'une même Association ne peut être nommée au Conseil Exécutif et aucune personne ne peut être nommée à plus d'un poste du Conseil Exécutif.~~
- ~~1.86.5. Un candidat d'une Association en retard de paiement ne peut être éligible à une élection ou nomination.~~

Amendement proposé :

ÉLIGIBILITÉ AUX FONCTIONS ET AU CADRE ELECTORAL

CHAPITRE 1 : CONSTITUTION DE L'ITTF

Article 1.86A – CHAMP D'APPLICATION

- 1.86A.1 Les dispositions de ce Chapitre s'appliquent à toutes les fonctions élues au sein de l'ITTF, y compris :
- le Président,
 - le Vice-Président,
 - les membres du Conseil Exécutif,
 - les Comités d'Intégrité et de Nominations élu par l'Assemblée Générale Annuelle.
- 1.86A.2 Ces dispositions ne s'appliquent pas aux Comités ou organes nommés par le Conseil Exécutif ou le Président, sauf disposition expresse des Statuts.

Article 1.86B – CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- 1.86B.1 Chaque Association Nationale peut nommer un (1) seul candidat pour chaque poste vacant.
- 1.86B.2 Les candidats doivent : posséder une intégrité et une bonne réputation, ne pas avoir fait l'objet de sanctions pénales ou sportives, être exempts de conflits d'intérêts. Pour les besoins de cet article, la notion de « bonne réputation » signifie qu'un candidat jouit d'une réputation positive et éthique constante au sein de la communauté sportive et n'a fait l'objet d'aucune mesure disciplinaire susceptible de porter atteinte à l'image du sport.

Article 1.86C – CAMPAGNES ELECTORALES

- 1.86C.1 Les campagnes commencent dès l'approbation de la liste des candidats par le Comité des Nominations.
- 1.86C.2 Les candidats ne peuvent utiliser les ressources de l'ITTF ou des Fédérations Continentales dans leurs campagnes.
- 1.86C.3 L'achat de votes, les cadeaux ou avantages indus sont strictement interdits et constituent une violation grave, entraînant la disqualification et le renvoi devant le Conseil d'Intégrité. Des lignes directrices claires et complètes définissant la notion d'« indu avantage » doivent être établies et

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

approuvées par l'Assemblée Générale Annuelle afin d'assurer une application cohérente et équitable de cette règle.

Article 1.86D – PERIODE DE NEUTRALITE

1.86D.1 Les candidats au poste de Président, Vice-Président et membres du Conseil Exécutif ne peuvent exercer de fonctions exécutives au sein de l'ITTF durant les soixante (60) jours précédant les élections.

1.86D.2 Ils peuvent promouvoir leurs programmes électoraux, à condition que ces activités respectent les Statuts.

Article 1.86E – PROCEDURES DE VOTE

1.86E.1 Toutes les élections doivent être menées exclusivement par scrutin secret en présentiel.

1.86E.2 Le vote électronique ou à distance n'est pas autorisé.

1.86E.3 Les élections sont supervisées par le Comité des Nominations et observées par deux (2) contrôleurs par continent afin de garantir l'équité.

Article 1.86F – RECOURS ELECTORAU

1.86F.1 Le Comité des Nominations examine tous les recours préliminaires liés au processus électoral.

1.86F.2 Les décisions du Comité des Nominations peuvent être contestées exclusivement devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) dans les vingt et un (21) jours suivant l'annonce des résultats.

1.86F.3 Les décisions du TAS sont finales et contraignantes pour toutes les parties.

Article 1.86G – TRANSPARENCE ET PUBLICATION

1.86G.1 Les résultats des élections doivent être annoncés immédiatement et publiés sur le site officiel de l'ITTF.

1.86G.2 Le Comité des Nominations conserve les bulletins et documents de vote pendant quatre-vingt-dix (90) jours, après quoi ils sont détruits sous sa supervision, avec un procès-verbal officiel de destruction. En cas de litige ou de procédure judiciaire en cours, la période de conservation est prolongée jusqu'à la résolution définitive de l'affaire.

Argument :

But

- Établir un cadre juridique unifié régissant toutes les élections aux postes de l'ITTF (Président, Vice-Président, membres du Conseil Exécutif et Comités élus par l'Assemblée Générale Annuelle).
- Garantir la transparence, l'intégrité et l'égalité des chances pour tous les candidats.
- Renforcer la confiance dans le processus électoral grâce à une supervision internationale indépendante.

Portée juridique

- Le processus électoral devient entièrement codifié, couvrant la candidature, les campagnes, le vote, les résultats et les recours.
- Le recours obligatoire au scrutin secret en présentiel empêche les vulnérabilités technologiques ou les litiges liés au vote électronique ou à distance.
- La période de neutralité pour les candidats exécutifs garantit l'impartialité et empêche l'abus de fonction.
- La présence d'observateurs continentaux ajoute une couche supplémentaire de supervision et réduit les risques de partialité perçue.
- Les recours suivent un chemin clair : du Comité des Nominations au Tribunal Arbitral du Sport (TAS), offrant une décision finale et contraignante.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Explication

L'adoption de règles électorales unifiées comble les lacunes révélées lors des élections présidentielles passées et prévient les litiges futurs. Ces dispositions rassurent l'Assemblée Générale que les élections sont justes, transparentes et que chaque vote est protégé. La supervision continentale donne à chaque Association Nationale la certitude que les élections ne sont pas contrôlées par un seul groupe mais surveillées collectivement. L'interdiction de l'achat de votes et des cadeaux élimine les voies de corruption financière ou politique. Les recours au TAS garantissent que les litiges sont résolus en dehors des organes de l'ITTF, renforçant la légitimité et la crédibilité des résultats électoraux.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-11

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Mauritanie (MTN) et du Yémen (YEM).

Article actuel à amender :

1.49. ÉLECTIONS

~~1.49.1. Lorsqu'il y a plus de candidats pour un poste que de sièges vacants, si une majorité simple n'est pas atteinte, des scrutins supplémentaires sont requis. Dans ce cas, le candidat ayant obtenu le plus faible nombre de voix est éliminé.~~

~~1.49.2. En cas d'égalité pour le plus faible nombre de voix, un nouveau vote est organisé pour déterminer lequel des candidats sera éliminé.~~

~~1.49.3. Des scrutins consécutifs sont organisés jusqu'à ce que l'élection soit décidée.~~

~~1.49.4. Lors d'une élection, tout bulletin de vote est considéré comme valide uniquement si le nombre de votes exprimés sur ce bulletin correspond au nombre de sièges vacants.~~

Amendement proposé :

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

CHAPITRE 1 : CONSTITUTION DE L'ITTF

Article 1.49A – ÉLECTION ET MANDAT DU VICE-PRÉSIDENT

1.49A.1 – Élection

Le Vice-Président est élu par scrutin secret direct de l'Assemblée Générale Annuelle.

1.49A.2 – Durée du mandat

La durée du mandat est de quatre (4) ans, renouvelable une seule fois.

1.49A.3 – Révocation

La révocation du mandat n'est possible que par décision de l'Assemblée Générale Annuelle adoptée à la majorité des deux tiers ($\frac{2}{3}$) des membres présents et votants. Cette disposition s'applique également au Président, au Vice-Président et à tous les membres élus du Conseil Exécutif.

Article 1.49A.2 – INDEPENDANCE ET OBLIGATIONS

1.49A.2.1 – Indépendance

Le Vice-Président agit de manière indépendante dans l'exercice de ses fonctions et représente l'Assemblée Générale Annuelle, sans être subordonné au Président.

1.49A.2.2 – Conformité et responsabilité

Le Vice-Président doit respecter les Statuts et le Règlement Exécutif et est directement responsable devant l'Assemblée Générale Annuelle.

Article 1.49A.3 – POUVOIRS ET FONCTIONS

Le Vice-Président exerce notamment les responsabilités suivantes :

1.49A.3.1 Présider les réunions du Conseil Exécutif ou de l'Assemblée Générale Annuelle en l'absence du Président.

1.49A.3.2 Surveiller la mise en œuvre des décisions adoptées par l'Assemblée Générale Annuelle et le Conseil Exécutif.

1.49A.3.3 Soumettre des rapports périodiques à l'Assemblée Générale Annuelle sur l'état d'avancement des travaux.

1.49A.3.4 Assumer temporairement les fonctions du Président en cas d'absence ou d'incapacité, jusqu'à la levée de l'empêchement ou l'élection d'un nouveau Président conformément aux Statuts.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Argument :

But

- *Garantir que la fonction de Vice-Président bénéficie d'une légitimité démocratique par une élection directe de l'Assemblée Générale Annuelle.*
- *Faire du Vice-Président un représentant de l'ensemble des membres, et non un simple nommé du Président.*
- *Établir un équilibre des pouvoirs au sein de la gouvernance de l'ITTF et institutionnaliser une structure de leadership distribuée.*

Portée juridique

- *Le Vice-Président est élu directement par l'Assemblée Générale Annuelle, et non nommé par le Président, ce qui lui confère une indépendance totale et une légitimité collective.*
- *Un mandat fixe de quatre ans, renouvelable une seule fois, assure une rotation des responsabilités et empêche l'enracinement.*
- *Des pouvoirs clairement définis (présider en l'absence du Président, surveiller la mise en œuvre des décisions, soumettre des rapports, assumer temporairement les fonctions présidentielles) apportent de la clarté et évitent les chevauchements d'autorité.*
- *La disposition relative à la révocation s'applique de manière uniforme au Président, au Vice-Président et à tous les membres élus du Conseil Exécutif, garantissant des standards cohérents de responsabilité.*

Explication

En l'absence de dispositions claires, la fonction de Vice-Président était auparavant soumise à la nomination ou désignation par le Président, concentrant le pouvoir entre les mains d'une seule personne. L'élection directe par l'Assemblée Générale confère au Vice-Président une indépendance réelle et une légitimité collective. Un mandat limité à quatre ans, renouvelable une fois, assure une rotation des responsabilités et empêche l'accumulation du pouvoir. Des pouvoirs définis (présider en l'absence du Président, surveiller la mise en œuvre des décisions, soumettre des rapports, assumer temporairement les fonctions présidentielles) apportent une clarté institutionnelle et évitent les conflits de compétences. Cette disposition institutionnalise un équilibre des pouvoirs au sein de l'ITTF et renforce la confiance des membres dans une gouvernance plus distribuée et transparente.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-12

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Mauritanie (MTN) et du Yémen (YEM).

Article actuel à amender :

~~1.49. ÉLECTIONS~~

~~1.49.1. Lorsqu'il y a plus de candidats pour un poste que de sièges vacants, si une majorité simple n'est pas atteinte, des scrutins supplémentaires sont requis. Dans ce cas, le candidat ayant obtenu le plus faible nombre de voix est éliminé.~~

~~1.49.2. En cas d'égalité pour le plus faible nombre de voix, un nouveau vote est organisé pour déterminer lequel des candidats sera éliminé.~~

~~1.49.3. Des scrutins consécutifs sont organisés jusqu'à ce que l'élection soit décidée.~~

~~1.49.4. Lors d'une élection, tout bulletin de vote est considéré comme valide uniquement si le nombre de votes exprimés sur ce bulletin correspond au nombre de sièges vacants.~~

Amendement proposé :

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES

CHAPITRE 1 : CONSTITUTION DE L'ITTF

Article 1.49B – ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES

1.49B.1 – Élection et durée du mandat

1.49B.1.1 Le Vice-Président aux Finances est élu par scrutin secret de l'Assemblée Générale Annuelle.

1.49B.1.2 La durée du mandat est de quatre (4) ans, renouvelable une seule fois.

1.49B.1.3 La révocation n'est possible que par décision de l'Assemblée Générale Annuelle adoptée à la majorité des deux tiers (2/3).

Article 1.49B.2 – INDEPENDANCE ET OBLIGATIONS

1.49B.2.1 Le Vice-Président aux Finances agit de manière indépendante dans l'exercice de ses fonctions.

1.49B.2.2 Le Vice-Président doit respecter les Statuts, le Règlement Financier et le budget approuvé.

1.49B.2.3 Le Vice-Président aux Finances est directement responsable devant l'Assemblée Générale Annuelle.

Article 1.49B.3 – POUVOIRS ET FONCTIONS

1.49B.3.1 Superviser la préparation et l'examen du budget annuel détaillé.

1.49B.3.2 Contrôler la mise en œuvre des décisions financières de l'Assemblée Générale Annuelle.

1.49B.3.3 Superviser l'Audit.

Argument :

But

- Renforcer la transparence financière en instituant une fonction élue et indépendante chargée de surveiller le budget et les dépenses, et de rendre compte directement à l'Assemblée Générale Annuelle.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

- *Transférer l'autorité de contrôle financier du Président vers un représentant élu, responsable devant l'ensemble des membres.*

Portée juridique

- *Le poste est élu par l'Assemblée Générale Annuelle et non nommé par le Président, garantissant son indépendance.*
- *Un mandat limité, renouvelable une seule fois, empêche l'enracinement.*
- *Les rapports annuels obligatoires couvrant les dépenses du Président et du Conseil Exécutif renforcent la discipline budgétaire.*
- *La certification par l'Auditeur Financier Indépendant apporte une garantie externe et accroît la crédibilité auprès des membres et des sponsors.*

Explication

Auparavant, le poste était nommé par le Président, ce qui compromettait son indépendance. L'élection par l'Assemblée Générale transfère l'autorité à l'ensemble des membres, rendant la fonction directement responsable devant eux. Les rapports annuels obligatoires sur les dépenses présidentielles et du Conseil Exécutif renforcent la discipline budgétaire. La certification par un auditeur indépendant apporte une assurance externe et accroît la confiance des membres et des sponsors. Ces réformes alignent l'ITTF sur les meilleures pratiques internationales adoptées par des fédérations telles que la FIFA et le CIO, qui appliquent les plus hauts standards de gouvernance financière.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-13

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Mauritanie (MTN) et du Yémen (YEM).

Article actuel à amender :

~~1.97. COMPTES~~

~~1.97.1. L'exercice financier de l'ITTF s'étend du 1er janvier au 31 décembre.~~

~~1.97.2. Le Vice-Président Exécutif aux Finances doit veiller à ce qu'un état annuel des comptes soit préparé, audité par des auditeurs professionnels, et qu'une estimation annuelle et quadriennale des revenus et dépenses soit présentée.~~

~~1.97.3. Les comptes bancaires de l'ITTF doivent être détenus dans des banques désignées par résolution du Conseil Exécutif.~~

~~1.97.4. Le pouvoir de signature sur les comptes bancaires de l'ITTF est limité aux fiduciaires et au personnel opérationnel de l'ITTF, tel que décidé par le Conseil Exécutif. Les signatures individuelles sur tout compte bancaire de l'ITTF doivent être évitées.~~

Amendement proposé :

RAPPORTS FINANCIERS, AUDIT ET TRANSPARENCE

CHAPITRE 1 : CONSTITUTION DE L'ITTF

Article 1.98 A - RAPPORTS FINANCIERS

1.98A.1 L'ITTF doit présenter des rapports financiers annuels détaillés, séparés pour chaque entité affiliée, y compris mais sans s'y limiter :

- o la Fondation de l'ITTF,
- o World Table Tennis (WTT) ou toute autre entité commerciale détenue ou contrôlée par l'ITTF,
- o toute entité supplémentaire créée dans le cadre de l'ITTF.

1.98A.2 Les rapports financiers de ces entités ne doivent pas être consolidés avec le rapport financier général de l'ITTF.

1.98A.3 Tous les rapports financiers doivent être envoyés à l'ensemble des membres au moins trente (30) jours avant l'Assemblée Générale Annuelle.

Article 1.98B – AUDIT FINANCIER

1.98B.1 Chaque entité affiliée doit soumettre son rapport financier à l'Assemblée Générale Annuelle, accompagné d'états financiers audités et certifiés par un auditeur externe indépendant.

1.98B.2 Le rapport financier central de l'ITTF doit également être soumis à un audit externe réalisé par un auditeur indépendant et certifié.

1.98B.3 L'auditeur indépendant doit rendre compte directement à l'Assemblée Générale Annuelle et non par l'intermédiaire du Président ou du Conseil Exécutif. Le mécanisme de soumission et de diffusion du rapport de l'auditeur aux membres de l'Assemblée Générale Annuelle doit être défini dans le règlement interne de l'ITTF.

Article 1.98C – TRANSPARENCE ET PUBLICATION

1.98C.1 Tous les rapports financiers audités, une fois approuvés, doivent être publiés sur le site officiel de l'ITTF afin d'être accessibles à tous les membres et au public.

1.98C.2 Tout manquement ou refus de soumettre les rapports financiers dans les délais rend l'officiel responsable devant l'Assemblée Générale Annuelle.

Article 1.98D – DEPENSES ADMINISTRATIVES

1.98D.1 Les dépenses administratives de l'ITTF ne doivent pas dépasser dix pour cent (10 %) du budget annuel total de l'ITTF.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Article 1.98E – APPELS D'OFFRES ET MARCHES PUBLICS

1.98E.1 L'ITTF doit établir et respecter un processus clair et transparent d'appel d'offres pour tout achat de biens et services dépassant une valeur définie dans le règlement interne de l'ITTF. Ces règlements doivent être approuvés par l'Assemblée Générale Annuelle.

Argument :

But

- *Garantir que les ressources financières de l'ITTF soient gérées avec une transparence totale.*
- *Empêcher le mélange des comptes de l'ITTF avec ceux de ses entités affiliées (Fondation, WTT, etc.).*
- *Renforcer la supervision indépendante et instaurer la confiance auprès des Associations Nationales, du public et des sponsors.*

Portée juridique

- *Oblige la direction exécutive à présenter un budget annuel détaillé, avec des lignes séparées pour le Président, le Conseil Exécutif et la Direction Exécutive.*
- *Exige que les entités affiliées soumettent des rapports financiers séparés et audités.*
- *Les auditeurs indépendants rendent compte directement à l'Assemblée Générale Annuelle, en contournant le Président et le Conseil Exécutif.*
- *Rend obligatoire la publication des rapports audités sur le site officiel de l'ITTF, accessibles aux membres et au public.*
- *Instaure une responsabilité directe en cas de retard ou de refus de soumettre les rapports.*

Explication

Dans le système précédent, la consolidation des comptes permettait des dépenses cachées ou mélangées. Les nouvelles dispositions suppriment totalement cette faille. Les auditeurs indépendants rapportant directement à l'Assemblée Générale renforcent la transparence et éliminent toute interférence politique ou administrative. La publication des budgets et des rapports audités accroît la confiance des Associations Nationales, du public et des sponsors. La clause de responsabilité garantit que les responsables financiers et administratifs répondent directement devant l'Assemblée Générale, et non uniquement devant le Président. Ces réformes alignent l'ITTF sur les meilleurs standards internationaux adoptés par des fédérations comme la FIFA et le CIO, qui appliquent les plus hauts niveaux de gouvernance financière.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-14

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Mauritanie (MTN) et du Yémen (YEM).

Article actuel à amender :

Imprécis

Amendement proposé :

ÉQUILIBRE CONTINENTAL DANS LES POSTES NOMMÉS

CHAPITRE 3 : REGLEMENTS DE L'ITTF

Article 3.6 – Équilibre continental dans les postes nommés

3.6.10 Tous les postes nommés au sein de l'ITTF – y compris, mais sans s'y limiter, le Secrétaire Général, le Directeur Général, les Directeurs et postes équivalents – doivent refléter une répartition continentale équilibrée.

3.6.11 Aucun continent ne peut occuper plus de trente pour cent (30 %) du total des postes de direction nommés.

3.6.12 Toute nomination qui entraînerait le dépassement du seuil de 30 % pour un continent est nulle et non avenue.

3.6.13 Le Directeur Général est responsable de la vérification que toutes les nominations proposées respectent les exigences d'équilibre continental avant leur finalisation. Toutefois, le CEO ne participe pas à la sélection, à la nomination ou à la prise de décision concernant ces postes, afin de garantir l'impartialité et l'équité.

3.6.14 En cas de vacance, la nomination d'un remplaçant doit respecter l'équilibre continental prévu par le présent article.

Argumentation :

But

- Assurer une représentation équitable dans les nominations de la haute direction en appliquant des règles d'équilibre continental aux postes nommés, où les risques de déséquilibre sont plus élevés en raison de processus non électoraux.
- Renforcer la transparence et l'inclusivité dans les nominations, tout en préservant les résultats démocratiques des élections.

Effet juridique

- Applique la règle d'équilibre continental uniquement aux postes nommés (Secrétaire Général, CEO, Directeurs, hauts responsables).
- Limite tout continent à un maximum de 30 % des postes nommés.
- Déclare nulles et non avenues les nominations violant cette règle.
- Confie un rôle de supervision au Comité des Nominations.
- Exige que les remplacements en cas de vacance respectent les exigences d'équilibre.

Explication

Cet amendement cible les postes nommés, où les risques de déséquilibre sont plus élevés en raison de l'absence de processus électoral. Il garantit une représentation équitable dans la haute direction sans affecter les postes élus. Le CEO est chargé de vérifier la conformité mais ne participe pas à la sélection

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

ou à la nomination, afin de préserver l'impartialité. Cette réforme renforce la transparence et l'inclusivité dans les nominations, tout en préservant les résultats démocratiques des élections.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Proposition A-15

(majorité des 2/3 requise)

Proposée par les Associations Membres de Bahreïn (BRN), Mauritanie (MTN) et du Yémen (YEM).

Article actuel à amender :

Imprécis

Amendement proposé :

GOUVERNANCE DU CONSEIL ET DU CONSEIL EXECUTIF

CHAPITRE 3 : REGLEMENTS DE L'ITTF

Article 3.1 – COMPOSITION ET REPRÉSENTATION

3.1.10 Le Conseil de l'ITTF et le Conseil Exécutif doivent garantir une représentation continentale équilibrée.

3.1.11 Aucun continent ne peut détenir plus de trente pour cent (30 %) des sièges dans l'un ou l'autre organe.

3.1.12 Au moins un (1) membre de chaque continent (Asie, Afrique, Europe, Amériques, Océanie) doit être inclus dans la composition du Conseil et du Conseil Exécutif.

Article 3.2 – ÉGALITÉ DES GENRES

3.2.10 Le Conseil et le Conseil Exécutif doivent respecter le principe d'égalité des genres.

3.2.11 Aucun genre ne peut représenter moins de trente pour cent (30 %) du total des sièges.

Article 3.3 – DURÉE DU MANDAT

3.3.10 Les membres du Conseil et du Conseil Exécutif exercent un mandat de quatre (4) ans.

3.3.11 Les membres peuvent être réélus ou renommés une seule fois, pour un maximum de huit (8) années consécutives.

Article 3.4 – TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

3.4.10 Le Conseil Exécutif doit publier les procès-verbaux et décisions de ses réunions dans un délai de trente (30) jours, accessibles à toutes les Associations Membres.

3.4.11 Le Conseil doit examiner les rapports annuels d'activité et les états financiers du Conseil Exécutif et les soumettre à l'Assemblée Générale Annuelle pour approbation.

Article 3.5 – SUPERVISION DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

3.5.10 Toute délégation de pouvoirs ou nomination effectuée par le Conseil Exécutif doit être confirmée par le Conseil ou par l'Assemblée Générale Annuelle, selon le cas.

3.5.11 Le Conseil peut établir des comités ad hoc pour surveiller l'exercice des pouvoirs délégués et rendre compte à l'Assemblée Générale Annuelle.

Argument :

But

- Renforcer l'équité et l'inclusivité dans la gouvernance de l'ITTF.
- Garantir une représentation continentale et de genre équilibrée.
- Mettre en place des limites de mandat pour éviter la concentration du pouvoir.
- Accroître la transparence par la publication obligatoire des décisions et la supervision des pouvoirs délégués.

Propositions et Résolutions pour l'AGA 2026 de l'ITTF

Portée juridique

- *Introduit un équilibre continental : aucun continent ne peut dépasser 30 % des sièges, et chaque continent doit être représenté.*
- *Établit une règle d'égalité de genre : aucun genre ne peut représenter moins de 30 % des sièges.*
- *Fixe un mandat de 4 ans, renouvelable une seule fois (maximum 8 ans consécutifs).*
- *Rend obligatoire la publication des procès-verbaux et décisions du Conseil Exécutif dans les 30 jours.*
- *Renforce la responsabilité : le Conseil examine les rapports du Conseil Exécutif et les soumet à l'Assemblée Générale.*
- *Ajoute une supervision : les pouvoirs délégués ou nominations doivent être confirmés par le Conseil ou l'Assemblée Générale.*

Explication

Cet amendement renforce l'équité et l'inclusivité dans la gouvernance de l'ITTF en garantissant une représentation équilibrée des continents et des genres. Il empêche la concentration du pouvoir grâce aux limites de mandat. Il améliore la transparence par la publication des décisions et la supervision des pouvoirs délégués. Il confère au Conseil un rôle de surveillance renforcé sur le Conseil Exécutif, ce qui accroît la confiance des Associations Membres. Il aligne l'ITTF sur les meilleures pratiques internationales de gouvernance, adoptées par les grandes fédérations sportives.
